

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

**VERS UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE ENRICHIE
AU NIVEAU UNIVERSITAIRE:
LE CAS DE LA TUNISIE ET DU QUÉBEC**

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

PAR
RYM BEN CHEIKH

Novembre 2008

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas été possible sans l'aide précieuse du personnel académique de l'Université du Québec à Montréal ainsi que l'Université de la Mannouba et l'Université el Manar. Je tiens à remercier M. Raymond Laliberté, agent de recherche au vice-décanat à la recherche de l'ESG-UQAM, pour ses judicieux conseils méthodologiques ainsi que le développement et le raffinement du questionnaire de recherche. Je remercie, également, Mr Haykel Ghazouani pour son encouragement et son aide à l'élaboration de cette recherche en Tunisie.

Mes plus vifs remerciements vont, particulièrement, à M. Jocelyn Desroches, professeur à l'ESG-UQAM, d'avoir accepté de diriger la rédaction de ce mémoire. Tous les apprentissages et connaissances que j'ai acquis à ses côtés me seront utiles toute ma vie. Je tiens à lui témoigner mon appréciation pour sa disponibilité, son soutien continu lors des périodes creuses, son encouragement tout au long du développement de cette étude, ses conseils judicieux, son temps alloué à la recherche, son expertise très avancée dans le domaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et surtout, la personne qu'il est.

Je remercie, également, mes parents pour leur soutien continu et pour avoir cru en moi. Je n'oublierai jamais les sacrifices qu'ils ont faits pour me permettre de réaliser mon rêve et vivre, une aussi longue mobilité internationale. Puissent-ils trouver dans ce mémoire l'expression de ma plus sincère gratitude. Je voudrais remercier, sincèrement, ma sœur pour m'avoir encouragée et remontée le moral lors des moments difficiles.

Je dédie ce mémoire à tous ceux que j'aime; à ma famille; mes amis et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cette recherche. Je cite en particulier, mes amis, pour toujours, Anis et Hanène pour leurs encouragements quotidiens et leur soutien inconditionnel et mon cousin Naoufel pour ses conseils.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| LISTE DES FIGURES..... | x |
| LISTE DES TABLEAUX..... | xii |
| LISTE DES ACRONYMES..... | xv |
| RÉSUMÉ..... | xvi |
| | |
| PARTIE 1 : LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, UNE PRIORITÉ DES UNIVERSITÉS DANS LE MONDE :..... | 1 |
| | |
| CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 2 |
| | |
| 1.1.CONTEXTE..... | 2 |
| 1.2. DÉFINITION..... | 4 |
| 1.3. PLUSIEURS TRAJECTOIRES..... | 5 |
| 1.3.1. <i>Des pays en développement au pays industrialisés (Sud- Nord)</i> | 5 |
| 1.3.2. <i>Entre les pays industrialisés (Nord- Nord)</i> | 6 |
| 1.3.3. <i>Des pays industrialisés vers les pays en développement (Nord- Sud)</i> | 7 |
| 1.3.4. <i>Entre les pays en développement (Sud- Sud)</i> | 7 |
| 1.4. OBJECTIF DE L'ÉTUDE..... | 8 |
| 1.5. CONTENU DU MÉMOIRE..... | 10 |
| | |
| CHAPITRE 2 : REVUE DE LITTÉRATURE THÉORIQUE..... | 12 |
| | |
| 2.1. POURQUOI INTERNATIONALISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?..... | 13 |
| 2.2. LA THÉORIE DU « BRAIN DRAIN »..... | 14 |
| 2.2.1. <i>Des pays émergents vers les pays industrialisés-les gagnants</i> | 14 |
| 2.2.2. <i>Les pays du Sud, d'Afrique en particulier-les grands perdants</i> | 16 |
| 2.3. LA THÉORIE DU PUSH/PULL..... | 18 |
| 2.4. LA THÉORIE DE VANISCOTTE ET AL..... | 21 |
| CONCLUSION..... | 22 |

| | |
|---|----|
| CHAPITRE 3 : REVUE DE LITTÉRATURE EMPIRIQUE..... | 23 |
| 3.1. LES FACTEURS INCITANTS À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 23 |
| 3.1.1. <i>L'étude de Mazzarol et Soutar (2002)</i> | 24 |
| 3.1.2. <i>L'étude de l'agence Socrate-Leonardo da Vinci (2003)</i> | 26 |
| 3.1.3. <i>L'étude de Vaniscotte et al (2003)</i> | 29 |
| 3.2. LES FACTEURS QUI FREINENT LA MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 31 |
| 3.2.1. <i>Rapport de l'Association of International Educators (NAFSA) (2003)</i> | 31 |
| 3.2.2. <i>L'étude de l'agence Socrate-Leonardo da Vinci (2003)</i> | 32 |
| 3.2.3. <i>L'étude de Vaniscotte et al (2003)</i> | 33 |
| 3.2.4. <i>Etude du ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur en France (2004)</i> | 33 |
| 3.3. LES IMPACTS D'UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 34 |
| 3.3.1. <i>Les compétences individuelles acquises</i> | 35 |
| 3.3.2. <i>La carrière</i> | 36 |
| CONCLUSION..... | 38 |
| | |
| PARTIE 2 : LES DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS EN MATIÈRE DE MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ÉTUDIANTS UNIVERSITAIRES AU QUÉBEC ET EN TUNISIE :..... | 40 |
| | |
| CHAPITRE 4 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS AU QUÉBEC..... | 42 |
| 4.1. LES OPPORTUNITÉS DE DÉPART À L'ÉTRANGER..... | 42 |
| 4.2. LA GESTION MINISTÉRIELLE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AU QUÉBEC..... | 44 |
| 4.3. QUELQUES STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS AU QUÉBEC..... | 46 |
| 4.3.1. <i>Les étudiants nationaux des universités québécoises à l'étranger</i> | 46 |
| 4.3.2. <i>Les étudiants étrangers au Québec</i> | 56 |

| | |
|---|----|
| 4.4. PORTRAIT DE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS À L'UQAM :..... | 62 |
| 4.4.1. <i>Evolution historique</i> | 62 |
| 4.4.2. <i>Les possibilités de participation à une mobilité internationale</i> | 64 |
| 4.4.3. <i>Caractéristiques du modèle de gestion de l'UQAM</i> | 67 |
| CONCLUSION..... | 70 |
| | |
| CHAPITRE 5 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN TUNISIE..... | 71 |
| | |
| 5.1. CARACTÉRISTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA TUNISIE..... | 72 |
| 5.2. LES POSSIBILITÉS D'ÉTUDIER À L'ÉTRANGER..... | 74 |
| 5.3. LA GESTION DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE EN TUNISIE..... | 79 |
| 5.4. QUELQUES STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN TUNISIE..... | 81 |
| 5.4.1. <i>Les étudiants tunisiens à l'étranger</i> | 81 |
| 5.4.2. <i>Les étudiants étrangers en Tunisie</i> | 83 |
| CONCLUSION..... | 84 |
| | |
| PARTIE 3 : VERS UN MODÈLE DE MOBILITÉ ENRICHIE EN TUNISIE..... | 86 |
| | |
| CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE..... | 87 |
| | |
| 6.1. LE CADRE CONCEPTUEL..... | 87 |
| 6.2. DÉFINITION DES VARIABLES..... | 88 |
| 6.2.1. <i>Les variables indépendantes</i> | 88 |
| 6.2.2. <i>Les variables dépendantes</i> | 89 |
| 6.3. QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE..... | 91 |
| 6.4. OUTILS DE RECHERCHE..... | 92 |
| 6.4.1. <i>Le développement des questionnaires</i> | 92 |
| 6.4.2. <i>Caractéristique des questionnaires</i> | 93 |
| 6.4.3. <i>L'administration des questionnaires</i> | 95 |
| 6.5. POPULATION DE L'ÉTUDE..... | 97 |

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE 7 : ANALYSES ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS..... | 99 |
| 7.1. PROFIL DES ÉCHANTILLONS..... | 99 |
| 7.1.1. <i>Le questionnaire destiné aux étudiants n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire.....</i> | 99 |
| 7.1.2. <i>Le questionnaire destiné aux étudiants en mobilité internationale.....</i> | 101 |
| 7.2. ANALYSES ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS POUR LES FACTEURS INCITANT À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 110 |
| 7.2.1. <i>Les facteurs d'influence selon les étudiants tunisiens n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire.....</i> | 110 |
| 7.2.1.1. Analyse de relation Khi-carré entre les variables socio-démographiques et la variable dépendante..... | 111 |
| 7.2.1.2. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel..... | 113 |
| 7.2.1.3. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs institutionnels..... | 115 |
| 7.2.1.4. Analyse factorielle en composante principales pour les facteurs environnementaux..... | 119 |
| 7.2.1.5. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence..... | 121 |
| 7.2.2. <i>Les facteurs d'influence selon les étudiants québécois n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire.....</i> | 122 |
| 7.2.2.1. Analyse de relation Khi-carré entre les variables socio-démographiques et la variable dépendante..... | 122 |
| 7.2.2.2. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel..... | 125 |
| 7.2.2.3. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs institutionnels..... | 126 |
| 7.2.2.4. Analyse factorielle en composante principales pour les facteurs environnementaux..... | 129 |
| 7.2.2.5. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence..... | 131 |

| | |
|---|-----|
| 7.2.3. <i>Les facteurs d'influence selon les étudiants tunisiens en mobilité internationale</i> | 132 |
| 7.2.3.1. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel..... | 133 |
| 7.2.3.2. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs institutionnels..... | 134 |
| 7.2.3.3. Analyse factorielle en composante principales pour les facteurs environnementaux..... | 136 |
| 7.2.3.4. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence..... | 138 |
| 7.2.4. <i>Les facteurs d'influence des étudiants québécois en mobilité internationale</i> | 139 |
| 7.2.4.1. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel..... | 139 |
| 7.2.4.2. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs institutionnels..... | 140 |
| 7.2.4.3. Analyse factorielle en composante principales pour les facteurs environnementaux..... | 143 |
| 7.2.4.4. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence..... | 145 |
| 7.3. ANALYSES ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS POUR LES OBSTACLES À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 146 |
| 7.3.1. <i>Les étudiants tunisiens</i> | 146 |
| 7.3.2. <i>Les étudiants québécois</i> | 150 |
| 7.4. ANALYSES ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS POUR LES IMPACTS D'UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 152 |
| 7.4.1. <i>Les étudiants tunisiens</i> | 153 |
| 7.4.2. <i>Les étudiants québécois</i> | 157 |
| CONCLUSION..... | 160 |

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE 8 : CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS..... | 163 |
| 8.1. RETOUR SUR LES RÉSULTATS..... | 163 |
| 8.1.1. <i>Les facteurs d'influence</i> | 163 |
| 8.1.2. <i>Les obstacles d'une mobilité internationale</i> | 164 |
| 8.1.3. <i>Les impacts d'une mobilité internationale</i> | 166 |
| 8.2. RECOMMANDATIONS PRÉCISES POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE..... | 167 |
| 8.3. LIMITES DE LA RECHERCHE..... | 169 |
| 8.4. POSSIBILITÉS DE RECHERCHES FUTURES..... | 170 |
| ANNEXES..... | 171 |
| ANNEXE 1: ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LE RÉSEAU UNIVERSITAIRE QUÉBÉCOIS AU TRIMESTRE D'AUTOMNE SELON LE PAYS DE CITOYENNETÉ..... | 172 |
| ANNEXE 2: RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS BOURSIERS À L'ÉTRANGER PAR PAYS ET CYCLE D'ÉTUDE..... | 173 |
| ANNEXE 3: RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS BOURSIERS À L'ÉTRANGER PAR CYCLE D'ÉTUDE ANNÉE 2006/2007..... | 174 |
| ANNEXE 4: RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS NON BOURSIERS À L'ÉTRANGER SELON LES PAYS DE DESTINATION ANNÉE 2005..... | 175 |
| ANNEXE 5: RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS NON BOURSIERS À L'ÉTRANGER SELON LE PAYS DE DESTINATION ANNÉE 2006/2007..... | 176 |
| ANNEXE 6: QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTUDIANTS AVANT DE PARTIR À L'ÉTRANGER..... | 177 |
| ANNEXE 7: QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTUDIANTS QUI SONT PRÉSENTEMENT À L'INTERNATIONAL..... | 184 |
| ANNEXE 8: PROFIL DE L'ÉCHANTILLON ET DES SOUS-ÉCHANTILLONS DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS N'AYANT PAS PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE ET QUI SOUHAITENT OU NON LE FAIRE..... | 194 |

| | |
|---|-----|
| ANNEXE 9: PROFIL DE L'ÉCHANTILLON ET DES SOUS-ÉCHANTILLONS DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS PRÉSENTEMENT EN MOBILITÉ INTERNATIONALE..... | 196 |
| ANNEXE 10: LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ÉTUDIANTS TUNISIENS N'ONT PAS PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE SELON LES RANGS..... | 198 |
| ANNEXE 11: LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS N'ONT PAS PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE SELON LES RANGS..... | 199 |
| ANNEXE 12: TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE FINANCIÈRE * ÂGE * NATIONALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS..... | 200 |
| ANNEXE 13: TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE FINANCIÈRE * AUTONOMIE FINANCIÈRE * NATIONALITÉ..... | 201 |
| ANNEXE 14: TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE PROFESSIONNELLE * ÂGE * NATIONALITÉ..... | 202 |
| ANNEXE 15: TABLEAU CROISÉ AUCUN DÉSIRE À QUITTER MON ENTOURAGE * SEXE * NATIONALITÉ..... | 203 |
| ANNEXE 16: TEST ALPHA DE CRONBACH..... | 204 |
| | |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 205 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|-----|
| Figure 1 : Structure du mémoire..... | 10 |
| Figure 2 : Quels sont les principaux atouts d'une formation à l'étranger ? (1 ^{er} choix)..... | 28 |
| Figure 3 : Quels sont les principaux atouts d'une formation à l'étranger ?..... | 32 |
| Figure 6.1 : Le cadre conceptuel..... | 88 |
| Figure 7.1 : Nature des mobilités internationales des étudiants québécois..... | 102 |
| Figure 7.2 : Nature des mobilités internationales des étudiants tunisiens..... | 103 |
| Figure 7.3 : Durée de séjour de la mobilité internationale..... | 104 |
| Figure 7.4 : Fréquentation d'un établissement d'enseignement supérieur lors de la mobilité..... | 105 |
| Figure 7.5 : Principales destinations pour les mobilités internationales..... | 106 |
| Figure 7.6 : Principales sources de financement utilisées par les étudiants québécois pour participer à une mobilité internationale..... | 107 |
| Figure 7.7 : Principales sources de financement utilisées par les étudiants tunisiens pour participer à une mobilité internationale..... | 107 |
| Figure 7.8 : Les principales difficultés rencontrées avant le départ pour une mobilité internationale..... | 108 |
| Figure 7.9 : La qualification de la mobilité internationale par les répondants..... | 109 |
| Figure 7.10 : Recommandation des étudiants participant à une mobilité internationale à leurs pairs..... | 109 |
| Figure 7.11 : Moyennes des composantes reliées aux facteurs d'influence pour les étudiants tunisiens..... | 121 |
| Figure 7.12 : Moyennes des composantes reliées aux facteurs d'influence pour les étudiants québécois..... | 131 |
| Figure 7.13 : Moyenne des composantes des facteurs d'influence pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale..... | 138 |
| Figure 7.14 : Moyenne des composantes des facteurs d'influence pour les étudiants québécois..... | 145 |

Figure 7.15 : Moyenne des composantes reliées aux impacts d'une mobilité internationale pour les étudiants tunisiens.....156

Figure 7.16 : Moyenne des composantes reliées aux impacts d'une mobilité internationale pour les étudiants québécois.....159

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1 : Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon l'entente à laquelle ils participent ou l'obtention d'une bourse du PBCSE, trimestre d'automne 2003..... | 48 |
| Tableau 2 : Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon le cycle d'études, trimestre d'automne 2003..... | 50 |
| Tableau 3 : Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon l'établissement, trimestre d'automne 2003..... | 51 |
| Tableau 4 : Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon l'établissement et la bourse du PBCSE, Trimestre automne 2003..... | 52 |
| Tableau 5 : Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon le domaine d'études, trimestre d'automne 2003..... | 53 |
| Tableau 6 : Répartition des étudiants nationaux effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon de le domaine d'étude Trimestre automne 2003..... | 53 |
| Tableau 7 : Répartition des étudiants nationaux qui reçoivent une bourse du PBCSE selon le pays de destination, trimestres d'automne 2002 et 2003..... | 55 |
| Tableau 8 : Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois à l'automne 2006 selon le pays de citoyenneté et le niveau d'études..... | 59 |
| Tableau 9 : Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois à l'automne 2006 selon le pays de citoyenneté et le domaine d'études..... | 60 |
| Tableau 10 : Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois au trimestre d'automne selon l'établissement..... | 61 |
| Tableau 11 : Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois au trimestre d'automne selon le niveau d'étude et le sexe..... | 62 |
| Tableau 5.1 : Répartition des étudiants tunisiens boursiers à l'étranger selon le cycle d'étude..... | 82 |
| Tableau 5.2 : Évolution du nombre des étudiants étrangers en Tunisie selon leur origine ; De l'année 2002/2003 à 2006/2007..... | 83 |
| Tableau 6.1 : Caractéristiques des questionnaires..... | 94 |
| Tableau 6.2 : Cadre méthodologique de l'étude..... | 96 |

| | |
|--|-----|
| Tableau 6.3 : Échantillon final..... | 98 |
| Tableau 7.1 : Résultats du test Khi-carré pour les variables de profil pour les étudiants tunisiens et la variable dépendante : participation à une mobilité internationale..... | 111 |
| Tableau 7.2 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 114 |
| Tableau 7.3 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés à l'institution d'origine pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 116 |
| Tableau 7.4 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 118 |
| Tableau 7.5 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 119 |
| Tableau 7.6 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 120 |
| Tableau 7.7 : Résultats du test Khi-carré pour les variables de profil pour les étudiants québécois et la variable dépendante : participation à une mobilité internationale..... | 123 |
| Tableau 7.8 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 125 |
| Tableau 7.9 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés à l'UQAM pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 127 |
| Tableau 7.10 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 128 |
| Tableau 7.11 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 129 |
| Tableau 7.12 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 130 |
| Tableau 7.13 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 133 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 7.14 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés à l'institution d'origine pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 134 |
| Tableau 7.15 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés aux universités étrangères pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 135 |
| Tableau 7.16 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 136 |
| Tableau 7.17 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 137 |
| Tableau 7.18 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 140 |
| Tableau 7.19 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés à l'UQAM pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 141 |
| Tableau 7.20 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 142 |
| Tableau 7.21 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 143 |
| Tableau 7.22 : Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 144 |
| Tableau 7.23 : Les réponses aux questions 24 à 28..... | 147 |
| Tableau 7.24 : Les réponses aux questions 24 à 28..... | 150 |
| Tableau 7.25 : Analyse factorielle en composantes principales des impacts de la mobilité internationale pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 154 |
| Tableau 7.26 : Analyse factorielle en composantes principales des impacts de la mobilité internationale pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX..... | 158 |
| Tableau 7.27 : Sommaire des réponses des étudiants québécois à la question 37..... | 159 |

LISTE DES ACRONYMES

ACDI : Agence canadienne de développement international
AUCC : Association des universités et collèges du Canada
BCEI : Bureau canadien de l'éducation internationale
CCIFQ : Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise
CREPUQ : Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec
CRSH : Conseil de recherche en sciences humaines du Canada
CRSNG : Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
ECTS: European Credit Transfer System
EQUIS : European Quality Improvement System
ESC : Ecole supérieure de commerce de Tunis
ESG : École des sciences de la gestion de l'UQAM
FQRNT : Fond québécois de la recherche sur la nature et les technologies
FQRSC : Fond québécois de la recherche sur la société et la culture.
FRSQ : Fond de la recherche en santé du Québec
HEC : Hautes Études Commerciales
IRSC : Institut de recherche de la santé du Canada.
MELS : Ministère de l'éducation, du loisir et du sport
MES : Ministère de l'enseignement supérieur de la Tunisie
MRI : Ministère des Relations Internationales
NAFSA : Association of International Educators
OST : Observatoire des sciences et des technologies
PBCSE : Programme de bourses de courts séjours à l'étranger
SRI : Service de relations internationales
UdM : Université de Montréal
UL : Université Laval
UQAM : Université du Québec à Montréal

RÉSUMÉ

Ce projet de recherche traite de la mobilité internationale des étudiants universitaires au Québec et en Tunisie. Le but de cette recherche est de sensibiliser les responsables de la mobilité étudiante en Tunisie de même que les étudiants tunisiens eux-mêmes en leur donnant un aperçu du développement et du fonctionnement du phénomène de la mobilité internationale étudiante au Québec. Pour ce faire, l'étude tente de déchiffrer les facteurs influençant la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale et elle détermine, également, les impacts et les bienfaits qu'engendre une telle expérience.

La première partie du mémoire se veut définitionnelle et théorique. Elle présente l'introduction générale en y incluant une mise en contexte et les objectifs de l'étude. En deuxième lieu, cette partie expose les fondements théoriques et les études empiriques sur lesquels se construit l'étude.

La deuxième partie est descriptive avec une analyse de premier niveau. Elle souligne, par ailleurs, la stratégie du Québec qui a su faire de la mobilité internationale une question d'intérêt majeur et met l'accent sur l'aspect gestionnaire de la mobilité internationale au Québec et en Tunisie. Il s'est avéré que la Tunisie est largement en retrait par rapport au Québec quant à la gestion de la mobilité internationale.

La troisième partie répond aux questions de recherche qui ont guidé le développement de cette étude. Cette partie se distingue par son côté pratique et concret de l'analyse de la mobilité internationale étudiante. Elle commence par présenter le cadre méthodologique de l'étude; ensuite, elle présente une analyse bien détaillée des résultats obtenus quant aux facteurs influençant la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale et les impacts d'une telle expérience tels que perçus par les étudiants qui y ont participé. Il en ressort que les facteurs d'intérêt personnel, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux influencent la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale. Et, les principaux freins empêchant la participation à une telle expérience sont : la contrainte financière, l'ignorance de ce type d'activité et la contrainte professionnelle. Enfin, il s'est avéré que la mobilité internationale a, tout d'abord, des impacts sur les compétences individuelles, ensuite, sur la carrière professionnelle de ceux qui y ont participé. Comparativement, les résultats des étudiants tunisiens diffèrent des résultats des étudiants québécois quant à l'importance des facteurs d'influence, des freins à la mobilité et des impacts.

Le dernier chapitre conclut l'étude par un retour sur les résultats, les limites de la recherche, les possibilités de recherche futures et offre des recommandations précises destinées aux responsables de la mobilité internationale en Tunisie; afin de développer et d'améliorer davantage la gestion de ce phénomène sachant que le nombre d'étudiants tunisiens qui partent à l'étranger pour études ne cesse de croître d'une année à l'autre.

Mots clés : Mobilité internationale étudiante universitaire; gestion de la mobilité étudiante; facteurs d'influence; impacts d'une mobilité internationale; programme d'échange; étudiants québécois; étudiants tunisiens.

PARTIE I : LA MOBILITE INTERNATIONALE. UNE PRIORITE DES UNIVERSITES DANS LE MONDE

La mobilité internationale des étudiants est un phénomène très répandu dans le monde entier et les Etats se mobilisent de plus en plus pour son développement.

Ce projet de recherche porte entièrement sur la mobilité internationale des étudiants universitaires parce que j'ai moi-même vécu cette expérience et j'estime qu'elle est bénéfique pour ceux qui l'ont vécue.

J'ai voulu connaître davantage ce phénomène d'un point de vue objectif. Par ailleurs, j'ai voulu souligner son importance pour tous les étudiants universitaires qui, à la fin de leurs études, plongeront dans un monde professionnel de plus en plus international.

La première partie du mémoire se veut définitionnelles et théorique. Elle montre que la mobilité internationale est devenue l'une des priorités des universités dans le monde entier. Cette partie se divise en trois chapitres.

Le premier chapitre est une introduction générale qui définit le contexte de l'étude (section 1.1) de même que le phénomène de la mobilité internationale (section 1.2). Ce chapitre présente, également, les différentes trajectoires choisies par les étudiants en mobilité internationale (section 1.3). Enfin, aux sections (1.4) et (1.5), nous spécifions les objectifs de l'étude et nous exposons le contenu du mémoire.

Les chapitres 2 et 3 de cette même partie, présentent, respectivement, une revue de la littérature théorique et empirique.

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GÉNÉRALE

Ce premier chapitre se veut être une introduction au projet de recherche. Il est divisé en 5 sous sections. D'abord, la section 1.1 présente le contexte de cette présente étude avec les raisons pour lesquelles nous avons choisi ce sujet.

La section 1.2 expose une définition de la mobilité internationale des étudiants afin de mieux comprendre le phénomène.

La section 1.3 dresse les différentes trajectoires possibles pour vivre cette mobilité internationale entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Ensuite, au sein de la section 1.4, nous exposerons les objectifs de l'étude.

Et finalement, la section 1.5 décrira le contenu du mémoire.

1.1. CONTEXTE :

L'un des phénomènes qui fait l'objet de plusieurs études dans plusieurs pays et continents dans le monde est *la mobilité internationale* des personnes quelle soit professionnelle ou académique.

Le nombre de personnes qui se déplacent vers un autre pays pour maintes raisons, ne cesse de croître et les chercheurs ont trouvé que l'une des principales caractéristiques du développement économique réside dans sa dépendance de plus en plus forte à l'égard de la production et l'utilisation de nouvelles connaissances (Mohamed Harfi, 2005).

Ainsi, la demande de personnels qualifiés et de chercheurs est en forte croissance.

Dans ce contexte, les étudiants et chercheurs du monde entier sont devenus de plus en plus mobiles cherchant encore plus de connaissances dans des pays qui sont souvent très différents des leurs.

Le focus très précis de ce projet de recherche porte uniquement sur la mobilité internationale des étudiants universitaires en sciences de la gestion et ce au Québec et en Tunisie. Deux pays complètement différents par leurs cultures, économies, politiques, systèmes éducatifs, religions,...

Le choix de ces deux pays est personnel. Je peux obtenir les informations nécessaires pour élaborer mon projet de recherche étant donné que la Tunisie est mon pays d'origine,

où j'ai complété mes études de 1^{er} cycle universitaire et le Québec est le pays où j'ai décidé de poursuivre mes études supérieures à l'Université du Québec à Montréal.

Pourquoi faire cette recherche ?

Je tenais à connaître davantage le phénomène de la mobilité des étudiants, qui est si répandu (en 2003, 2,12 millions d'étudiants étaient scolarisés dans l'enseignement supérieur en dehors de leur pays d'origine¹) dans les universités du monde entier, car je vis personnellement cette expérience et puisque je la trouve enrichissante, je souhaiterais que les étudiants tunisiens puissent la vivre en plus grand nombre.

Ce projet de recherche vise à *sensibiliser* les responsables de l'enseignement supérieur, les responsables de la mobilité étudiante de même que les étudiants tunisiens eux-mêmes en leur donnant un aperçu du développement et du fonctionnement du phénomène de la mobilité internationale étudiante au Québec. Nous insisterons en particulier sur les impacts et les bienfaits d'un tel phénomène sur la formation des étudiants universitaires qui seront les « businessmen » et « businesswomen » de demain et à ce titre les piliers de l'économie du pays.

Tout au long de la recherche, nous essaierons de déterminer : 1) quels sont les facteurs qui incitent les étudiants à participer ou non à une mobilité internationale. 2) quelles sont les étapes du processus de cette mobilité ; pour un 3) tenter d'évaluer de façon la plus réaliste possible, quels sont les impacts d'un tel phénomène sur les compétences acquises et sur la carrière des étudiants qui ont vécu l'expérience.

Mais qu'entendons-nous par mobilité étudiante internationale ?

¹ La plus grande part des étudiants en mobilité internationale était dans les pays de l'OCDE, en 2003. 1.98 million (soit 93% du nombre total des étudiants étrangers). Source : OCDE. 2006. *Rapport de référence, Enseignement supérieur. qualité, équité et efficience*. Athènes : p 27.

1.2. DÉFINITION :

La mobilité étudiante internationale réside dans la poursuite d'études à l'étranger. Cela correspond à un long séjour qui doit s'appuyer sur un statut et à un accès à un certain nombre de prestations et de droits qui vont permettre le bon déroulement des études.

La mobilité des étudiants peut être autonome : c'est-à-dire, chaque étudiant désireux de poursuivre ses études à l'étranger peut entamer des procédures qui lui permettront d'aller étudier, sur son propre compte, au sein d'une université dans un autre pays.

La mobilité peut être aussi dans le cadre d'un programme d'échange interuniversitaire au sein duquel des universités de plusieurs États participants à ce programme, s'échangent les étudiants désireux de vivre une expérience internationale dans le cadre de leurs études. Généralement, les étudiants partent pour une durée bien déterminée dans le cadre d'un programme d'échange, soit pour une ou deux sessions d'étude. Les cours suivis et réussis par ces étudiants leur fourniront des crédits applicables au programme d'étude poursuivi dans leur université d'attache, c'est-à-dire dans leur pays d'origine.

Selon le Conseil économique et social de la France, «... la mobilité internationale des étudiants est d'abord, historiquement mais aussi pratiquement, le résultat de la volonté des États de concourir à cette mobilité...»². Cette affirmation s'appuie sur une réalité administrative et juridique. En effet, chaque étudiant doit passer par des démarches administratives et des textes législatifs qui concernent tant le pays d'accueil (qui décide d'accueillir ou non l'étudiant) que le pays d'origine.

Enfin, la mobilité internationale dépend le plus souvent, du désir et de la détermination de l'étudiant de se déplacer vers un autre pays pour y étudier ; il existe néanmoins de plus en plus de cursus universitaires notamment européens, suivants lesquels l'obtention du diplôme est conditionnée par une expérience internationale.

Quelles sont les trajectoires choisies par les étudiants en mobilité internationale ?

² Conseil Economique et Social. 2005. Comparaison internationale des politiques d'accueil des étudiants étrangers : Quelles finalités ? Quels moyens ? rédigé par Guillaume Vuilletet. France : 188p.

1.3. PLUSIEURS TRAJECTOIRES :

Les étudiants qui décident de faire une expérience internationale dans le cadre de leurs études ont le choix de différentes trajectoires entre les pays du Nord souvent associés aux pays industrialisés et les pays du Sud souvent associés aux pays en développement.

1.3.1. Des pays en développement aux pays industrialisés (Sud- Nord) :

Selon Gaillard et Gaillard (1999), c'est entre 1970 et 1980 que le rythme de progression des étudiants partant faire des études à l'étranger fut le plus rapide. Cette progression est due essentiellement de la mobilité des étudiants des pays du sud vers les pays du nord.

En effet, vu le développement des systèmes d'éducation primaires et secondaires dans les pays du Sud, il y a eu une demande massive d'éducation supérieure que ces derniers ne pouvaient pas satisfaire. Donc les premières migrations pour étude du Sud vers le Nord étaient des élites financées ou par leur pays d'origine ou par le pays d'accueil ou encore des organismes ou des fondations privées.

Cependant, comme les pays du Sud ne peuvent pas financer tous les étudiants brillants qui désirent étudier à l'étranger, alors un processus de sélection a été mis en œuvre pour sélectionner les meilleurs et les expatrier.

Toutefois, les étudiants cherchant la perfection et la meilleure qualité pour leurs études supérieures optaient pour une mobilité « autonome » en autofinçant leurs études et partaient à l'étranger pour de longs séjours vers les pays du Nord.

Les étudiants du Sud poursuivent donc des études essentiellement scientifiques ou techniques conduites en totalité dans leur pays d'accueil, généralement un pays du Nord.

Cette trajectoire (Sud- Nord) est la plus importante de toutes les autres trajectoires vue les moyens, la qualité et les différentes spécialités qu'offrent les pays industrialisés en matière d'études supérieures.

1.3.2. *Entre les pays industrialisés (Nord- Nord) :*

Selon Gaillard et Gaillard (1999), qu'ils viennent du Sud ou du Nord, les étudiants se déplacent surtout vers les universités du Nord³.

A l'opposé des étudiants des pays du Sud, les étudiants du Nord se déplacent majoritairement pour des études linguistiques et effectuaient des courts séjours à l'étranger, car ils ne réalisaient pas la totalité de leur cursus universitaire.

A partir de 1986, la mobilité des compétences et des savoirs par le biais des coopérations interuniversitaires s'est multipliée. En effet, des programmes d'échanges européens tels Erasmus, Socrates ou Leonardo⁴ ont renforcé les liens économiques et culturels intra européens par une mobilité accrue des étudiants entre les pays d'Europe. 70% des étudiants français partis à l'étranger ont choisi un pays de l'Union Européenne⁵.

Néanmoins, les États-Unis restent toujours le pays le plus attractif en matière de mobilité pour les pays du Sud comme pour les pays du Nord.

Selon un rapport de l'OCDE, en 2003, les États-Unis ont accueilli le plus d'étudiants étrangers (en valeur absolue) : 28 % des effectifs totaux. Dans ce classement, ils sont suivis par le Royaume-Uni (12 %), l'Allemagne (11 %), la France (10 %) et l'Australie (9 %). Ces cinq pays accueillent à eux seuls 70 % des étudiants étrangers⁶.

³ Selon un rapport de l'UNESCO 1993, l'observation des mouvements qui se sont opérés en 1980 et en 1990 permet de constater que les étudiants des pays industrialisés se sont dirigés vers un autre pays industrialisé à raison de 97%.

⁴ On traitera davantage des programmes d'échanges européens au chapitre 5 qui traitera de la mobilité des étudiants en France.

⁵ www.education.gouv.fr/stateval

⁶ OCDE. 2006. *Rapport de référence, Enseignement supérieur : qualité, équité et efficacité*. Athènes : 30 p.

1.3.3. Des pays industrialisés vers les pays en développement (Nord- Sud) :

Cette troisième trajectoire, quoique très faible mais existante, se caractérise surtout par la mobilité des étudiants qui font de la recherche en relation avec un pays du Sud.

Afin de mieux concrétiser leurs recherches, les étudiants souvent en cycle supérieur passent des courts séjours pour vérifier leurs hypothèses de recherche ou chercher des données sur le terrain.

1.3.4. Entre les pays en développement (Sud- Sud) :

N'ayant pas forcément des accords de coopérations avec d'autres universités étrangères, les universités des pays du Sud, principalement sur le continent africain, reçoivent aussi des étudiants étrangers⁷.

Toujours selon Gaillard et Gaillard (1999), il y a eu un changement des pôles d'attraction au Sud, durant la dernière décennie. En effet, L'Inde et les Philippines étaient, dans les années 1980, les pays les plus attractifs parmi les pays du Sud et accueillait des étudiants essentiellement de l'Afrique et d'Asie du Sud- Est. Cependant, la Chine et les pays du Moyen- Orient arrivent maintenant en tête des pays du Sud en matière d'accueil d'étudiants étrangers.

Vu l'internationalisation de l'enseignement supérieur, plusieurs établissements du Nord ont mis en place des programmes de collaboration et de coopération avec des institutions du Sud, c'est ce qui est communément appelé « jumelage institutionnel ». Ces programmes permettent les échanges de personnels enseignants et chercheurs, des bourses de formation, des aides techniques et financières, un soutien à la documentation souvent en carence dans les pays du Sud.

En conséquence de ces collaborations, plusieurs étudiants du Sud choisissent d'autres pays du Sud où ils trouvent une éducation semblable à celle des pays du Nord.

⁷ D'après le ministère tunisien de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la technologie, 70% des étudiants étrangers accueillis en Tunisie sont d'origine africaine.

1.4. OBJECTIF DE L'ÉTUDE :

En s'intéressant de près au système d'enseignement supérieur tunisien, il apparaît qu'il est très différent par ses caractéristiques de celui du Québec et que le gouvernement tunisien accordait peu de bourses d'étude à l'étranger.

Comme exemple, les étudiants tunisiens partent à l'étranger pour faire tout un programme d'étude et non pas pour une ou deux sessions, pour la simple raison qu'il n'existe pas de programmes d'échange entre des universités tunisiennes et des universités étrangères.

Les étudiants universitaires tunisiens boursiers et non boursiers partent dans le cadre de ce qu'on appelle une mobilité « autonome » ou encore mobilité individuelle ; c'est-à-dire qu'ils partent étudier à l'étranger sans aucune liaison avec une université tunisienne et ils auront à la fin de leurs études un diplôme d'une université étrangère.

Dans le contexte de mondialisation croissante et universelle qui se développe dans tous les secteurs d'activité, notamment dans les universités, plusieurs questions se posent, à notre avis d'elles-mêmes, en ce qui concerne l'enseignement supérieur en Tunisie et la mobilité des étudiants tunisiens en particulier. Ces questions feront l'objet de notre recherche sous différentes catégories.

Sur la base de ce que j'ai vécu en matière de mobilité internationale, l'objectif initial de l'étude est de permettre à un plus grand nombre d'étudiants tunisiens de vivre cette expérience qui s'est avérée enrichissante pour la majorité des étudiants qui y ont participé et d'évaluer les intérêts des étudiants tunisiens pour une mobilité internationale.

Nous nous intéresserons de près à la perception des étudiants de ce phénomène, aux facteurs qui les incitent à participer ou non à une telle expérience ainsi qu'au processus de la décision d'y aller et ressortir les obstacles qui freinent la multiplicité des étudiants participants à une mobilité internationale. Pour se faire, nous essaierons de répondre aux questions suivantes :

- ✓ Quelles sont les différentes formes de la mobilité ? Quelle forme est la plus utilisée dans les deux pays ?
- ✓ Quels sont les facteurs influençant la décision à participer ou non à une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants ?

- ✓ Quels sont les principaux freins à la mobilité internationale ?
- ✓ Quels sont les impacts d'une mobilité internationale sur les compétences individuelles acquises et sur la carrière, tels que perçus par ceux qui y ont participé ?

Le second objectif de l'étude est d'inciter le gouvernement tunisien ainsi que les administrateurs universitaires à instaurer des programmes d'échanges interuniversitaires et de réserver un budget pour des programmes d'aide financière pour les étudiants désireux de participer à une mobilité internationale au cours de leurs cursus universitaires. Pour se faire, nous devrions trouver des réponses aux questions suivantes :

- ✓ Quelles sont les caractéristiques propres au système tunisien et au système québécois en matière de mobilité internationale?
- ✓ Comment est gérée la mobilité internationale des étudiants et au Québec et en Tunisie ?
- ✓ L'existence de programmes d'échange interuniversitaire est-il souhaitable en Tunisie ?
- ✓ Quels sont les points de vue des principales parties prenantes : les étudiants, les gestionnaires de la mobilité et les responsables de l'enseignement au ministère de l'enseignement supérieur en Tunisie par rapport aux programmes d'échange ?

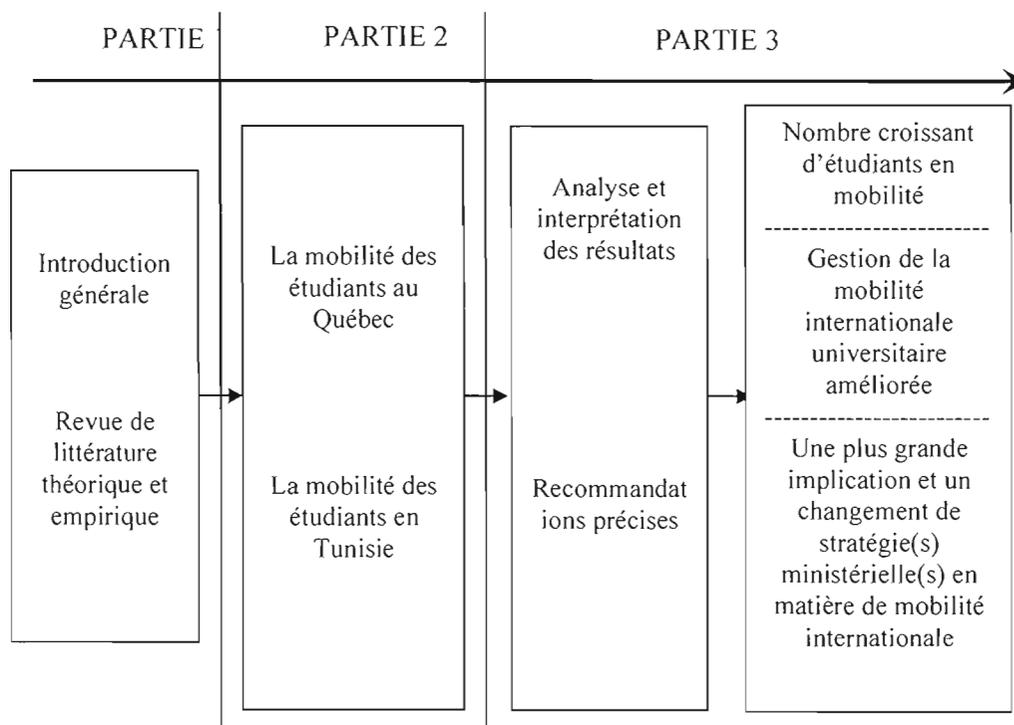
Toutes ces questions visent à bien comprendre le phénomène de la mobilité internationale et à mettre en relief les bienfaits des programmes d'échange interuniversitaire instaurés dans d'autres pays comme le Québec et de faire le lien, s'il nous semble à propos et bénéfique, avec le modèle tunisien.

Cette recherche a, donc, pour but d'informer, d'éclairer et peut être d'inciter les responsables de l'enseignement supérieur en Tunisie à faire de la mobilité internationale une question d'intérêt majeur.

Cette même recherche tente d'attirer l'attention des responsables de l'éducation en Tunisie vers le phénomène de participation à des programmes d'échange avec des universités d'autres pays avec comme objectif : multiplier le nombre d'étudiants tunisiens en mobilité internationale dans les prochaines années et leur permettre de vivre une expérience qui s'est avérée enrichissante pour ceux qui l'ont vécu.

1.5. Contenu du mémoire :

Figure 1. Structure du mémoire



Ce projet de mémoire comporte 8 chapitres qui sont regroupés sous 3 parties, comme le montre bien la figure ci-dessus.

La partie 1 comprend :

- L'introduction générale qui nous explique le contexte du présent projet de recherche tout en spécifiant les objectifs de l'étude (chapitre 1).
- La revue de littérature théorique qui nous expose les différentes théories sur lesquelles repose cette étude (chapitre 2).

- La revue de littérature empirique qui nous expose les différentes études empiriques élaborées dans le cadre de la mobilité internationale des étudiants (chapitre 3).

La partie 2 comprend :

- La mobilité des étudiants au Québec (chapitre 4) qui nous renseigne sur les opportunités de départs à l'étranger ainsi que les différentes statistiques en matière de mobilité internationale. Ce chapitre met l'accent, également, sur la gestion de la mobilité internationale des étudiants au Québec en général et au sein de l'UQAM en particulier.
- La mobilité des étudiants en Tunisie (chapitre 5) : au sein de ce chapitre, nous parlerons des caractéristiques de l'enseignement supérieur de la Tunisie afin de faire une mise en contexte. Ensuite, nous parlerons des coopérations internationales qu'a la Tunisie avec les autres pays en matière d'éducation et les possibilités de départ à l'étranger qui s'offrent aux étudiants tunisiens. Puis nous mettrons l'accent sur la gestion de la mobilité internationale et dans les universités et au ministère de l'Enseignement Supérieur. Des statistiques sur les étudiants tunisiens à l'étranger et les étudiants étrangers en Tunisie seront révélées afin de voir l'ampleur du phénomène de la mobilité en Tunisie.

La partie 3 présente:

- La méthodologie choisie pour cette étude (chapitre 6).
- Les analyses et les interprétations des résultats (chapitre 7).
- La conclusion générale au sein de laquelle on retrouve un rappel des principaux résultats ainsi que des recommandations précises pour augmenter le nombre d'étudiants tunisiens en mobilité internationale et, notamment, pour une gestion plus performante de la part des universités et du gouvernement tunisien de la mobilité des étudiants tunisiens vers l'étranger (chapitre 8).

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTÉRATURE THÉORIQUE

Ce chapitre présente la revue de la littérature théorique. Il consiste à établir un fondement théorique en rassemblant les plus importantes théories portant sur la mobilité étudiante internationale. Ainsi nous développerons une assise solide de fond pour fournir un cadre théorique et conceptuel et construire notre modèle.

Ces théories nous ont, entre autre, permis de choisir les variables dépendantes et les variables indépendantes de notre étude.

La première section 2.1, répond à la question primordiale : pourquoi internationaliser l'enseignement supérieur ?

La section 2.2 examine de près la théorie du « brain drain » ou la fuite des cerveaux. Dans un premier temps, le déplacement des cerveaux des pays émergents vers les pays industrialisés (2.2.1) est examiné. Dans un deuxième temps, le brain drain des pays du Sud et précisément d'Afrique (2.2.2) est exposé.

La section 2.3 présente la théorie du push /pull vue par trois auteurs Diambomba (1989) Gaillard & Gaillard (1999) et Mazzarol et Soutar (2002). Enfin la section 2.4 traite de la théorie du capital de mobilité de Vaniscotte et al (2003).

Notre conclusion fait une brève synthèse du contenu du chapitre et annoncera le lien avec le chapitre trois.

2.1. POURQUOI INTERNATIONALISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Faire des études à l'étranger, partir dans un autre pays pour faire de la recherche, intégrer un des établissements qui fonctionnent en collaboration avec d'autres établissements dans d'autres pays ou encore avoir un diplôme international, sont toutes des décisions que la plupart des étudiants, chercheurs et professeurs préconisent pour maintes raisons.

En fait l'internationalisation de l'enseignement supérieur répond à des motifs ou motivations de type différent. Nous essaierons dans ce qui suit d'en éclaircir les plus importants :

D'un point de vue politique, l'internationalisation de l'enseignement supérieur est un instrument de politique étrangère, pour la sécurité nationale et la paix entre les nations.

D'un point de vue économique, l'éducation devient de plus en plus un produit d'exportation et de plus, l'internationalisation de l'enseignement et le développement économique et technologique sont de plus en plus liés. Sans oublier aussi l'importance de l'internationalisation sur le marché de l'emploi ; en effet, il existe un repérage des compétences pour les nouveaux diplômés qui vont devoir opérer dans un environnement de plus en plus international.

Du point de vue universitaire, la qualité de l'enseignement prime. Pour cela la plupart des universités accentuent la dimension internationale de l'enseignement, de la recherche et du service afin de créer, au niveau de la qualité, une valeur ajoutée dans l'enseignement supérieur mais il faut faire attention aux excès d'uniformité et d'homogénéité.

Et enfin, du point de vue culturel et social, nous nous entendons tous sur le fait qu'il y ait une diversité culturelle et ethnique au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre et qu'il y ait un besoin important à améliorer la communication interculturelle ; cela est considéré comme un motif puissant pour internationaliser un système éducatif national.

Bien évidemment ces quatre motifs ne sont pas distincts et ne s'excluent pas l'un l'autre ; bien au contraire, ils s'interpénètrent de plus en plus et constituent les motivations clés à l'internationalisation de l'enseignement.

Les raisons qui poussent un individu, un établissement ou une nation à se diriger vers l'internationalisation sont multiples et complexes, elles se situent à plusieurs niveaux et elles évoluent dans le temps en fonction de l'évolution des besoins et des tendances. Ci-après j'ai choisi de présenter brièvement les théories qui m'ont semblé expliquer le mieux le phénomène de la mobilité internationale des étudiants universitaires.

2.2. LA THÉORIE DU « BRAIN DRAIN » :

Le brain drain, ou encore appelé la fuite des cerveaux, désigne les flux migratoires des scientifiques et des chercheurs s'installant à l'étranger pour trouver de meilleures conditions de travail ou de rémunération⁸.

2.2.1. Des pays émergents vers les pays industrialisés-les gagnants :

La migration des compétences en direction des pays industrialisés n'a pas cessé depuis des décennies. Selon un rapport du Conseil Economique et Social⁹, les causes qui sont les plus fréquemment évoquées pour expliquer ces transferts sont d'une part la situation particulièrement fragile des jeunes diplômés dans leur pays d'origine et d'autre part les besoins des pays riches en matière de main d'œuvre.

En effet, il existe certaines professions vers lesquelles les travailleurs nationaux des pays développés semblent être moins portés ; par exemple aux États-Unis : les infirmiers et infirmières, les sages femmes (...), d'où le besoin et l'attraction de travailleurs qualifiés des pays en développement en leur offrant de meilleures conditions de travail et de meilleures rémunérations.

⁸ D'après Wikipédia.fr

⁹ Conseil Economique et Social. 2005. *Comparaison internationale des politiques d'accueil des étudiants étrangers : Quelles finalités ? Quels moyens ?* rédigé par Guillaume Vuilletet. France : p46-p59.

Prenons l'exemple du secteur de la santé qui constitue le secteur privilégié de captation de compétence : la majorité des médecins formés en premier temps dans leurs pays d'origine (qui est souvent un pays en développement) partent en mobilité pour étudier leur spécialité à l'étranger pour différentes raisons (les conditions d'étude, la renommée de certains professeurs et les moyens de recherche,...) et y restent ou trouvent d'autres opportunités dans d'autres pays industrialisés. De ce fait, leurs pays d'origine assistent à une déperdition importante de fonds publics directement ou indirectement investis dans la formation de ces étudiants et futurs travailleurs.

En 2001, le rapport du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain indiquait qu'environ 60% des médecins et dentistes nigériens formés dans leurs propres institutions dans les années 80 ont quitté leur pays après leur formation vers d'autres pays développés¹⁰.

Cependant, la fuite des cerveaux a été justifiée par le fait que les étudiants universitaires des pays en développement trouvent de meilleures conditions de travail et de meilleurs moyens de recherche afin d'acquérir de plus amples connaissances, expertises et reconnaissance dans leur profession. Et après avoir émigré pendant des années, l'étudiant s'imprègne de la culture de son pays d'accueil et tisse des liens avec des contacts qui leur proposent de travailler avec eux.

Confronté à la question de retour ou non dans son pays d'origine, qui le plus souvent est affligé par l'instabilité politique, les conflits ethniques, le jeune professionnel décidera, la majorité du temps, de saisir l'opportunité de travailler hors de son pays d'origine qui offre plus d'avantages; cela renforce le brain drain de certains pays en développement.

La circulation des élites selon Gaillard & Gaillard (1999) est tributaire de tout un ensemble de raisons comme la recherche d'un espace de liberté scientifique, de bonnes conditions de travail, de bonnes conditions de vie, la recherche de prestige

¹⁰ Conseil Economique et Social. 2005. Comparaison internationale des politiques d'accueil des étudiants étrangers : Quelles finalités ? Quels moyens ? Rédigé par Guillaume Vuilletet. France : page 48.

ou de mobilité sociale, la fuite d'un lieu qui ne présentait plus les conditions nécessaires à l'étude et à la recherche, voire qui devenait dangereux pour eux, ... (Gaillard & Gaillard, p.31).

D'où la controverse du brain drain où s'affronte deux courants dans une perspective économique, à savoir : les internationalistes et les nationalistes.

Les internationalistes qui analysent cette migration scientifique vers un pays du nord comme un phénomène normal dans un marché de plus en plus international dans la mesure où toute compétence va là où la rémunération et la productivité sont optimales.

Les nationalistes s'appuient sur le fait que l'économie internationale ne permet pas une répartition équitable des compétences et que les mouvements migratoires des compétences sont artificiels par les politiques migratoires sélectives des pays d'accueil (idem, p.48-49).

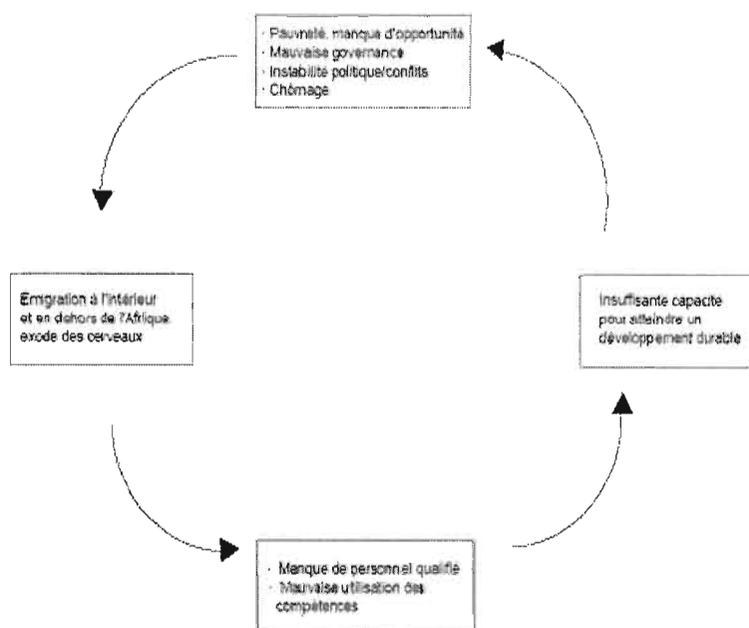
En prenant en considération ces deux courants de pensée, Gaillard & Gaillard (1999) ont montré que le brain drain des uns constituait le brain gain des autres. En s'appuyant sur l'histoire, l'enjeu des migrations scientifiques fut suffisamment clair pour que les pays du nord aient mené des politiques structurées et cohérentes d'attraction des savants et élites intellectuelles dans leur pays et pouvoir ainsi créer de meilleurs pôles scientifiques (idem, p.33).

2.2.2. Les pays du Sud, d'Afrique en particulier : les grands perdants :

Selon le rapport du Conseil Economique et Social¹¹, les pays les plus lésés par ce phénomène sont les pays du Sud et précisément les pays de l'Afrique qui sont en train de perdre la majorité de leurs élites et cerveaux en faveur des pays du Nord.

L'infographie suivante résume la situation en Afrique en général :

¹¹ Conseil Economique et Social. 2005. *Comparaison internationale des politiques d'accueil des étudiants étrangers : Quelles finalités ? Quels moyens ?* rédigé par Guillaume Vuilletet. France : p 49-p 51.



Source : rapport rédigé par Guillaume Vuilletet pour le Conseil Economique et Social. (2005, p.51).

L'Afrique est le continent le plus touché par cette fuite de cerveaux, et le phénomène demeure plus actuel que jamais.

Selon un article de Christian Losson intitulé « Il y a plus de médecin béninois en Ile de France qu'au Bénin », paru dans la Libération, le 20 juillet 2007 :

« ... l'exode des cerveaux se poursuit à un rythme effréné. Haïti, Cap-Vert, Samoa, Gambie et Somalie ont vu ces dernières années plus de la moitié de leur élite siphonnée par les pays riches... « un transfert inverse de technologie » ... si les plus touchés restent Haïti (plus de 80% d'exode) et les pays africains, les pays les moins avancés asiatique, avec moins de 5% de départ, ont su conserver leur élite ». (Christian Losson, 2007)

La CNUCED milite donc pour la « circulation des compétences » plutôt que « l'exode des compétences ». Il faut bien noter que l'absence d'alternative dans certains pays d'origine incite les étudiants qui sont partis faire des formations pointues dans des pays industrialisés à y rester.

En résumé, le brain drain prend donc naissance de la migration des élites après qu'ils aient terminé leurs études dans leurs pays d'origine, ou encore de la mobilité internationale des étudiants universitaires qui partent en premier lieu pour une courte période afin de terminer une partie de leurs études mais qui restent par la suite dans leur pays d'accueil ou encore, qui trouvent d'autres opportunités de travail ailleurs que dans leurs pays d'origine.

La mobilité des étudiants universitaires renforce, donc, le brain drain et tous les pays militent contre ce phénomène en améliorant leurs systèmes et en attirant davantage leurs élites ainsi que leurs étudiants, en général, à revenir chez eux et pouvoir ainsi bénéficier de l'expérience et des connaissances acquises de ces derniers par leur mobilité internationale.

2.3. LA THÉORIE DU PUSH /PULL :

Plusieurs auteurs se sont basés dans leur analyse sur la théorie des facteurs (push / pull) influençant la décision d'une migration.

Les facteurs push sont liés au pays d'origine et *incitent* les étudiants à participer à une mobilité internationale.

Les facteurs pull sont liés au pays d'accueil et *attirent* les étudiants vers ces pays en participant à une mobilité internationale au sein de leurs établissements.

La plupart des auteurs se sont mis d'accord sur le fait que les facteurs push correspondent aux caractéristiques du milieu socio économique du pays d'origine et les facteurs pull correspondent aux caractéristiques du contexte socio économique du pays étranger (Diambomba (1989, p.2) et Mazzarol et Soutar (2002, p.82)).

Cependant, Gaillard & Gaillard (1999) stipulent que les facteurs répulsifs « push » associés au lieu d'origine correspondent aux facteurs attirants « pull » du lieu d'accueil.

Le tableau suivant résume tous les facteurs push et pull des plus importants auteurs sur le sujet :

| | <i>Les facteurs Push</i> | <i>Les facteurs Pull</i> |
|--|--|--|
| <p><i>Diambomba (1989) :</i> (Afrique) Les deux facteurs influencent les décisions publiques ainsi que les décisions privées</p> | <p>=caractéristiques du milieu socio économique du pays d'origine</p> <ul style="list-style-type: none"> * Inexistence de programmes spécifiques dans le pays d'origine * processus de sélection utilisé par le système d'éducation africain * le manque de disponibilité pour les études universitaires * perception que l'instruction à l'étranger est de meilleure qualité * les problèmes d'ordre politique et économique rattaché au pays d'origine | <p>=caractéristiques du contexte socio économique du pays d'accueil.</p> <ul style="list-style-type: none"> * la perception de supériorité et de prestige * l'impression que les études à l'étranger accroissent les possibilités d'emplois * facteurs financiers : bourses,... * attrait à l'inconnu * goût de l'aventure... |
| <p><i>Gaillard & Gaillard (1999)</i></p> | <p>Les facteurs répulsifs « push » associés au lieu d'origine correspondent aux facteurs attirants « pull » du lieu d'accueil.</p> | |
| | <p><u>-structurel/push</u> : facteurs structurels locaux repoussant les étudiants de leur pays. On trouve alors sous cette rubrique les facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> * carence ou inadéquation des formations et des cursus locaux entraînant des politiques incitatives à l'expatriation par les pays d'origine * croissance économique rapide entraînant un besoin en personnel formé ou des changements dans les politiques économiques favorisant des secteurs déficitaires en personnel spécialisé. * des contraintes politiques ou sociales entraînant des restrictions d'accès aux études supérieures. <p><u>-personnel/push</u> : facteurs personnels repoussant l'étudiant du pays où il se trouve :</p> <ul style="list-style-type: none"> * impossibilité de suivre le cursus | <p><u>-structurel/pull</u> : facteurs structurels situés à l'étranger et attirant les étudiants à venir migrer dans le pays concerné :</p> <ul style="list-style-type: none"> * disponibilité des places dans les institutions des pays du Nord * renforcement de liens diplomatiques entre pays en accords bilatéraux * politique d'éducation dans les pays d'accueil visant l'internationalisation de l'enseignement supérieur,... <p><u>-personnel/pull</u> : facteurs personnels qui font que l'étudiant est attiré vers un autre pays que le sien :</p> <ul style="list-style-type: none"> * possibilité pour l'étudiant d'avoir une bourse * l'espoir d'une émigration à plus long terme et d'avoir une |

| | | |
|---|---|--|
| | <p>souhaité</p> <ul style="list-style-type: none"> * le souhait de fuir une situation politique contraignante). | <p>expérience professionnelle plus rémunérée</p> <ul style="list-style-type: none"> *le désir d'étudier dans des institutions de pointe et d'appartenir à la communauté scientifique internationale *le souhait d'acquérir une expérience à l'étranger, de connaître une autre culture ou de perfectionner une langue * la présence de compatriotes ou de proches qui acceptent de fournir un soutien économique à l'étudiant |
| <p><i>Mazzarol et Soutar (2002)</i></p> | <p>Le choix de l'étudiant d'aller étudier à l'étranger repose sur plusieurs facteurs d'ordre économique et social liés au pays d'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Le manque des programmes désirés dans le pays d'origine * La disponibilité d'aller poursuivre des études à l'étranger et pouvoir immigrer * La qualité supérieure des programmes à l'étranger. | <p>Le choix de l'étudiant d'aller étudier à l'étranger repose aussi sur plusieurs facteurs d'ordre économique et social liés au contexte du pays d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> *La connaissance du pays d'accueil *Les recommandations des amis et parents pour le pays hôte *Les coûts financiers et sociaux relatifs au pays d'accueil *L'environnement et le style de vie *Les liens sociaux et la proximité géographique |

2.4. LA THÉORIE DE VANISCOTTE ET AL :

En se basant sur les recherches de Murphy–Lejeune, les auteurs ont élaboré « un portail d'étudiants mobiles en l'an 2000 »¹² au sein duquel ils se sont posés des questions pertinentes quant à la compréhension de la mobilité internationale des étudiants. Vaniscotte et al ont voulu connaître les caractéristiques des étudiants mobiles (âge, sexe, niveau d'étude, institution, statut,..), les raisons pour lesquelles les étudiants décident de partir à l'étranger, les facteurs d'attraction et de rejet vers un pays, une université ou encore un programme d'étude, les obstacles rencontrés, les expériences vécues pendant le séjour à l'étranger et les effets positifs et bénéfiques de cette mobilité (Vaniscotte et al 2003, p.40-41).

Les auteurs exposent, dans leur ouvrage, la théorie du *capital de mobilité*. En fait, ils essaient de voir pourquoi un étudiant est plus mobile qu'un autre.

Le capital de mobilité, selon les auteurs, est une composante du capital humain (Becker, 1964) qui permet à un individu d'accroître ses compétences et sa capacité productrice, et complémentaire au capital culturel (Bourdieu, 1980), vu que le capital de mobilité permet aux individus d'augmenter leur compétences en conséquence de la richesse de l'expérience internationale vécue en passant un séjour à l'étranger et en côtoyant de nouvelles cultures (idem, 46).

Afin de mieux comprendre cette théorie, il faut analyser ses quatre composantes principales à savoir : l'histoire familiale et personnelle, les expériences antérieures de mobilité à l'étranger, liées aux compétences linguistiques acquises, les expériences d'adaptation, et enfin certains traits de personnalité (idem, p.46-47).

Les auteurs font la différence entre un étudiant voyageur qui conçoit le séjour à l'étranger comme une étape biographique inéluctable et l'étudiant sédentaire qui ressent l'absence de mobilité (absence ou manque d'expérience de voyage à l'étranger) jusque là comme limitation. Et là, la personnalité joue un grand rôle pour la correction du parcours biographique restreint de l'étudiant et le pousse à avoir plus confiance en lui en optant pour la mobilité internationale.

¹² Vaniscotte, Francine (dir.publ.), Aude Houguenague (dir.publ.), Anne West (dir.publ.), Apostolis Dimitropoulos, Elizabeth Murphy-Lejeune et Eleanor Stokes. 2003. *La mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité? Comparaison France – Royaume-Uni*. Paris : L'Harmattan, p 39- 91.

CONCLUSION :

L'internationalisation de l'enseignement supérieur, la quête du savoir, des connaissances, des compétences, l'ouverture sur d'autres cultures, le déplacement à l'étranger pour étudier et côtoyer des gens différents, un milieu différent,... bref la mobilité internationale des étudiants est devenue une des clés de réussite des pays et des individus.

Plusieurs auteurs et chercheurs se sont intéressés des théories de ce phénomène, de plus en plus fréquent, ainsi que des facteurs repoussant les étudiants de leurs pays d'origine incitant, ainsi, à une mobilité internationale (Push) et les facteurs attirant les étudiants vers les pays d'accueil (Pull).

La théorie du brain drain, ou encore appelée la fuite des cerveaux, commence par une mobilité internationale des élites. Mais cette mobilité peut être négative pour le pays d'origine dans le cas où il n'exploite pas les compétences et le savoir que les étudiants sont partis pour les acquérir à l'étranger.

Au prochain chapitre, nous nous intéresserons de près aux facteurs incitant un départ à l'étranger ainsi qu'aux facteurs dissuadant une mobilité, cette fois sur la base des études empiriques que nous avons répertoriées. Dans un deuxième temps, nous exposerons les obstacles à la mobilité internationale. Ensuite nous nous attarderons sur les impacts de la mobilité étudiante sur les compétences acquises et la carrière de ceux qui la préconisent.

CHAPITRE 3 : REVUE DE LITTÉRATURE EMPIRIQUE

Après avoir exposé, au précédent chapitre, les différentes théories de la mobilité internationale des étudiants et connu les disciplines de fond qui permettent d'étudier ce phénomène, il est pertinent de s'attarder sur les études empiriques établies à ce sujet.

La revue de la littérature théorique et le résultat des études empiriques, ci-après, nous ont permis de conceptualiser et d'opérationnaliser notre étude.

Ce chapitre est divisé en trois parties. En premier lieu, les facteurs qui incitent les étudiants à participer à une mobilité internationale sont présentés selon quelques auteurs (section 3.1). Ensuite, une présentation est faite de quelques freins à la mobilité, qui représentent les facteurs dissuadant les étudiants à participer à une telle expérience (section 3.2). Et enfin, la section 3.3 cherche à identifier quelques impacts d'une participation à une mobilité internationale et ce pour les compétences individuelles acquises et la carrière.

3.1. LES FACTEURS QUI INCITENT À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Plusieurs études ont été faites afin de trouver les facteurs incitant les étudiants universitaires à favoriser la mobilité internationale ainsi que les facteurs dissuadant cette mobilité et y remédier dans la mesure du possible.

La plupart des auteurs spécialistes de la mobilité internationale parlent des facteurs push et pull comme Mazzarol et Soutar (2002), qui ont approfondi leurs recherches pour mieux comprendre ces facteurs auprès d'étudiants dans des pays en voie de développement.

3.1.1. L'étude de Mazzarol et Soutar (2002) :

L'étude de Mazzarol et Soutar (2002) a été faite auprès de 2485 étudiants originaires de quatre pays en développement : 152 étudiants de l'Inde, 689 étudiants de la Chine, 404 étudiants de l'Indonésie, et 361 étudiants du Taiwan. Plus de la moitié de l'échantillon (53%) était des étudiants internationaux dont 69% étaient des étudiants en Australie pour la première fois et 84% des étudiants inscrits en administration des affaires. 55% de l'échantillon était des femmes et l'âge moyen des étudiants interrogés était de 24 ans.

L'étude a été faite entre 1996 et 2000 par l'entremise d'un questionnaire traduit dans différentes langues maternelles des étudiants de l'échantillon. Des groupes de discussion, composés d'étudiants, ont été sollicités pour débattre de « la nature de la prise de décision de l'étudiant en détail » (idem, p 84).

Le but de l'étude est d'identifier les raisons pour lesquelles les étudiants ont choisi une destination particulière pour leurs études. Il s'agit, donc, d'identifier à la fois des facteurs « push » liés au pays d'origine et des facteurs « pull » liés au pays d'accueil¹³.

Selon les auteurs, les facteurs push les plus importants sont :

- ✓ *La perception qu'un cours outre-mer est meilleur que le cours local* : 92% des étudiants taiwanais et indonésiens ainsi que 93% des étudiants indous ont confirmé l'importance de ce facteur pour leur décision de partir à l'étranger
- ✓ *L'idée que l'étudiant gagnera à mieux comprendre la culture occidentale à travers une éducation internationale et la possibilité d'immigrer* : 91% des étudiants chinois et taiwanais ont souligné l'importance de ce facteur pour le décision.

¹³ Voir le tableau des facteurs push et pull du chapitre 2 du présent mémoire.

✓ *L'indisponibilité de places pour étudier le programme souhaité dans son pays d'origine* : (51% des étudiants taiwanais et indonésiens ont clamé ce facteur)

Les facteurs pull les plus importants, selon les résultats de l'étude, sont :

✓ *La connaissance du pays d'accueil* : cela inclut la facilité et la disponibilité d'informations sur le pays d'étude, le niveau de connaissance de ce dernier, sa qualité d'éducation et sa qualification. Ces quatre variables sont toutes importantes pour les étudiants des quatre pays d'étude. Les pourcentages des étudiants qui ont répondu quant à l'importance de ces facteurs sont supérieurs à 80% pour les quatre pays. Donc, le pays d'accueil doit avoir une bonne réputation quant à ses services éducatifs, la qualité de ces derniers et l'information sur ces services doit être disponible et facile d'accès pour tous les étudiants.

✓ *Les recommandations des amis et des parents* : les parents influencent beaucoup la décision de leurs enfants, ou parents en général, quant au choix du pays de destination en se basant sur ce qu'ils ont vécu comme expérience de mobilité internationale ou selon ce qu'ils connaissent à travers les médias des pays les plus réputés pour de meilleures études. Selon cette étude, 80% des étudiants indonésiens, 67% taiwanais, 60% indous et 52% chinois ont confirmé l'importance des recommandations de leurs parents quant à leur choix du pays de destination.

✓ *Les facteurs de coûts* : l'opportunité de travailler à temps partiel en simultané avec les études est un facteur très important pour les étudiants des quatre pays (91% des étudiants indous, 85% des étudiants chinois). D'autres facteurs de coût comme le crime, la sûreté et la discrimination raciale sont déterminés d'une grande importance par les étudiants interrogés (81% des étudiants taiwanais, 85% des étudiants indonésiens).

✓ *Les liens sociaux* comme la présence de la famille ou des amis dans le pays d'accueil (79% des étudiants indonésiens, 75% des étudiants indous).

✓ *La proximité géographique* du pays d'accueil et du pays d'origine était importante pour les étudiants indonésiens (62%) pour choisir le pays de destination de leur mobilité. Cependant, ce facteur n'était pas d'une grande importance pour les autres pays. Mais il permet d'expliquer le flot des étudiants entre le Canada et les Etats-Unis, la Corée et le Japon ou encore l'Indonésie et l'Australie.

✓ *Les facteurs institutionnels* : l'étude a pu déceler des facteurs liés à l'institution du pays d'accueil par ordre d'importance selon les étudiants et voici, donc, cinq des plus importants facteurs selon les étudiants interrogés : la réputation de l'établissement pour la qualité de l'éducation, les liens ou les alliances que l'établissement a avec d'autres établissements familiers à l'étudiant, la réputation du personnel qualifié de l'établissement, la référence du bouche à oreille et le nombre d'étudiants inscrits à l'établissement.

Cependant, parmi tous ces facteurs, il y en a qui peuvent être à la fois des facteurs incitant et dissuadant l'étudiant à participer à une expérience de mobilité internationale. Selon les auteurs, les facteurs tels que : les coûts du voyage, la discrimination raciale, la sûreté, le coût de la vie, la possibilité de travail à temps partiel en parallèle avec les études, peuvent influencer positivement ou négativement la décision de départ des étudiants et, aussi, le choix de leur destination.

Cette étude nous a été d'une grande aide pour la réalisation du questionnaire. En effet, plusieurs facteurs de cette étude ont été repris dans le questionnaire qui a été administré aux étudiants québécois et tunisiens. De plus, l'étude a été faite auprès d'étudiants dans des pays en voie de développement, comme c'est le cas pour les étudiants tunisiens de notre étude.

3.1.2. L'étude de l'agence Socrate-Leonardo da Vinci (2003) :

Une deuxième étude a été entreprise par l'agence Socrates-Leonardo da Vinci en France en avril 2003 auprès des étudiants de l'Université de Marne-la-Vallée, qui sont considérés sédentaires vu le taux très faible de mobilité internationale de ses étudiants (1%).

Cette étude avait pour but d'analyser l'attitude des étudiants vis-à-vis de la mobilité internationale. L'agence a essayé d'avoir des réponses pertinentes aux trois questions fondamentales qui constituent les objectifs de l'étude, à savoir : quels sont les freins à la mobilité internationale ? Quelle est la valeur ajoutée de la mobilité internationale selon les étudiants ? Et quels peuvent être les moyens d'action pour développer la mobilité internationale ?

320 étudiants de l'Université Marne-la-Vallée ont été sollicités aux fins de l'étude dont :

- ✓ 290 n'ayant jamais effectué d'études ni de stages à l'étranger dont nous parlerons de leurs résultats à la prochaine section qui traitera des obstacles à la mobilité internationale.
- ✓ 30 étudiants partis à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS entre 2000 et 2003

L'outil de recherche choisi était des entretiens téléphoniques et des entretiens face à face sur le campus universitaire

Les résultats démontrent qu'il y avait une attitude largement positive vis-à-vis la mobilité internationale. En effet, plus de huit étudiants sur dix jugent intéressant ou très intéressant le principe d'une telle mobilité.

Quant à la destination géographique, les étudiants de Marne-la-Vallée sont relativement indifférents à ce facteur (42%).

De plus, plus de 2/3 (67%) des répondants ont invoqué la pratique de la langue comme principal atout d'une mobilité internationale et l'ont classé comme premier choix.

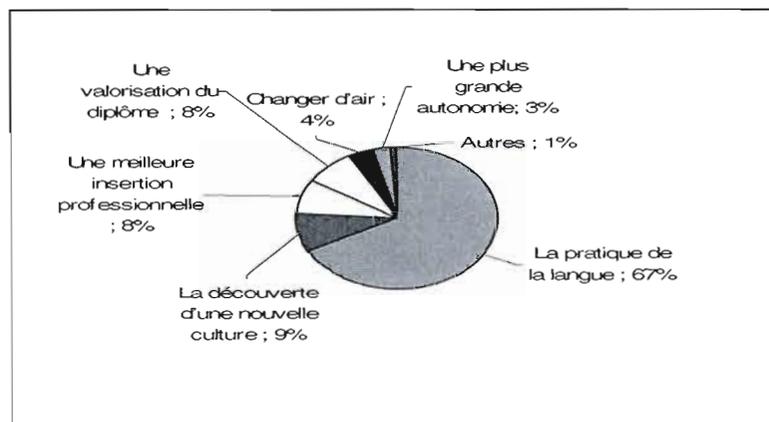
L'étude a fait ressortir d'autres facteurs d'autant plus importants pour la motivation des étudiants à suivre une formation à l'étranger :

- ✓ 51% des étudiants ont confirmé l'importance de la découverte d'une nouvelle culture.
- ✓ 49% des étudiants ont invoqué l'importance de la possibilité de la valorisation de leur diplôme à leur retour au pays d'origine.

- ✓ 44% des étudiants ont attribué une grande importance à la perspective d'une meilleure insertion professionnelle suite à une mobilité internationale.

La figure 2 ci-dessous tirée de l'étude de l'université Marne-la-Vallée montre bien les facteurs les plus motivants que les étudiants sollicités ont invoqués et classés comme 1^{er} choix de leurs principaux atouts d'une mobilité internationale.

Figure 2
Quels sont les principaux atouts d'une formation à l'étranger ?
(1^{er} choix)



Source : Etude réalisée par l'agence Socrates-Leonardo da Vinci France à l'Université Marne-la-Vallée 2003

Cependant la majorité des étudiants interrogés affirment être personnellement intéressés par une expérience internationale plutôt dans le cadre d'une formation aboutissant à un diplôme que dans le cadre d'un stage.

Cette étude, comme la précédente, nous a été d'une grande aide pour la réalisation des rubriques et des facteurs dans le questionnaire administré aux étudiants de notre étude.

3.1.3. L'étude de Vaniscotte et al (2003) :

Une troisième étude de Vaniscotte et al (2003) avec la collaboration de Murphy-Lejeune¹⁴ correspond parfaitement à notre recherche.

Cette étude a pour objectif de connaître le « capital de mobilité » des étudiants, leurs motivations à partir étudier à l'étranger, le processus de choix de leur destination, l'importance de la langue pour eux, les obstacles à la mobilité et les principales retombées du séjour vécu par ceux qui ont décidé de participer à une mobilité internationale.

L'échantillon est constitué de 12 étudiants européens dont 9 filles et 3 garçons. Les nationalités dominantes des étudiants sont : l'Espagne, l'Italie et la France. Les disciplines de ces étudiants sont : la langue et les sciences sociales. 6 étudiants étaient linguistiques professionnels. Les 6 autres étaient non linguistiques dont 4 en sciences politiques, 1 en histoire géographique, 1 en économie.

La recherche était qualitative et différait des autres études qui sont pour la majorité quantitatives avec l'administration d'un questionnaire et des analyses statistiques. Les auteurs ont préféré faire des entretiens individuels (ils ont été tous faits en 2000) avec les 12 étudiants. Pour chaque section qui répond aux objectifs de l'étude, nous trouvons des justifications des résultats par des dires des étudiants et des adjectifs qu'ils attribuaient afin de parler de l'importance d'un tel ou tel facteur.

Les auteurs ont trouvé que la décision de partir des étudiants interrogés est pré inscrite dans leur parcours soit parce que c'est obligatoire dans leur cursus universitaire, soit parce qu'ils ont une attirance particulière pour l'étranger ou encore pour des raisons biographiques qui leur procure un capital de mobilité¹⁵ important (idem, p52).

De plus l'étude démontre, comme les études précédentes, que la motivation première des étudiants à partir à l'étranger est l'apprentissage d'une langue. Les étudiants

¹⁴ Un portrait d'étudiants mobiles en l'an 2000: le cas français in Vaniscotte, F., Houguenague, A. & West, A. (dir.) (2003) La Mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité ? Comparaison France-Royaume-Uni, Paris : L'Harmattan. p. 39-90.

¹⁵ Voir la théorie de Vaniscotte et al sur le capital de mobilité au chapitre 2 à la section 2.4 de ce présent mémoire.

parlent, aussi, d'immersion totale dans le pays d'accueil afin de mieux saisir la langue étrangère et l'apprendre très vite en la pratiquant. Ainsi ils peuvent faire le « saut linguistique » comme a dit Aïda, l'une des étudiants sollicités, et que seule, d'après elle, l'immersion le permet.

En deuxième position des motivations, les étudiants ont employé un ensemble de mots qui expriment tous des objectifs personnels. Donc comme deuxième facteur incitant à une mobilité internationale, les étudiants mentionnent le « développement personnel ». Ils partagent tous le désir de rencontrer des gens différents et vivre une expérience sociale. Plusieurs étudiants parmi les douze ont parlé de l'« apprentissage par l'expérience » comme un des atouts du séjour.

D'autres objectifs personnels soulevés par les étudiants interrogés sont : le plaisir de vivre de façon indépendante en quittant le milieu familial, l'opportunité qui pouvait ne plus se présenter, l'épanouissement personnel après quelques années d'études qualifiées de difficiles dans leurs pays d'origine (idem).

En troisième position des motivations, les étudiants mentionnent « l'ouverture à la diversité », la « découverte culturelle » (citée 6 fois en troisième position).

Cependant, l'étude démontre, à la surprise de tous, que le facteur universitaire, notamment les études et le trajet professionnel à venir, vient largement en dernière position pour tous les étudiants.

Quant aux facteurs liés aux pays d'accueil, ils relèvent à la fois du hasard et de la subjectivité des étudiants. Les critères de choix des étudiants d'une destination particulière ou d'une institution particulière où ils passeraient quelque temps pour étudier sont : la langue, la culture du pays d'accueil, les bourses attribuées pour ce pays, les institutions partenaires avec l'institution d'origine de l'étudiant, les recommandations des parents et amis, les recommandations des professeurs.

En résumé, les études empiriques sur la mobilité internationale se ressemblent plus au moins quant aux facteurs incitant les étudiants à partir à l'étranger pour une période de temps mais différent quant à leurs méthodologies, les échantillons d'étudiants, les pays d'étude,...

Ces études nous ont fortement aidées à construire les rubriques de notre questionnaire afin de voir, à notre tour, les facteurs qui incitent nos étudiants québécois et nos étudiants tunisiens à participer à une mobilité internationale et le degré d'importance d'un tel ou tel facteur

La section suivante (3.2) nous éclairera sur les facteurs dissuadant les étudiants universitaires à participer à une mobilité internationale afin de mieux comprendre la sédentarité de quelques étudiants.

3.2. LES FACTEURS QUI FREINENT UNE MOBILITE INTERNATIONALE :

En cherchant les facteurs incitant les étudiants universitaires à participer à une mobilité, les chercheurs trouvent toujours des facteurs qui freinent le phénomène.

Il existe, également, à plusieurs reprises des facteurs à la fois incitant et dissuadant les étudiants à vivre un tel phénomène, comme par exemple la langue. Nous avons vu précédemment que la langue était la première motivation citée par la majorité des étudiants interrogés au cours des études entreprises ; cependant ce même facteur peut être un obstacle pour un bon nombre d'étudiants.

Dans cette section, nous détaillerons les freins à la mobilité internationale selon des études empiriques et des rapports afin de mieux comprendre les raisons pour lesquelles des étudiants restent sédentaires.

3.2.1. Rapport de l'Association of International Educators (NAFSA) (2003) :

Selon un rapport réalisé par l'Association of International Educators (NAFSA) en 2003, il existe quatre barrières à une mobilité internationale aux Etats-Unis, même si c'est la principale destination souhaitée par les étudiants internationaux. Ces barrières sont : (1) le manque d'organisme gouvernementaux compétents des Etats-Unis pour faire des recrutements des étudiants internationaux une priorité et de coordonner leurs efforts de recrutement, (2) la réglementation et le cheminement d'octroi de visa d'étudiant, (3) le coût de l'éducation plus élevé aux Etats-Unis et (4) la complexité du système d'éducation.

3.2.2. L'étude de l'agence Socrate-Leonardo da Vinci (2003) :

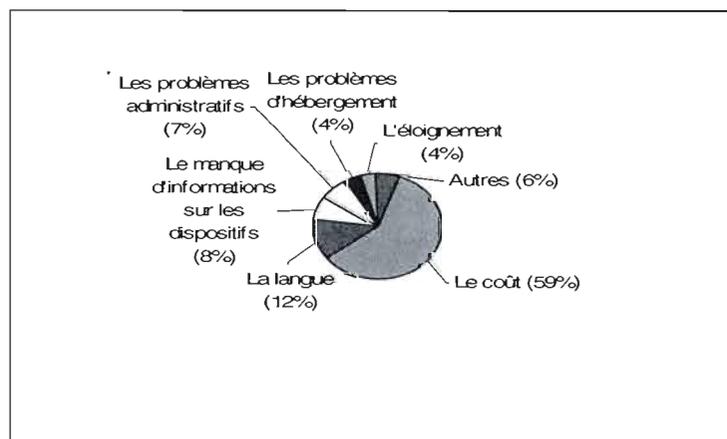
L'étude de l'université de Marne-la-Vallée¹⁶ a pris en considération les affirmations de 290 étudiants n'ayant jamais effectué d'études ni de stages à l'étranger et ce par des entretiens face à face et des entretiens téléphoniques afin de connaître les obstacles que ces étudiants ont rencontré pour ne jamais participer à une mobilité internationale.

Ces étudiants clament le besoin d'assistance financière et un encadrement personnel : 86 % d'entre eux ont mis en tête des obstacles rencontrés le coût d'une formation ou d'un stage à l'étranger qui est selon eux trop élevé. Toujours est il que la maîtrise de la langue du pays d'accueil et le manque d'information sur les dispositifs de la mobilité existants constituent également des freins non négligeables pour les étudiants sédentaires. Ensuite, les problèmes d'organisation comme par exemple l'hébergement et l'accomplissement des démarches administratives constituent des freins à la mobilité (Idem, p3).

La figure ci après, résume les freins à la mobilité que les étudiants de l'université Marne-La-Vallée ont mentionnés et ont classés par ordre de mérite.

Figure 3

Quels sont les principaux atouts d'une formation à l'étranger ?



Source : Etude réalisée par l'agence Socrates-Leonardo da Vinci France à l'Université Marne-la-Vallée 2003

¹⁶ La description de cette étude est faite à la section 3.1.2.

Cette étude a mis, également, l'accent sur les obstacles rencontrés par les étudiants partis dans le cadre du programme ERASMUS et qui se concentrent autour de l'adaptation aux méthodes pédagogiques du pays d'accueil : l'adaptation à de nouvelles méthodes pédagogiques, des problèmes d'organisation (hébergement et procédures administratives) et le manque de suivi personnel et d'encadrement (Idem, p4).

L'étude a révélé, entre autre, le besoin urgent de diffusion de l'information concernant les programmes et les aides financières pour la mobilité (15 % des étudiants ne connaissent aucun programme de mobilité internationale et 42 % ne connaissent aucune aide financière) (idem, p5).

3.2.3. L'étude de Vaniscotte et al (2003) :

L'étude de Vaniscotte et al (2003)¹⁷ a ressorti à peu près les mêmes résultats en matière d'obstacles à la mobilité internationale : le financement, les papiers administratifs, le logement, des systèmes universitaires différents, la langue, les contacts sociaux, difficulté d'ordre culturel, le départ à l'étranger est perçu comme une perte de temps pour ceux qui veulent terminer le plutôt possible leurs études et intégrer le monde du travail,...

Les étudiants interrogés ont eu quelques solutions pour dérober ces obstacles comme l'emploi à temps partiel et les parents qui aident financièrement car la bourse d'ERASMUS ne les suffisaient pas.

3.2.4. Etude du ministère de l'Education Nationale de l'Enseignement Supérieur en France (2004) :

Selon une étude du ministère de l'Education nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, office national d'information sur les enseignements et les professions en France (2004), la langue peut constituer une grande barrière à la mobilité d'un étudiant. En effet, d'après des témoignages collectés auprès d'étudiants universitaires français, nombreux sont ceux qui n'osent jamais franchir le

¹⁷ La description de cette étude a été élaborée à la section 3.1.3.

pas de peur de ne pas avoir le niveau suffisant pour suivre des cours dans une langue étrangère et se faire comprendre dans le pays où ils aimeraient bien aller (idem, p15).

Viennent s'ajouter à tous ces obstacles, plusieurs fois répétés d'étude en étude, quelques autres freins mis en relief par Gaillard & Gaillard (1999) et qui se résument en des difficultés relationnelles comme le manque de communication avec les nationaux, des difficultés de repérage culturel et enfin en corrélation avec tout cela, des difficultés d'ordre personnel (nostalgie, isolement) voir psychologique (dépression, maladie mentale) (idem, p81).

A la lumière des résultats de ces études et rapports, nous avons introduit quelques obstacles dans notre questionnaire afin de mieux comprendre la sédentarité des étudiants de notre échantillon, notamment les étudiants québécois sollicités et inscrits à l'UQAM et les étudiants tunisiens sollicités à l'Ecole Supérieur de Commerce qui représente notre université de référence en Tunisie.

La section 3.3 qui suit présente les impacts de la mobilité internationale sur les compétences individuelles acquises et la carrière de ceux qui y ont participé.

3.3. LES IMPACTS D'UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Lorsque nous parlons de mobilité internationale, nous parlons forcément d'impacts pour ceux qui l'ont vécu. Néanmoins, nous ne pouvons pas connaître tous les impacts d'une telle expérience parce qu'elle est unique pour chaque participant.

Toutefois nous tenterons sous cette section, et à l'aide d'étude empiriques réalisées par des chercheurs, d'identifier les impacts d'une mobilité internationale sur les compétences individuelles acquises et la carrière de ceux qui ont tenté de relever le défi de partir à l'étranger pour étudier.

3.3.1. Les compétences individuelles acquises :

La mobilité internationale a été vécue positivement par la majorité des étudiants qui ont choisi d'y participer. En effet, un grand nombre d'étudiants partis à l'étranger sont satisfaits de leur apprentissage au cours de leurs expériences et ils ont trouvé ce qu'ils étaient venus chercher et même plus.

L'université de Marne-la-Vallée a interrogé ses étudiants après leur retour de l'étranger et a démontré que 94 % des étudiants affirment avoir fait des progrès linguistiques au cours de leur séjour (notons que la langue était la motivation principale de départ de ces étudiants) ; trois quart des étudiants mettent l'accent sur l'intérêt de la découverte interculturelle et 43 % affirment avoir acquis une plus grande autonomie à l'issue de leur séjour.

« Etudier un temps à l'étranger permet de développer d'autres méthodes d'acquisition, d'autre savoir-faire...au delà de la découverte d'un pays, l'expatriation est surtout une véritable aventure humaine qui permet de s'enrichir personnellement et de mûrir ». (Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche, France, 2005 ; p5)

L'étude de Vaniscotte et al (2003) vient affirmer les propos cités ci-dessus en mettant l'accent sur les gains professionnels¹⁸ d'une part et les gains personnels d'autre part qui sont liés aux gains identitaires et interculturels que peut procurer une mobilité internationale aux étudiants.

La confiance en soi constitue l'un des principaux acquis mentionnés par les étudiants sollicités. En ce sens, ces derniers parlent de l'apprentissage de la vie autonome, de l'assurance qu'ils ont acquis de plus en plus afin de se lancer dans la société, de la timidité de certains qui est, désormais, mise de côté, de la destruction de la peur initiale qui accompagnait l'aventure à l'étranger (idem, p81).

¹⁸ Cet impact sera traité dans la section 3.3.2.

Les 12 étudiants européens sollicités pour cette étude parlent beaucoup des compétences de communication et des compétences interculturelles. Il s'agit, là, des rencontres, des contacts interpersonnels, de l'ouverture aux autres et d'avoir une dimension identitaire plus large que l'identification nationale qui est facilitée par l'éloignement de chez soi (idem, p80-82).

Tous ces impacts contribuent positivement au développement personnel de l'étudiant mobile et l'incitent au changement voir même aux transformations dans sa personnalité qui sera observable à son retour au pays d'origine.

C'est évident que partir à l'étranger loin de sa famille loin de son entourage habituel, loin de ses repères, laisse l'étudiant prendre du recul et découvre des dimensions de sa personnalité qui était camouflées dans son pays d'origine et dans sa vie de tous les jours. Les étudiants apprennent à être plus responsables ; ils prennent de plus en plus l'initiative avec beaucoup plus d'assurance, vont à l'aventure de la société avec plus de confiance en soi, ont plus d'estime de soi et prennent des décisions dans leurs vies, pour leurs avenir avec plus de maturité.

Les impacts sur les compétences individuelles acquises au cours d'une mobilité internationale sont nombreux et différent d'un étudiant à l'autre en fonction de ce qu'il a vécu à l'étranger, des rencontres qu'il a faites, de la durée de la mobilité, du pays destinataire (l'histoire, la culture et la langue de ce pays), des connaissances qu'il a acquises au niveau intellectuel et le niveau d'insertion personnel de l'étudiant.

3.3.2. La carrière :

Une expérience de mobilité internationale confère, comme on a vu précédemment, des gains personnels, identitaires et interculturels sur les compétences individuelles. Elle confère, également, des gains professionnels se combinant avec des gains linguistiques, universitaires et culturels qui donnent un plus à la carrière des étudiants qui y ont participé.

« ...l'avantage acquis sur le marché du travail est indubitable, ne serait-ce que pour la langue, mais les développements de la personnalité résultant d'un séjour à l'étranger sont également très prisés par les services des ressources humaine au sein des entreprises... » (Vaniscotte et al, 2003)

Selon une étude réalisée en 2004 par l'Observatoire universitaire régional de l'insertion professionnelle sur l'impact d'un séjour à l'étranger d'étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle de la région Rhône-Alpes, il ne fait aucun doute que l'expatriation rend les conditions d'insertion plus favorables pour les étudiants y ont participé. L'étude mentionne que 66 % des participants à une mobilité internationale ont accédé immédiatement au premier emploi contre 59 % des non participants ; et que leurs salaires sont plus élevés par rapport aux sédentaires rester terminer tout leur cursus universitaire dans leurs pays.

Selon Murphy-Lejeune (2000) les employeurs sont à l'affût, de plus en plus, de compétence langagière, de l'ouverture et l'aptitude à adopter une approche différente et innovante des autres employés dans certaines situations, de la capacité de mobilité internationale et la sensibilisation interculturelle (idem, p12).

Donc en quelque sorte, les employeurs cherchent des compétences sociales à part les compétences professionnelles. Ces compétences, qui se résument en la flexibilité, la capacité de prendre des initiatives et la confiance en soi, on peut les trouver facilement, en général, au sein des étudiants ayant participé à une mobilité internationale.

L'étude de l'université de Marne-la-Vallée (2003) démontre par les affirmations des étudiants interrogés que la mobilité a été vécue positivement et que 83 % des étudiants participants ont une vision internationale de leur avenir professionnel et 63 % souhaitent exercer un emploi en lien avec l'international.

CONCLUSION :

Les études empiriques que nous avons choisies sont en relation avec notre étude. D'une part, parce qu'elles traitent de la mobilité internationale des étudiants universitaires en profondeur ; et d'autre part, les facteurs de motivation trouvés par les chercheurs sont, à notre avis, pertinents ; sur cette base, nous avons donc choisi de prendre en considération la majorité des facteurs et les insérer dans notre questionnaire.

La liste des facteurs poussant un étudiant à vivre une expérience internationale au cours de son cursus universitaire est à peu près la même pour la majorité des auteurs et des études.

Cependant, il y a des facteurs qui sont à la fois des facteurs incitant un étudiant à partir étudier à l'étranger et des freins à une telle mobilité. Par exemple, la langue, les contacts sociaux et la diversité culturelle sont des facteurs qui incitent quelques étudiants à vivre une expérience de mobilité et en apprendre davantage des autres cultures. Mais, en même temps, ces facteurs freinent d'autres étudiants, qui n'arrivent pas à s'adapter, au cours de leur expérience à l'étranger.

Le financement vient en première position en termes d'obstacle à la mobilité pour la majorité des études. En effet, maintes études démontrent que généralement les bourses offertes dans le cadre des programmes d'échange ne suffisent jamais les étudiants dans les pays destinataires ; alors ils sont obligés à chercher d'autres ressources comme, par exemple, avoir recours à l'aide de leurs parents si leur situation le permet sinon chercher des emplois à temps partiel qui seront de préférence dans les laboratoires de recherche pour joindre l'utile à l'agréable. D'ailleurs, comme on a vu dans la section 3.1 du présent chapitre le facteur de la possibilité de travailler à temps partiel dans le pays d'accueil est important pour les étudiants interrogés par Mazzarol et Soutar (2002). Cependant, la plupart des pays et des universités essaient de remédier aux obstacles qui freinent les étudiants étrangers à venir étudier chez eux.

Quant aux impacts d'une mobilité internationale, comme ont démontré les études empiriques, sont positifs et surtout les impacts sur les compétences individuelles

acquises et l'employabilité et la carrière professionnelle que les étudiants mettent en relief à chaque fois qu'ils sont interrogés sur les bienfaits de la mobilité.

Au sein de la partie suivante, nous essayerons de faire un survol de ce qui se fait en matière de mobilité internationale au Québec et en Tunisie afin de comprendre comment fonctionnent les systèmes de ces deux pays et de pouvoir faire des comparaisons dans le but d'améliorer la mobilité en Tunisie.

PARTIE 2 : LES DEVELOPPEMENTS RECENTS EN MATIERE DE MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES AU QUÉBEC ET EN TUNISIE

La partie précédente de ce présent mémoire nous a présenté les différentes théories relatives à la mobilité internationale universitaire. Les études empiriques survolées au chapitre 3 de la première partie, nous ont confirmé par des chiffres les théories déjà citées au chapitre 2.

La partie 2 s'intéresse, dans la continuité de ce qu'on a vu précédemment, à ce qui se fait en matière de mobilité internationale au Québec (chapitre 4) et en Tunisie (chapitre 5).

Cette partie est descriptive avec une analyse de premier niveau. Elle souligne, par ailleurs, la stratégie du Québec qui a su faire de la mobilité internationale une question d'intérêt majeur. Elle nous permet, également, de répondre à deux des huit questions de recherche ayant guidé le développement de cette étude, à savoir :

- ✓ Quelles sont les caractéristiques propres au système tunisien et au système québécois en matière de mobilité internationale?
- ✓ Comment est gérée la mobilité internationale des étudiants et au Québec et en Tunisie ?

Le chapitre 4 se veut descriptif de ce qui se fait en matière de mobilité internationale au Québec en énumérant les opportunités de départ qui s'offrent aux étudiants québécois (section 4.1) et en décrivant la gestion de la mobilité internationale tant au niveau gouvernemental (section 4.2) qu'au niveau universitaire (section 4.4.3). Un portrait de la mobilité internationale à l'université québécoise de référence (Université du Québec à Montréal) est exposé afin de montrer l'ampleur de ce phénomène au sein de cette université (section 4.4).

Le chapitre 5 se veut, également, descriptif de ce qui se fait en matière de mobilité internationale en Tunisie. A la section 5.1, sont énumérées les opportunités de départ qui s'offrent aux étudiants des universités tunisiennes désireux de participer à une expérience

internationale. Ensuite, à la section 5.2, nous décrivons la gestion de la mobilité internationale d'après les entrevues réalisées avec les responsables dans le domaine et la documentation que nous avons pu obtenir de ces personnes.

Au sein de chaque chapitre de cette partie, des statistiques sont exposées afin de quantifier le phénomène de la mobilité internationale au Québec (section 4.3) et en Tunisie (section 5.4).

CHAPITRE 4 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS AU QUÉBEC

Ce quatrième chapitre présente le phénomène de la mobilité internationale au Québec en général et à l'UQAM (université de référence) en particulier. Il est divisé en cinq sections.

Les trois premières sections traitent de la mobilité au Québec en général :

La section 4.1 traite des opportunités de départ offertes aux étudiants québécois, ensuite, la section 4.2 s'intéresse de la gestion gouvernementale de la mobilité ; et enfin, à la section 4.3, des statistiques sur la mobilité des étudiants au Québec seront exposées et analysées.

La dernière section traite de la mobilité internationale au sein de l'UQAM.

La section 4.4.1 présente l'évolution historique de ce phénomène au sein de cette université et ensuite, à la section 4.4.2, les possibilités de participation à une mobilité seront énumérées.

Enfin, la section 4.4.3 se veut être descriptive de la gestion de la mobilité internationale au sein de l'UQAM.

4.1. LES OPPORTUNITÉS DE DÉPART À L'ÉTRANGER :

Au Canada, chaque province a son entière responsabilité en matière d'enseignement. Toutefois, le gouvernement canadien et quelques organismes nationaux s'impliquent dans le développement de l'enseignement supérieur et notamment dans le développement de la mobilité internationale étudiante¹⁹.

En effet, le gouvernement canadien attribue des bourses d'étude pour des étudiants universitaires qui désirent partir à l'étranger pour une période donnée au cours de leurs études universitaires. La gestion de ses bourses est assurée par le Bureau Canadien de l'Education Internationale (BCEI).

¹⁹ Nous énumérerons les différents ministères, organismes et institutions qui sont impliqués dans le développement de la mobilité internationale à la section 4.2.

Il existe, également, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) qui offre, aussi, des bourses d'étude et des programmes internationaux pour les étudiants qui souhaitent participer à une expérience de mobilité internationale.

Cependant, au niveau provincial, comme par exemple la province du Québec qui nous intéresse dans notre projet, il existe plusieurs programmes qui favorisent le phénomène de la mobilité internationale.

Depuis 2000, le MELS a instauré un programme de bourse de courts séjours à l'étranger (PBCSE). Ce programme procure aux étudiants la possibilité de partir faire une expérience à l'étranger pour un maximum de deux séjours d'au moins 2 mois et au maximum 8 mois.

L'aide financière octroyée vise à défrayer une partie des frais de transport et de subsistance lors de ces études à l'étranger. Leur montant varie selon le lieu et la durée du séjour pour un maximum de 750\$ à 1000\$ par mois²⁰.

Cependant, il existe des critères dictés par le MELS pour pouvoir bénéficier de cette aide : pour les étudiants de baccalauréat, il faut qu'ils aient réussi au moins l'équivalent de 2 trimestres à temps plein. Pour les étudiants de maîtrise ou doctorat, il faut qu'ils aient complété 8 crédits.

Il existe, néanmoins, des conditions dictées par les universités qui gèrent elles-mêmes l'enveloppe budgétaire qui leur a été attribuée par le MELS dans le cadre du PBCSE. En effet, les universités définissent des critères de sélection aux étudiants qui soumettent leurs candidatures pour partir à l'étranger, comme par exemple : une moyenne cumulative minimum de 2.8 sur 4.3 pour l'UQAM. Les critères de sélection diffèrent d'une université à l'autre et d'une faculté à l'autre en fonction de leurs priorités.

Comme organisme québécois, il existe la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) qui encourage les relations entre peuples et cultures de pays différents. Dans le cadre de cet organisme, les universités québécoises ont établi des programmes d'échange d'étudiants avec plus de 500 établissements universitaires à l'extérieur du Canada dans les pays suivants : l'Allemagne, l'Argentine, la Belgique, le Brésil, le Chili, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Finlande, la France (incluent l'Île de la Réunion, la Guadeloupe, la Guyane et la

²⁰ Source : http://www.international.uqam.ca/progsub/prog.php?id=278&contexte=etudiants_quebecois

Martinique), l'Islande, l'Italie, le Japon, la Lituanie, le Mexique, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et le Taïwan.

Ces programmes permettent aux étudiants de poursuivre une partie de leurs études à l'étranger pendant un trimestre mais pas plus d'une année²¹.

4.2. LA GESTION GOUVERNEMENTALE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AU QUÉBEC :

Divers ministères et organismes gouvernementaux fédéraux interviennent dans le développement des activités internationales des universités québécoises. D'après un rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation qui a été élaboré pour le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en novembre 2005²², nous avons pu voir tous les ministères et organismes impliqués dans l'internationalisation de l'enseignement. En effet, ce rapport cite ces derniers tout en spécifiant le rôle de chacun dans l'internationalisation de l'enseignement et donc dans la mobilité internationale des étudiants.

- ✓ *Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :* Il détermine le mode de financement des établissements quant à l'accueil des étudiants internationaux, les droits de scolarité, les exemptions, les bourses d'étude pour les québécois qui décident de participer à une mobilité internationale. Il intervient, aussi, sur le plan des orientations des établissements dans l'accueil des étudiants internationaux et de la distribution de ces derniers entre des établissements anglophones ou francophones ou encore entre les établissements dans les régions et les établissements dans les grands centres urbains.
- ✓ *Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles :* Il administre la Loi sur l'immigration au Québec, de laquelle découlent les conditions à remplir pour étudier au Québec.

²¹ Source : <http://echanges-etudiants.crepug.qc.ca/>

²² Conseil supérieur de l'éducation. Novembre 2005. *L'internationalisation . nourrir le dynamisme des universités québécoises*, rédigé par Mélanie Julien et France Picard. Québec : édition Céline Dubois, Chapitre 2.

- ✓ ***Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation*** : Il administre la politique québécoise de la science et de l'innovation. Il a le pouvoir de déterminer divers aspects qui touchent l'internationalisation de la recherche. Il est à la tête des organismes subventionnaires québécois en matière de recherche.
- ✓ ***Le ministère des Relations Internationales (MRI)*** : Il administre, avec le Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, un programme de bourses pour de courts séjours destinés aux étudiants québécois inscrits au doctorat, dans le cadre de l'entente France-Québec sur les cotutelles de thèse.
- ✓ ***L'Office franco-québécois pour la jeunesse*** : Cet organisme joue un grand rôle dans la mobilité étudiante en gérant divers programmes favorisant les échanges entre la France et le Québec.
- ✓ ***Industrie Canada*** : Ce ministère administre la politique de l'innovation au Canada depuis 2002. Plusieurs organismes subventionnaires fédéraux relèvent de ce ministère tels que :
 - le conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada qui donne des subventions aux professeurs chercheurs dans le domaine de la recherche fondamentale et conclut des ententes bilatérales avec d'autres organismes de recherche.
 - le conseil de recherche en sciences humaines du Canada qui subventionne la recherche internationale dans les universités par l'intermédiaire de thématiques de recherche touchant des enjeux globaux.
 - L'institut de recherche en santé du Canada qui donne des moyens aux professeurs chercheurs du secteur de la santé et s'associe à divers partenaires dont des corps de recherche internationaux.
- ✓ ***Citoyenneté et Immigration Canada*** : Ce ministère s'occupe des modalités d'attribution des visas de séjour pour études aux étudiants internationaux ainsi que leur mode de participation à la vie citoyenne.
- ✓ ***Affaires étrangères Canada*** : Parmi ses responsabilités, nous trouvons la promotion des établissements s'enseignement canadiens à l'étranger. Ce

ministère administre, en outre, plusieurs programmes visant à soutenir la mobilité étudiante internationale entrante et sortante pour susciter la collaboration entre les systèmes d'enseignement supérieur à travers le monde.

- ✓ *L'Agence canadienne de développement international (ACDI)* : Elle coordonne et finance les activités d'aide réalisées par le Canada aux pays en émergence en Afrique, Europe de l'Est, Asie et quelques régions en Amérique. Les secteurs d'activité de l'agence sont multiples et touchent de près ou de loin le développement des pays récipiendaires de l'aide comme par exemple : les droits de l'Homme, l'environnement, la santé, le développement du secteur privé et bien sûr l'Education. En matière d'éducation, l'ACDI a aidé des millions d'enfants à s'inscrire à l'école²³ et réduire par la même occasion le taux d'analphabétisme. Cette agence permet, aussi, aux étudiants universitaires, par le moyen des coopérations internationales, la mobilité internationale et la poursuite de leurs études dans un pays autre que le leur.

4.3. QUELQUES STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE AU QUÉBEC :

4.3.1. Les étudiants nationaux des universités québécoises à l'étranger :

Comme le notaient Isabelle Poupart dans son projet de recherche sur la mobilité internationale des étudiants québécois (2006), Mélanie Julien dans son étude réalisée sur la mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises (2005) et le conseil des universités dans son rapport sur les étudiants étrangers dans les universités québécoise (1992), les statistiques concernant les étudiants canadiens à l'étranger sont plus difficiles à trouver que celles des étudiants internationaux. Et comme la province du Québec, qui est considérée dans notre étude, représente une région du Canada, il est encore plus difficile d'avoir les données des étudiants québécois, en particulier, à l'étranger.

²³ « Le soutien fourni par l'ACDI au secteur de l'éducation a permis d'augmenter de 6.8 millions le nombre d'enfants inscrits à l'école depuis 2000 dans certains pays d'Afrique... ».

Source : [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLU/IMAGES/CIDA-in-Brief/\\$file/ACDIenbref.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLU/IMAGES/CIDA-in-Brief/$file/ACDIenbref.pdf)

Néanmoins, nous étions en mesure de récolter l'information recherchée des différents organismes québécois rattachés à l'éducation. Les résultats obtenus sont en fonction de quatre indicateurs à savoir : *le Programme de bourse pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec (PBCSE) du MELS, l'entente sur la mobilité étudiante, la Convention cadre France-Québec pour la cotutelle de thèse et les organismes subventionnaires québécois et fédéraux*. Cependant, le PBCSE et l'entente sur la mobilité étudiante se chevauchent fréquemment dans la mesure où un étudiant participant à une entente sur la mobilité peut bénéficier d'une bourse de PBCSE. Pour ne pas compter un même étudiant deux fois, le Conseil supérieur de l'éducation (2005) a compilé les données des différents organismes gouvernementaux en tenant compte qu'un étudiant mobile sur le plan international est un étudiant qui, à un trimestre donné, bénéficie d'une bourse du PBCSE ou participe à une entente sur la mobilité étudiante et, dans un cas comme dans l'autre, effectue un séjour en dehors du Canada²⁴. Nous considérons, également, cette définition dans notre analyse des données.

Toutefois, il est à noter qu'il existe des étudiants québécois qui bénéficient d'une bourse du PBCSE pour étudier dans une autre province du Canada et non pas à l'étranger. Ces étudiants ne seront pas considérés dans notre champ d'étude.

En ce qui concerne les ententes sur la mobilité étudiante, nous allons séparer les données par « nature de l'entente » à savoir : entente interuniversitaire avec parité et entente interuniversitaire sans parité. Il est utile de préciser que les ententes avec parité prévoient que le nombre d'étudiants d'une université québécoise qui séjournent dans une université étrangère est équivalent au nombre d'étudiant de cette université qui séjournent dans l'université québécoise. Cependant, d'après le MELS, cette règle figure bel est bien officiellement dans les ententes mais elle n'est pas nécessairement respectée dans les faits²⁵.

Le rapport du Conseil supérieur de l'éducation (2005) recense, à l'automne 2003, 1135 étudiants nationaux des universités québécoises participant à une mobilité internationale en dehors du Canada. Cependant, les résultats peuvent être nettement supérieurs si nous considérons le nombre d'étudiants mobiles pendant toute l'année académique. En effet, les rapports officiels du MELS dénombrent les étudiants chaque année pour la session

²⁴ Source : Conseil supérieur de l'éducation. Octobre 2005. Page 10.

²⁵ Idem. Page 12.

d'automne seulement. Or, il existe bel et bien des étudiants qui effectuent des courts séjours de formation à l'étranger aux trimestres d'hiver et d'été. C'est la raison pour laquelle, si nous comparons les données du MELS à celles des universités nous trouverons un résultat nettement différent ; et si nous faisons la somme de ces données nous trouverons, sans doute, un nombre bien plus supérieur que celui publié par le MELS²⁶.

Le tableau 1²⁷ réparti les 1135 étudiants nationaux effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon les ententes et l'obtention du PBCSE. On remarque bien que 900 étudiants, soit 80% du total des étudiants mobiles à l'automne 2003, bénéficiaient d'une bourse du PBCSE. Par ailleurs, la majorité des étudiants mobiles (84.8%) participaient à une entente sur la mobilité internationale.

Tableau 1

Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger selon l'entente à laquelle ils participent ou l'obtention d'une bourse du PBCSE
Trimestre d'automne 2003

| | | Reçoit une bourse dans le cadre du Programme de bourses pour de courts séjours d'études universitaires à l'étranger du MELS (PBCSE) | | |
|---|---|---|------------|--------------|
| | | Oui | Non | Total |
| Participe à une entente sur la mobilité | 20- Entente de la CREPUQ avec parité* : formation donnée en dehors du Québec pour l'étudiant d'une université québécoise | 245 | 39 | 284 |
| | 21- Entente interuniversitaire avec parité* : formation donnée en dehors du Québec pour l'étudiant d'une université québécoise | 312 | 71 | 396 |
| | 22- Entente interuniversitaire sans parité: formation donnée en dehors du Québec pour l'étudiant d'une université québécoise | 167 | 18 | 194 |
| | 30- Convention-cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse: étudiant d'une université québécoise dont la formation est donnée au Québec | 0 | 83 | 83 |
| | 31- Convention-cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse: étudiant d'une université québécoise dont la formation est donnée en France | 3 | 24 | 27 |
| | Total des participants à une entente | 727 | 235 | 962 |
| | Né participe à aucune entente | 173 | | 173 |
| | Total | 900 | 235 | 1 135 |

* Les ententes avec parité prévoient que le nombre d'étudiants d'une université québécoise qui séjournent dans une université étrangère est équivalent au nombre d'étudiants de cette université qui séjournent dans l'université québécoise. D'après le MELS, cette règle figure officiellement dans les ententes mais n'est pas nécessairement respectée dans les faits.

Source : Ministère de l'éducation, fichier GDEU (production en octobre 2004). compilation du Conseil supérieur de l'éducation.

²⁶ Nous ne pouvons pas faire la somme des étudiants participant à une mobilité internationale à partir des données de chaque université parce que les universités québécoises ne comptabilisent pas, toutes, le départ de leurs étudiants nationaux à l'étranger.

²⁷ Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 63.

Le tableau 2²⁸ répartit les étudiants nationaux effectuant un court séjour à l'étranger selon le cycle d'étude. On remarque bien qu'en termes de nombre, les étudiants de premier cycle sont beaucoup plus nombreux à l'étranger que ceux des autres cycles. En effet, 897 pour le 1^{er} cycle soit 79% du total des étudiants à l'étranger contre 87 pour le 2^{ème} cycle soit 9.4% des 1135 étudiants à l'étranger et 19 pour le 3^{ème} cycle soit 11.5% du total des étudiants mobiles pour l'automne 2003.

Cependant, si nous calculons la proportion des étudiants nationaux à l'étranger par rapport au total de l'effectif étudiant, nous trouvons que la proportion la plus élevée est celle des étudiants au 3^{ème} cycle avec 1.5% du total de l'effectif étudiants dans les universités québécoises, suivi des étudiants au 1^{er} cycle avec 0,48% et enfin les étudiants au 2^{ème} cycle avec seulement 0,28%.

Nous soulignons, également, l'apport du MELS avec le PBCSE qui aide énormément les étudiants dans leur mobilité. En effet, 88.5% des étudiants à l'étranger au 1^{er} cycle ont bénéficié de cette bourse contre 81.3% au 2^{ème} cycle et 14.5% au 3^{ème} cycle. En conséquence, nous remarquons que la bourse du PBCSE aide majoritairement les étudiants de 1^{er} et 2^{ème} cycle. Les étudiants de 3^{ème} cycle sollicitent plutôt l'aide de la convention cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse. D'ailleurs des 131 étudiants mobiles au 3^{ème} cycle, 107 (82%) étudiants sont partis avec la convention cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse.

²⁸ Idem. Page 64.

Tableau 2

Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger
selon le cycle d'études
Trimestre d'automne 2003

| | | 1 ^{er} cycle | | 2 ^e cycle | | 3 ^e cycle | | Total | |
|--|--|-----------------------|-------|----------------------|-------|----------------------|-------|---------|-------|
| | | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Sans bourse du PBCSE | 20- Entente de la CREPUQ avec parité* | 32 | 3,6 | 6 | 5,6 | 1 | 0,8 | 39 | 3,4 |
| | 21- Entente interuniversitaire avec parité* | 68 | 7,6 | 2 | 1,9 | 1 | 0,8 | 71 | 6,3 |
| | 22- Entente interuniversitaire sans parité | 3 | 0,3 | 12 | 11,2 | 3 | 2,3 | 18 | 1,6 |
| | 30- Convention-cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse, formation donnée au Québec | | | | | 83 | 63,4 | 83 | 7,3 |
| | 31- Convention-cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse, formation donnée en France | | | | | 24 | 18,3 | 24 | 2,1 |
| Avec bourse du PBCSE | 20- Entente de la CREPUQ avec parité* | 227 | 25,3 | 18 | 16,8 | 0 | 0,0 | 245 | 21,6 |
| | 21- Entente interuniversitaire avec parité* | 299 | 33,3 | 8 | 7,5 | 5 | 3,8 | 312 | 27,5 |
| | 22- Entente interuniversitaire sans parité | 138 | 15,4 | 24 | 22,4 | 5 | 3,8 | 167 | 14,7 |
| | 31- Convention-cadre France-Québec sur les cotutelles de thèse, formation donnée en France | | | | | 3 | 2,3 | 3 | 0,3 |
| | Sans entente | 130 | 14,5 | 37 | 34,6 | 6 | 4,6 | 173 | 15,3 |
| Total mobilité internationale | | 897 | 100,0 | 107 | 100,0 | 131 | 100,0 | 1 135 | 100,0 |
| Étudiants nationaux aux études à temps plein | | 117 033 | 0,77 | 17 505 | 0,61 | 7 625 | 1,72 | 142 163 | 0,80 |
| Total étudiants nationaux | | 187 822 | 0,48 | 38 735 | 0,28 | 8 363 | 1,57 | 234 920 | 0,48 |

* Les ententes avec parité prévoient que le nombre d'étudiants d'une université québécoise qui séjournent dans une université étrangère est équivalent au nombre d'étudiants de cette université qui séjournent dans l'université québécoise. D'après le MELS, cette règle figure officiellement dans les ententes mais n'est pas nécessairement respectée dans les faits.

Source : Ministère de l'éducation, fichier GDEU (production en octobre 2004), compilation du Conseil supérieur de l'éducation.

Il est important, également de quantifier la mobilité internationale des étudiants nationaux dans les universités québécoises selon les établissements d'attache et selon à ce qu'ils étaient inscrits dans des universités anglophones ou francophones.

Le tableau 3²⁹, nous donne un aperçu de la mobilité internationale selon les établissements d'attache, la participation aux ententes et la bourse du PBCSE. Cependant, il faudra préciser que ces données sont recueillies par le MELS à l'automne 2003 et ne concerne pas toute l'année académique. Cela veut dire qu'en réalité le nombre des étudiants en mobilité internationale par établissement pourra être bien supérieur, en considérant toute l'année académique.

Nous remarquons que, pour l'année 2003, la part la plus élevée des étudiants à l'étranger par rapport au total des étudiants en mobilité internationale était celle de l'Université de Montréal (24.4%) suivie de près par l'Université de Laval (20.4%).

²⁹ Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 94.

Néanmoins, les étudiants considérés les plus mobiles sont ceux de l'École de Polytechnique de Montréal avec une proportion de 1.5% d'étudiants en mobilité par rapport à l'effectif total des étudiants ; suivis des étudiants de l'Université de Montréal avec 0.76% et ceux de l'Université de Laval avec 0.68%.

Tableau 3

Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger
selon l'établissement
Trimestre d'automne 2003

| | Montréal | | Laval | | UQAM | | McGill | | Polytechnique | | HEC | | Sherbrooke | | Concordia | | |
|-------------------------|---------------------------|-------|--------|-------|--------|-------|--------|-------|---------------|-------|--------|-------|------------|-------|-----------|-------|-------|
| | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | |
| Sans bourse du PBCSE | 20-CREPUQ avec partie* | 2 | 0,7 | 1 | 0,4 | 16 | 13,4 | 5 | 3,9 | 9 | 12,9 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 |
| | 21-Interun. avec partie* | 3 | 1,1 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 36 | 27,9 | 9 | 12,9 | 0 | 0,0 | 1 | 1,8 | 0 | 0,0 |
| | 22-Interun. sans partie | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 16 | 11,3 | 0 | 0,0 | 1 | 1,4 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 |
| | 30-Coutelles au Québec | 39 | 14,1 | 23 | 9,9 | 16 | 11,3 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 4 | 7,1 | 0 | 0,0 |
| | 31-Coutelles en France | 11 | 4,0 | 8 | 3,4 | 2 | 1,4 | 0 | 0,0 | 1 | 1,4 | 0 | 0,0 | 2 | 3,6 | 0 | 0,0 |
| Avec bourse du PBCSE | 20-CREPUQ | 60 | 21,7 | 8 | 3,4 | 65 | 45,8 | 12 | 9,3 | 35 | 50,0 | 0 | 0,0 | 17 | 30,4 | 0 | 0,0 |
| | 21-Interun. avec partie* | 162 | 59,5 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 57 | 44,2 | 14 | 20,0 | 58 | 100,0 | 5 | 16,1 | 0 | 0,0 |
| | 22-Interun. sans partie | 0 | 0,0 | 109 | 47,0 | 24 | 16,9 | 0 | 0,0 | 1 | 1,4 | 0 | 0,0 | 3 | 5,4 | 0 | 0,0 |
| | 31-Coutelles en France | 0 | 0,0 | 3 | 1,3 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 |
| | Sans entente | 0 | 0,0 | 60 | 34,5 | 0 | 0,0 | 19 | 14,7 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 20 | 35,7 | 48 | 100,0 |
| Mobilité internationale | 277 | 100,0 | 232 | 100,0 | 142 | 100,0 | 129 | 100,0 | 70 | 100,0 | 58 | 100,0 | 56 | 100,0 | 48 | 100,0 | |
| Effectif étudiant | 36 311 | 0,76 | 33 962 | 0,68 | 36 186 | 0,39 | 25 122 | 0,51 | 4 678 | 1,53 | 10 580 | 0,57 | 18 113 | 0,31 | 27 301 | 0,18 | |

* Les ententes avec partie prévoient que le nombre d'étudiants d'une université québécoise qui séjourne dans une université étrangère est équivalent au nombre d'étudiants de cette université qui séjourne dans l'université québécoise. D'après le MEELS, cette règle figure officiellement dans les ententes mais n'est pas nécessairement respectée dans les faits.

Note : Seuls les établissements dont le nombre d'étudiants nationaux à l'étranger était supérieur à 30 au trimestre d'automne 2003 sont retenus.

Source : Ministère de l'éducation, fichier GDEU (productions en octobre 2004), compilation du Conseil supérieur de l'éducation.

Nous avons calculé le pourcentage des étudiants mobiles des universités étudiées au tableau 3, qui ont bénéficié de la bourse du PBCSE pendant leurs courts séjours à l'étranger par rapport au nombre total des étudiants participant à une mobilité internationale, et nous les avons dressés au tableau 4 ci-dessous. Nous remarquons que le PBCSE a financé à 100% les séjours des étudiants de l'HEC et de Concordia. Proportionnellement, les étudiants en mobilité de l'UQAM et de McGill étaient moins nombreux à profiter de cette bourse (62% et 68% respectivement).

Tableau 4
Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court
séjour de formation à l'étranger selon l'établissement et la bourse du PBCSE
Trimestre automne 2003

| | <i>Ude M</i> | <i>UdeL</i> | <i>UQAM</i> | <i>McGill</i> | <i>Polytechnique</i> | <i>HEC</i> | <i>Sherbrooke</i> | <i>Concordia</i> |
|---|------------------|-------------|-------------|---------------|----------------------|------------|-------------------|------------------|
| <i>Total des étudiants en mobilité internationale</i> | 277 | 232 | 142 | 129 | 70 | 59 | 56 | 48 |
| <i>Total des étudiants boursiers du PBCSE</i> | 222 | 200 | 89 | 88 | 50 | 59 | 49 | 48 |
| <i>Pourcentage</i> | 80% | 86% | 62% | 68% | 71.5% | 100% | 87.5% | 100% |

D'après le tableau 5³⁰, nous pouvons calculer le pourcentage des étudiants nationaux à l'étranger pour chaque domaine d'étude par rapport à l'effectif total des étudiants nationaux effectuant un court séjour de formation à l'étranger tous domaines confondus (voir tableau 6). Nous constatons que les étudiants nationaux à l'étranger, à l'automne 2003, étaient surtout inscrits en science humaine (28.7%), en sciences appliquées (18.7%) et en administration (16.8%). Toutefois, en termes de pourcentage par rapport à l'effectif total des étudiants, ce sont les étudiants en droit et en études plurisectorielles qui sont les plus mobiles avec, respectivement, 1.29% et 1.14%. Inversement, les étudiants en sciences de l'éducation et en administration sont considérés comme étant les moins mobiles avec, respectivement, 0.23% et 0.36% d'étudiants en formation à l'étranger par rapport à l'effectif total des étudiants dans ces domaines d'étude.

³⁰ Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 95.

Tableau 5

Répartition des étudiants nationaux des universités québécoises effectuant un court séjour de formation à l'étranger
selon le domaine d'études
Trimestre d'automne 2003

| | | Sc. humaines | | Sc. appliquées | | Administration | | Lettres | | Droit | | Étud. plurisect. | | Sc. éducation | |
|-------------------------|--------------------------------------|--------------|--------|----------------|--------|----------------|--------|---------|-------|-------|-------|------------------|--------|---------------|------|
| | | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % | N | % |
| Sans bourse du PBCSE | 20-CREPUQ avec parité ¹ | 9 | 2,8 | 14 | 6,6 | 3 | 1,6 | | 0,0 | 2 | 3,2 | 2 | 3,3 | 1 | 1,6 |
| | 21-Interun. avec parité ¹ | 18 | 5,5 | 14 | 6,6 | 6 | 4,2 | 18 | 18,8 | 4 | 6,5 | 5 | 8,3 | 1 | 1,8 |
| | 22-Interun. sans parité | 9 | 2,8 | 2 | 0,9 | 1 | 0,5 | 1 | 1,0 | | 0,0 | 4 | 6,7 | | 0,0 |
| | 30-Cotutelles au Québec | 38 | 11,7 | 12 | 5,7 | | 0,0 | 14 | 14,6 | 8 | 12,9 | | 1,7 | 1 | 1,8 |
| | 31-Cotutelles en France | 11 | 3,4 | 2 | 0,9 | | 0,0 | 5 | 5,2 | 3 | 4,8 | | 0,0 | 1 | 1,8 |
| Avec bourse du PBCSE | 20-CREPUQ | 83 | 25,5 | 73 | 34,4 | 27 | 14,1 | 16 | 16,7 | 4 | 6,5 | 8 | 13,3 | 7 | 12,7 |
| | 21-Interun. avec parité ¹ | 75 | 23,0 | 38 | 17,9 | 82 | 42,9 | 19 | 19,8 | 31 | 50,0 | 7 | 11,7 | 18 | 32,7 |
| | 22-Interun. sans parité | 39 | 12,0 | 24 | 11,3 | 34 | 17,8 | 16 | 16,7 | 7 | 11,3 | 17 | 28,3 | 19 | 34,5 |
| | 31-Cotutelles en France | 1 | 0,3 | 2 | 0,9 | | 0,0 | | 0,0 | | 0,0 | | 0,0 | | 0,0 |
| | Sans entente | 43 | 13,2 | 31 | 14,6 | 36 | 18,8 | 7 | 7,3 | 3 | 4,8 | 16 | 26,7 | 7 | 12,7 |
| Mobilité internationale | 326 | 100,0 | 212 | 100,0 | 191 | 100,0 | 96 | 100,0 | 62 | 100,0 | 60 | 100,0 | 55 | 100,0 | |
| Effectif étudiant | 43 665 | 0,75 | 32 576 | 0,65 | 53 506 | 0,36 | 11 406 | 0,84 | 4 804 | 1,29 | 5 271 | 1,14 | 24 038 | 0,23 | |

¹ Les ententes avec parité prévoient que le nombre d'étudiants d'une université québécoise qui séjourneront dans une université étrangère est équivalent au nombre d'étudiants de cette université qui séjourneront dans l'université québécoise. D'après le MELS, cette règle figure officiellement dans les ententes mais n'est pas nécessairement respectée dans les faits.

Note : Seuls les domaines dont le nombre d'étudiants nationaux à l'étranger était supérieur à 50 au trimestre d'automne 2003 sont retenus.

Source : Ministère de l'éducation, fichier GDEU (production en octobre 2004), compilation du Conseil supérieur de l'éducation.

Tableau 6

Répartition des étudiants nationaux effectuant un court séjour de formation à
l'étranger selon de le domaine d'étude
Trimestre automne 2003

| | Mobilité internationale | |
|--------------------------|-------------------------|------|
| | N | % |
| Sciences humaines | 326 | 28,7 |
| Sciences appliquées | 212 | 18,7 |
| Administration | 191 | 16,8 |
| Lettres | 96 | 8,5 |
| Droit | 62 | 5,5 |
| Études plurisectorielles | 60 | 5,3 |
| Science de l'éducation | 55 | 4,8 |
| Total | 1135 | 100 |

En ce qui concerne les pays de destination, les statistiques ont montré que la France est la destination privilégiée des étudiants nationaux pour leur court séjour de formation à l'étranger. D'après les données du MELS, le tableau 7³¹, présente les pays choisis par les 900 étudiants bénéficiant d'une bourse du PBCSE au trimestre d'automne 2003 ainsi que pour les 887 étudiants bénéficiant de cette même bourse au trimestre d'automne 2002. Pour les deux trimestres, les étudiants choisissent en grand nombre (41%) la France comme pays d'accueil pour leur séjour de formation.

³¹ Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 70.

Tableau 7
Répartition des étudiants nationaux qui reçoivent une bourse du PBCSE
selon le pays de destination
Trimestres d'automne 2002 et 2003

| | 2002 | 2003 | Total | |
|---------------|------------|------------|--------------|--------------|
| | N | N | N | % |
| France | 385 | 356 | 741 | 41,5 |
| États-Unis | 60 | 64 | 124 | 6,9 |
| Mexique | 64 | 60 | 124 | 6,9 |
| Belgique | 56 | 64 | 120 | 6,7 |
| Royaume-Uni | 57 | 53 | 110 | 6,2 |
| Suède | 33 | 34 | 67 | 3,7 |
| Espagne | 25 | 37 | 62 | 3,5 |
| Suisse | 34 | 22 | 56 | 3,1 |
| Allemagne | 16 | 24 | 40 | 2,2 |
| Australie | 19 | 19 | 38 | 2,1 |
| Pays-Bas | 12 | 20 | 32 | 1,8 |
| Italie | 12 | 11 | 23 | 1,3 |
| Réunion | 18 | 3 | 21 | 1,2 |
| Danemark | 6 | 14 | 20 | 1,1 |
| Japon | 9 | 10 | 19 | 1,1 |
| Brésil | 9 | 9 | 18 | 1,0 |
| Chili | 6 | 12 | 18 | 1,0 |
| Autriche | 6 | 12 | 18 | 1,0 |
| Finlande | 4 | 7 | 11 | 0,6 |
| Russie | 3 | 6 | 9 | 0,5 |
| Pérou | | 8 | 8 | 0,4 |
| Hongrie | 4 | 4 | 8 | 0,4 |
| Hong Kong | 3 | 5 | 8 | 0,4 |
| Costa Rica | 2 | 5 | 7 | 0,4 |
| Autres | 44 | 41 | 85 | 4,8 |
| Total | 887 | 900 | 1 787 | 100,0 |

Source : Ministère de l'éducation, fichier GDEU (production en octobre 2004), compilation du Conseil supérieur de l'éducation.

Il ne faut pas oublier que les étudiants québécois peuvent avoir recours aux organismes subventionnaires québécois (FQRNT, FRSQ, FQRSC³²) ainsi que les organismes subventionnaires fédéraux (CRSNG, CRSH, IRSC³³).

³² FQRNT= Fond québécois de la recherche sur la nature et les technologies, FRSQ= Fond de la recherche en santé du Québec, FQRSC= Fond québécois de la recherche sur la société et la culture.

Cependant, la récolte des données auprès de ces organismes s'avère complexe vu que les critères de comptabilisation des boursiers ne sont pas les mêmes pour tous ces organismes.

Toutefois, le Conseil supérieur de l'éducation avec l'aide de l'Observatoire des sciences et des technologies a pu quantifier les étudiants et avoir des résultats significatifs pour la période de 1989 à 1999. Il en ressort qu'approximativement 10% des boursiers d'organismes subventionnaires partent à l'étranger en mobilité internationale³⁴. D'après ces rapports, la destination privilégiée de ces étudiants boursiers est les Etats-Unis suivie de la France.

En résumé, malgré les efforts du gouvernement québécois pour le développement de la mobilité internationale des étudiants universitaires, la proportion des étudiants nationaux participant à une mobilité internationale demeure faible (1% de l'effectif total des universités québécoises partent faire un court séjour à l'étranger dans le cadre de leurs études³⁵). Selon un article paru dans le journal de Métro le 5 juin 2008, « *Au Canada, le pourcentage des étudiants qui font un séjour d'études à l'étranger ne dépasse guère 2%* ».

Néanmoins, les deux destinations privilégiées de ces étudiants mobiles sont les Etats-Unis en première position, ensuite la France en deuxième position³⁶.

4.3.2. Les étudiants étrangers au Québec :

Si les données des étudiants québécois à l'étranger sont difficiles à obtenir, les données des étudiants internationaux au Canada et notamment au Québec sont fournies avec précision de la part des institutions gouvernementales.

Dans ce qui suit nous allons présenter les données statistiques des étudiants étrangers à partir des données du MELS et du CIC selon le pays d'origine, le niveau d'étude, le domaine d'études, la langue d'enseignement et le sexe.

³³ CRSNG= Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, CRSH= Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, IRSC= Institut de recherche de la santé du Canada.

³⁴ Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 72.

³⁵ Idem. Page 78.

³⁶ Les Etats-Unis pour les boursiers des organismes subventionnaires québécois et fédéraux. La France pour les étudiants effectuant un court séjour de formation à l'étranger.

Un bref aperçu des statistiques des étudiants étrangers au Canada en général :

D'après le rapport publié par l'Observateur qui traite des étudiants étrangers au Canada entre 1996 et 2005 sur la base des données du CIC, nous constatons que l'effectif³⁷ des étudiants étranger ne cesse d'augmenter au fil du temps. En effet, le nombre d'étudiants étrangers a atteint, à peu près, 154 000 en 2005 alors qu'il n'était que 78 000, approximativement, à la fin des années 1990. Proportionnellement, le nombre d'entrée des étudiants étrangers a augmenté passant de 39 732 en 1996 à 69 500 en 2001³⁸.

Toujours d'après CIC, 59% des étudiants étrangers entrants au pays en 2005 provenaient essentiellement de six pays d'origine, à savoir : la Corée du Sud, la Chine, le Japon, les États-Unis, la France et le Mexique.

Les trois provinces de destination privilégiées des étudiants étrangers sont, en ordre décroissant : l'Ontario, la Colombie Britannique et le Québec. En effet, en 2005, 19 548 étudiants étrangers ont choisi l'Ontario contre 19 124 qui se dirigeaient vers la Colombie Britannique et 9000 étudiants étrangers au Québec³⁹.

Quant au sexe des étudiants étrangers qui fréquentent les universités canadiennes, les étudiants masculins sont plus nombreux que les étudiantes féminines ; quoiqu'en 1996, 51% des étudiants étrangers entrants au pays étaient des femmes. Mais la tendance a changé et les femmes ne représentaient que 47% des entrées des étudiants étranger en 2005⁴⁰.

Qu'en est-il des statistiques des étudiants étrangers au Québec ?

³⁷ L'effectif représente le nombre total des étudiants étrangers au Canada à un moment précis pendant l'année. Les entrées annuelles représentent le nombre de nouveaux étudiants étrangers qui entrent au Canada pendant une année donnée et cela quelque soit le moment de l'année.

³⁸ Source : <http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/observateur/issue15/05-apercu.asp#fn3>

³⁹ Idem.

⁴⁰ Idem.

Un aperçu des statistiques des étudiants étrangers au Québec :

Le nombre des étudiants étrangers au Québec ne cesse de croître d'une année à l'autre⁴¹. En effet, d'après les données du MELS, à l'automne 2006 le Québec a accueilli 22 096 étudiants étrangers soit, à peu près, deux fois et demie qu'en 1990 (9 322 étudiants étrangers⁴²). Cependant la France comme pays d'origine des étudiants internationaux a gardé sa première place en terme de nombre d'étudiants étrangers au Québec et ce pour toute la période étudiée à savoir de 1997 à 2006⁴³. A l'automne 2006, 29% des étudiants étrangers au Québec sont originaires de la France contre 12.6% qui viennent des Etats-Unis, 6.9% de la Chine et 4.8% du Maroc.

Il convient alors de dire que les français aiment bien étudier au Québec. Mais il est plus juste de mettre l'accent sur la coopération Québec France en matière de l'éducation. Ainsi, les universités québécoises ont signé plusieurs ententes de mobilité avec des universités françaises pour l'échange d'étudiants désireux de faire un court séjour de formation à l'étranger. De ce fait, les étudiants français viennent en grand nombre et les étudiants québécois choisissent (comme nous l'avons mentionné à la section 4.3.1) la France comme premier pays d'accueil pour leur mobilité internationale.

La plupart des étudiants étrangers, au trimestre d'automne 2006, sont inscrits au 1^{er} cycle (65%) contre 24% au 2^{ème} cycle et seulement 11% au 3^{ème} cycle. Le tableau 8 combine les deux variables : pays de citoyenneté et le niveau d'études pour les étudiants étrangers au Québec.

⁴¹ Voir annexe I.

⁴² Source : les données du Conseil supérieur de l'éducation (2005). Page 18.

⁴³ Nous avons compilé les données du Conseil supérieur de l'éducation (2005) est les données du MELS. Donc de 1997 à 2000 nous considérons les données fournies dans le rapport du CSE et de 2001 jusqu'à 2006 les données fournies par le MELS.

Tableau 8
Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois à l'automne 2006
selon le pays de citoyenneté et le niveau d'études

| Rang | Pays de citoyenneté | Premier cycle | Deuxième cycle | Troisième cycle | Total |
|------|---------------------|---------------|----------------|-----------------|---------------|
| 1 | France | 3 903 | 1 789 | 723 | 6 415 |
| 2 | États-Unis | 2 414 | 233 | 144 | 2 791 |
| 3 | Chine | 1 018 | 398 | 114 | 1 530 |
| 4 | Maroc | 753 | 278 | 30 | 1 061 |
| 5 | Tunisie | 304 | 173 | 72 | 549 |
| 6 | Mexique | 269 | 117 | 91 | 477 |
| 7 | Liban | 249 | 116 | 29 | 394 |
| 8 | Iran | 64 | 165 | 162 | 391 |
| 9 | Cameroun | 253 | 78 | 56 | 387 |
| 10 | Inde | 160 | 153 | 63 | 376 |
| 11 | Sénégal | 286 | 58 | 18 | 362 |
| 12 | Allemagne | 197 | 67 | 39 | 303 |
| 13 | Haïti | 233 | 47 | 14 | 294 |
| 14 | Corée du Sud | 224 | 38 | 26 | 288 |
| 15 | Japon | 185 | 58 | 20 | 263 |
| 16 | Gabon | 175 | 63 | 15 | 253 |
| 17 | Côte d'Ivoire | 178 | 36 | 23 | 237 |
| 18 | Brésil | 104 | 35 | 68 | 207 |
| 19 | Colombie | 114 | 52 | 31 | 197 |
| 20 | Belgique | 117 | 53 | 22 | 192 |
| 21 | Algérie | 61 | 98 | 30 | 189 |
| 22 | Suisse | 124 | 39 | 15 | 178 |
| 23 | Royaume-Uni | 139 | 22 | 9 | 170 |
| 24 | Viet Nam | 79 | 33 | 52 | 164 |
| 25 | Égypte | 86 | 25 | 52 | 163 |
| | Autres | 2 650 | 1 103 | 512 | 4 265 |
| | Total | 14 339 | 5 327 | 2 430 | 22 096 |

Note :

Un étudiant étranger est un étudiant qui n'est ni citoyen canadien, ni un Indien selon la Loi sur les Indiens ni un résident permanent et qui est inscrit dans les réseaux d'enseignement québécois.

Source : Données fournies par le MELS.

Il semblerait que, pour le trimestre d'automne 2006, les étudiants internationaux sont inscrits en plus grand nombre en administration des affaires (22.3%), ensuite en sciences appliquées (18.7%) et, en troisième position, les étudiants choisissent les sciences humaines (14.5%) comme domaine d'étude. Le tableau 9 vient confirmer nos dires en présentant la répartition des étudiants étrangers au Québec selon les citoyennetés et le domaine d'étude.

Tableau 9

**Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois à l'automne 2006
selon le pays de citoyenneté et le domaine d'études**

| Rang | Pays de citoyenneté | Administration | Arts | Droit | Lettres | Sc. appliquées | Sc. éducation | Sc. humaines | Sc. pures | Sc. santé | Étudi. plurisect. | Non applicables | Total |
|------|---------------------|----------------|------------|------------|--------------|----------------|---------------|--------------|--------------|------------|-------------------|-----------------|---------------|
| 1 | France | 1 404 | 176 | 79 | 135 | 893 | 67 | 816 | 470 | 195 | 154 | 2 026 | 6 415 |
| 2 | États-Unis | 241 | 251 | 20 | 333 | 191 | 58 | 713 | 193 | 243 | 248 | 400 | 2 791 |
| 3 | Chine | 566 | 14 | * | 85 | 333 | 15 | 173 | 163 | 44 | 8 | 124 | 1 530 |
| 4 | Maroc | 404 | * | * | 26 | 330 | * | 62 | 72 | 14 | 21 | 124 | 1 061 |
| 5 | Tunisie | 177 | * | 7 | 24 | 200 | * | 37 | 38 | 17 | 11 | 34 | 549 |
| 6 | Mexique | 68 | 16 | * | 59 | 62 | * | 53 | 26 | 18 | 7 | 159 | 477 |
| 7 | Liban | 88 | 8 | * | * | 166 | * | 25 | 43 | 21 | * | 29 | 394 |
| 8 | Iran | 18 | * | * | 17 | 258 | * | 10 | 46 | 21 | * | 13 | 391 |
| 9 | Cameroun | 119 | * | 6 | 7 | 106 | 7 | 65 | 37 | 7 | * | 27 | 387 |
| 10 | Inde | 58 | * | * | * | 185 | * | 36 | 35 | 22 | 9 | 20 | 376 |
| 11 | Sénégal | 109 | * | * | 8 | 77 | 7 | 95 | 22 | * | 12 | 24 | 362 |
| 12 | Allemagne | 34 | * | * | 15 | 19 | * | 32 | 17 | 9 | * | 164 | 303 |
| 13 | Haïti | 54 | * | 6 | 6 | 46 | 75 | 49 | 17 | * | * | 29 | 294 |
| 14 | Corée du Sud | 47 | 24 | * | 40 | 34 | * | 38 | 16 | 18 | 7 | 59 | 288 |
| 15 | Japon | 44 | 14 | * | 44 | 15 | 9 | 32 | 13 | 7 | 10 | 73 | 263 |
| 16 | Gabon | 84 | | | * | 45 | 9 | 61 | 17 | 10 | 8 | 15 | 253 |
| 17 | Côte d'Ivoire | 97 | | * | * | 35 | * | 50 | 12 | 9 | 10 | 14 | 237 |
| 18 | Bésil | 13 | 15 | * | 16 | 29 | * | 37 | 11 | 17 | * | 59 | 207 |
| 19 | Colombie | 34 | 7 | * | 19 | 22 | * | 33 | 12 | * | * | 59 | 197 |
| 20 | Belgique | 17 | 6 | * | 6 | 13 | * | 23 | 11 | 7 | * | 101 | 192 |
| 21 | Algérie | 52 | | | * | 72 | * | 16 | 19 | 9 | * | 14 | 189 |
| 22 | Suisse | 28 | 8 | * | * | 9 | * | 55 | 7 | 10 | * | 47 | 178 |
| 23 | Royaume-Uni | 12 | * | * | 22 | 10 | * | 25 | 9 | 9 | 8 | 69 | 170 |
| 24 | Viet Nam | 33 | * | | * | 62 | * | 17 | 23 | 7 | * | 13 | 164 |
| 25 | Égypte | 28 | * | * | * | 72 | * | 26 | 14 | 8 | | 6 | 163 |
| | Autres | 1 093 | 80 | 37 | 261 | 366 | 63 | 634 | 286 | 165 | 82 | 698 | 4 265 |
| | Total | 4 922 | 648 | 203 | 1 150 | 4 150 | 354 | 3 213 | 1 629 | 798 | 629 | 4 400 | 22 096 |

* Remplace une valeur de 5 ou moins.

Note :

Un étudiant étranger est un étudiant qui n'est ni citoyen canadien, ni un Indien selon la Loi sur les Indiens ni un résident permanent et qui est inscrit dans les réseaux d'enseignement québécois.

Source : Données fournies par le MELS.

Au Québec, les étudiants internationaux se trouvent plus dans les universités francophones (57.7%) par rapport aux universités anglophones (42.3%). Néanmoins, il faut préciser qu'au Québec les universités francophones sont plus nombreuses que les universités anglophones. Toutefois, les universités anglophones reçoivent les étudiants étrangers au 1^{er} cycle (50.3%) un peu plus que les universités francophones (49.7%).

L'Université McGill précède largement ses concurrentes québécoises en termes d'accueil des étudiants étrangers (5 549 soit une portion de 25% du total des étudiants étrangers). En deuxième position, l'Université Concordia reçoit 3 586 étudiants étrangers (16.2%) (Voir tableau 10). Donc, les deux universités en tête de liste choisies par les étudiants étrangers sont des universités anglophones.

Tableau 10
Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois au trimestre d'automne selon l'établissement

| Etablissement | Aut 2001 | Aut 2002 | Aut 2003 | Aut 2004 | Aut 2005 | Aut 2006 |
|--|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Bishop's | 208 | 198 | 200 | 195 | 210 | 204 |
| Concordia | 1 923 | 2 368 | 3 076 | 3 440 | 3 605 | 3 586 |
| ENAP | 45 | 53 | 24 | 22 | 58 | 142 |
| ETS | 127 | 147 | 170 | 176 | 153 | 161 |
| HEC | 779 | 898 | 1 022 | 954 | 1 064 | 1 269 |
| INRS | 77 | 80 | 90 | 103 | 113 | 134 |
| Laval | 1 974 | 2 015 | 2 024 | 2 006 | 1 964 | 2 021 |
| McGill | 4 786 | 5 106 | 5 401 | 5 508 | 5 470 | 5 549 |
| Montréal | 2 211 | 2 514 | 2 676 | 2 791 | 2 833 | 2 801 |
| Polytechnique | 942 | 959 | 1 024 | 1 003 | 1 010 | 1 060 |
| Sherbrooke | 634 | 669 | 770 | 869 | 952 | 1 072 |
| TELUQ | 120 | 85 | 162 | 41 | 54 | 52 |
| UQAC | 98 | 115 | 150 | 160 | 172 | 218 |
| UQAM | 2 725 | 3 008 | 3 195 | 2 705 | 2 534 | 2 383 |
| UQAR | 157 | 165 | 168 | 187 | 206 | 230 |
| UQAT | 25 | 40 | 36 | 53 | 66 | 110 |
| UQO | 173 | 253 | 247 | 248 | 247 | 257 |
| UQIR | 376 | 433 | 499 | 529 | 608 | 647 |
| Total | 17 380 | 19 106 | 20 934 | 20 990 | 21 319 | 22 096 |
| Note : | | | | | | |
| Un étudiant étranger est un étudiant qui n'est ni citoyen canadien, ni un Indien selon la Loi sur les Indiens ni un résident permanent et qui est inscrit dans les réseaux d'enseignement québécois. | | | | | | |

Source : Données fournies par le MELS.

Il semblerait, également, que les étudiants étrangers de sexe masculin sont plus nombreux que ceux de sexe féminin (55.3% d'étudiants étrangers masculins à l'automne 2006 contre 44.7% étudiants étrangers de sexe féminin) et ce pour les trois cycles d'études universitaires (voir tableau 11). Cette réalité est prouvée, aussi, au Canada en général comme nous l'avons mentionné précédemment.

Tableau 11
Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois au trimestre d'automne
selon le niveau d'étude et le sexe

| Niveau d'études | Automne 2001 | | | Automne 2002 | | | Automne 2003 | | | Automne 2004 | | | Automne 2005 | | | Automne 2006 | | |
|--|--------------|--------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| | Fém. | Masc. | Total | Fém. | Masc. | Total | Fém. | Masc. | Total | Fém. | Masc. | Total | Fém. | Masc. | Total | Fém. | Masc. | Total |
| 1 ^{er} cycle | 5 308 | 5 738 | 11 046 | 5 837 | 6 384 | 12 221 | 6 214 | 7 096 | 13 310 | 6 405 | 7 067 | 13 472 | 6 423 | 7 203 | 13 626 | 6 753 | 7 586 | 14 339 |
| 2 ^e cycle | 1 771 | 2 651 | 4 422 | 1 926 | 3 108 | 5 034 | 2 204 | 3 321 | 5 525 | 2 119 | 3 142 | 5 261 | 2 143 | 3 156 | 5 299 | 2 184 | 3 133 | 5 317 |
| 3 ^e cycle | 653 | 1 059 | 1 712 | 745 | 1 106 | 1 851 | 829 | 1 270 | 2 099 | 892 | 1 365 | 2 257 | 930 | 1 464 | 2 394 | 921 | 1 509 | 2 430 |
| Total | 7 732 | 9 648 | 17 380 | 8 508 | 10 598 | 19 106 | 9 247 | 11 687 | 20 934 | 9 416 | 11 574 | 20 990 | 9 496 | 11 823 | 21 319 | 9 868 | 12 228 | 22 096 |
| Pourcentage | 44,5% | 55,5% | 100,0% | 44,5% | 55,5% | 100,0% | 44,2% | 55,8% | 100,0% | 41,9% | 58,1% | 100,0% | 44,5% | 55,5% | 100,0% | 44,7% | 55,3% | 100,0% |
| Note : | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Un étudiant étranger est un étudiant qui n'est ni citoyen canadien, ni un indien selon la Loi sur les Indiens ni un résident permanent et qui est inscrit dans les réseaux d'enseignement québécois. | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Source : Données fournies par le MELS.

En résumé, le Québec attire plusieurs étudiants en 1^{er} cycle de plusieurs nationalités. Toutefois, le domaine d'étude le plus populaire pour les étudiants étrangers est l'administration.

En conséquence des ententes entre le Québec et la France, notamment les ententes de mobilité internationale entre les universités québécoises et les universités françaises, les étudiants en provenance de la France sont les plus nombreux parmi les étudiants étrangers.

4.4. PORTRAIT DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE À L'UQAM :

4.4.1. Evolution historique :

D'après les données fournies dans le mémoire d'Isabelle Poupart (2006), avant l'apparition du PBCSE en septembre 2000, il y avait seulement entre 30 et 60 étudiants, annuellement, de l'UQAM qui partaient à l'étranger au cours de leurs cursus universitaire⁴⁴.

Après septembre 2000, les étudiants partaient de plus en plus à l'étranger tout en bénéficiant de bourse du PBCSE du MELS. En effet, si l'on retourne voir les rapports d'activité annuels de l'UQAM, nous remarquons qu'il y a une nette augmentation du nombre d'étudiants partant à l'étranger pour poursuivre une partie de leurs études

⁴⁴ Poupart Isabelle (2006). Page 22.

universitaires. Pendant l'année académique 2002/2003, 328 étudiants de l'UQAM ont participé à une mobilité internationale hors Canada ; soit 5 fois plus qu'en 1999/2000⁴⁵. En 2005/2006, le nombre augmentait encore et atteignait 360 étudiants de l'UQAM et boursier du MELS⁴⁶. Le dernier rapport d'activité qui est celui de l'année académique 2006/2007, dénombrait 400 étudiants de l'UQAM et boursier du MELS séjournant à l'étranger pour poursuivre une partie de leurs études⁴⁷.

Toutefois, il est utile de préciser que l'École des sciences de gestion possède le plus grand nombre d'étudiants séjournant à l'étranger. Il faut noter, néanmoins, que cette École détient plus du tiers des effectifs étudiants de l'UQAM. En deuxième position, se retrouve la faculté des Lettres, langues et communication. Ensuite, la faculté des Arts et des Sciences humaines se disputent la troisième place en terme de nombre d'étudiants participant à une mobilité internationale (Poupart, 2006.p23).

Selon les données du BCI, près de 74% des bourses sont attribuées aux étudiants de 1^{er} cycle contre 17% pour les étudiants de 2^{ème} cycle et 9% aux étudiants de 3^{ème} cycle (Idem, p 24).

En ce qui concerne les étudiants étrangers, l'UQAM attire de plus en plus d'étudiants des cinq continents. D'après les rapports annuels de l'UQAM, il y a eu 2 223 étudiants étrangers au cours de l'année académique 2004/2005. Ensuite, en hiver 2006 le nombre a augmenté encore pour atteindre 2 571 étudiants étrangers⁴⁸. Le nombre ne cesse de croître d'année en année. En effet, en 2007, 2 408 étudiants étrangers provenant de 80 pays sont inscrits à l'UQAM pour poursuivre leurs études.

La majorité des étudiants venaient de l'Europe (44.98%) et de l'Afrique (43.36%)⁴⁹.

Les étudiants en provenance de la France représentaient 90% des étudiants étrangers de l'Europe et 40.5% de l'effectif total des étudiants étrangers de l'UQAM.

Les étudiants marocains se classent premiers (19.5%) en terme de nombre d'étudiants étrangers en provenance de l'Afrique suivis de près par les étudiants tunisiens (17.5%).

⁴⁵ Source : rapport d'activité de l'UQAM pour l'année académique 2002/2003. p 10.

⁴⁶ Source : rapport d'activité de l'UQAM pour l'année académique 2005/2006. p 10.

⁴⁷ Source : rapport d'activité de l'UQAM pour l'année académique 2006/2007. p 10.

⁴⁸ Source : <http://www.recrutement.uqam.ca/etrangers/etrangers.php>

⁴⁹ Source : <http://www.sve.uqam.ca/etudiants-internationaux/doc/sve-ei-stats-a07.pdf>

En résumé, l'UQAM. Les domaines d'étude les plus populaires pour les étudiants étrangers sont : la gestion en première position avec 37.8% de l'effectif total des étudiants étranger ensuite les sciences appliquées avec 18.9%⁵⁰.

En résumé, l'UQAM attire davantage d'étudiants étrangers des cinq continents au fil des années. Mais la France reste le principal partenaire comme c'est le cas pour toute la province du Québec. Toutefois, et malgré les efforts déployés pour inciter les étudiants nationaux à participer à une mobilité internationale, le nombre de ces derniers à l'étranger reste incomparable au nombre d'étudiants étrangers que l'UQAM reçoit chaque année.

Pour y voir plus clair, nous énumérons, à la prochaine section, les possibilités de départ à l'étranger qui s'offrent aux étudiants de l'UQAM.

4.4.2. Les possibilités de participation à une mobilité internationale :

L'Université du Québec à Montréal offre plusieurs opportunités à ses étudiants pour participer au moins une fois dans leur vie à une mobilité internationale au cours de leur cursus universitaire. Il existe 5 types de mobilité internationale à l'UQAM, à savoir : *les échanges interuniversitaires, le stage en milieu de travail, l'activité de synthèse ou d'intégration, la rédaction de mémoire ou de thèse et l'immersion linguistique.*

Les échanges interuniversitaires peuvent être sous trois formes qui sont : échange avec la CREPUQ, échange bilatéral, échange interuniversitaire autonome.

Les étudiants de l'UQAM désireux de participer à une mobilité internationale avec la CREPUQ ont le choix entre plus de 500 établissements avec lesquels la CREPUQ a négocié et signé des ententes et ce dans 22 pays différents. Ces programmes d'échange permettent aux étudiants de l'UQAM de poursuivre une partie de leurs études dans un autre établissement universitaire pendant un trimestre et au plus une année. Les étudiants, cependant, demeurent inscrits à leur établissement d'attache et payent seulement les frais de scolarité de ce dernier. Les crédits obtenus à l'étranger seront crédités pour fins d'obtention du diplôme de l'université d'attache des étudiants partis faire un court séjour

⁵⁰ Idem.

de formation à l'étranger. Toutefois les étudiants sont responsables de trouver eux-mêmes le financement nécessaire pour leur séjour à l'étranger et les frais connexes car la CREPUQ n'offre aucun support financier pour ce genre de programme. Par contre puisque le programme dure un trimestre voire deux, l'étudiant pourra bénéficier du Programme de bourse pour de courts séjours d'études universitaires à l'extérieur du Québec du MELS. Il est à noter que la CREPUQ sélectionne elle-même les candidats de toutes les universités participantes. Il est donc, logique qu'elle sélectionne les meilleures candidatures.

Le deuxième type d'échange est *l'échange bilatéral*. Cet échange se base sur des ententes entre l'UQAM et des universités étrangères un peu partout dans le monde. Ces ententes stipulent le nombre d'étudiants qui pourra être échangé avec l'université d'accueil. A la différence du premier type, c'est l'UQAM qui négocie et signe ses ententes avec les autres universités étrangères et c'est, également, à l'UQAM que revient la tâche de choisir parmi les candidatures déposées pour ce genre de programme. En conséquence, les étudiants ont plus de chance de partir en mobilité avec ce programme. Toutefois, c'est à l'étudiant de faire l'étude des équivalences de cours. Cela veut dire que c'est à l'étudiant de chercher, au sein de l'université partenaire de l'UQAM à l'étranger, des cours équivalents à ceux qu'il lui reste à faire dans son programme d'étude.

Toutefois, il existe certains critères d'admissibilités dictés par l'UQAM comme par exemple : avoir une moyenne cumulative jugée suffisante (au moins 2.8/4.3) ou encore un certain nombre de crédits réussis. Cet échange permet à l'étudiant d'effectuer l'équivalent d'un à deux trimestres d'études à temps plein à l'étranger⁵¹. Et les étudiants participants à ce type d'échange sont admissibles au PBCSE ; ainsi ils pourront postuler pour cette aide financière afin d'alléger les frais de la vie à l'étranger.

Le troisième et dernier type est *l'échange interuniversitaire autonome*. L'étudiant qui favorise cet échange est tenu de faire toute la logistique tout seul. Il doit trouver une université d'accueil qui acceptera bien sa demande d'admission. Il doit défrayer les frais de scolarité de celle-ci en plus des frais de scolarité de son université d'attache. Ensuite, il doit s'assurer que son université d'attache reconnaîtra l'équivalence des cours qu'il fera à l'étranger. Ce type d'échange est pas mal compliqué du fait qu'il n'y a aucun

⁵¹ Source : <http://www.international.uqam.ca/etudiants-quebécois-2.html#bilateral>

encadrement et que l'étudiant doit tout faire tout seul. Néanmoins, l'étudiant qui part en échange autonome est admissible, tout comme les étudiants des deux autres types d'échange, au PBCSE du MELS.

La deuxième possibilité de départ en mobilité internationale est *le stage en milieu de travail*. En effet, il existe des programmes qui exigent un stage ou une expérience comme condition de diplôme. Ces stages seront, bien sûr crédités, dans le parcours académique des étudiants. Qu'ils soient obligatoires ou non, certains étudiants profitent de l'occasion pour le faire à l'étranger⁵². D'autant plus que les étudiants participants à ce type de mobilité internationale sont admissibles au PBCSE du MELS dans la mesure où leur stage dure entre 2 et 8 mois.

D'après le site de l'UQAM, plusieurs contrats et subventions d'organismes nationaux ont permis à plusieurs étudiants (environ 40) de l'UQAM de réaliser des stages internationaux⁵³.

La troisième possibilité de départ qui s'offre aux étudiants de l'UQAM est *l'activité de synthèse ou d'intégration*. Ce type regroupe toutes les activités académiques qui exigent un déplacement à l'étranger pour la réussite d'un cours⁵⁴. En effet, il existe à l'UQAM des cours à caractère international et pour certains d'entre eux, les étudiants sont amenés à se déplacer à l'étranger. En fait, il existe quelques cours où la partie théorique est enseignée à l'UQAM et la partie pratique est enseignée à l'étranger et vice-versa. Cependant les étudiants qui y participent ne sont pas admissibles au PBCSE du MELS, vu que leur expérience internationale est relativement de courte durée (maximum 2mois) par rapport aux exigences du MELS.

La quatrième possibilité de départ à l'étranger est *la rédaction de mémoire ou de thèse*. Les étudiants en 2^{ème} ou 3^{ème} cycle ont, parfois, besoin de partir à l'étranger pour chercher des informations utiles à la rédaction de leur projet de mémoire ou de thèse. Ces étudiants sont, également, admissibles au PBCSE du MELS afin d'avoir une aide financière pour leur séjour à l'étranger ; mais cela dépend toujours de la durée du séjour. Sous cette possibilité, nous incluons le programme de cotutelle de thèse qui a été institué en 1996

⁵² Poupart, Isabelle. 2006. Page 27.

⁵³ Source : <http://www.international.uqam.ca/internationalisation-indicateur-1.html#cours>

⁵⁴ Poupart, Isabelle. 2006. Page 26.

par la France et le Québec. Ce programme permet aux étudiants de 3^{ème} cycle d'obtenir à la fois un doctorat français et un Ph.D québécois mais à certaines conditions (Rapport d'activité de l'UQAM 2001/2002). Les étudiants inscrits dans ce programme peuvent demander de l'aide financière de la part de la convention-cadre France-Québec sur les cotuelles de thèse.

Finalement, les étudiants de l'UQAM peuvent, également, partir à l'étranger lors de leurs études à l'aide d'un programme *d'immersion linguistique*⁵⁵. Cela leur permettra d'améliorer une autre langue. Dépendamment de la durée du séjour, les étudiants favorisant cette activité peuvent bénéficier de la bourse du PBCSE du MELS.

Après avoir exposé les différentes possibilités de départ des étudiants de l'UQAM en mobilité internationale, il est pertinent de savoir comme l'UQAM gère la mobilité internationale.

4.4.3. Caractéristiques du modèle de gestion de l'UQAM :

L'UQAM s'est dotée d'une politique internationale depuis le 26 avril 2005. Cette politique prévoit, entre autre, que les facultés et écoles sont les lieux d'initiative, de concertation et de développement des activités internationales. Cette politique incite les facultés et écoles à « veiller à ce que les activités internationales, tout en s'inscrivant dans les objectifs et les orientations de la politique internationale, soutiennent leur stratégie de développement facultaire, et pour ce faire, sont invitées à se doter des mécanismes organisationnels qu'elles jugent adéquats » (ESG, 2005).

L'université met à la disposition des étudiants des personnes ressources auprès desquelles l'étudiant peut récolter toute l'information sur la mobilité internationale. Depuis 2005, il existe deux personnes, à l'UQAM situées au Service de Relations Internationales (SRI), qui gèrent les dossiers d'échange CREPUQ et d'échange bilatéral et ce pour toute la population de l'université sauf pour l'École des sciences de la gestion. En effet, pour cette école, particulièrement, l'UQAM a nommé une personne qui s'occupe de l'international pour ses étudiants. Celle-ci assure la promotion, le transfert d'information, le suivi des

⁵⁵ Idem. Page 27.

dossiers et toutes les autres tâches rattachées à un échange étudiant (Poupart, 2006. p.168).

Pour les équivalences des cours suivis à l'étranger, les étudiants de l'UQAM doivent chercher eux-mêmes les cours équivalents aux cours qui leur restent à faire et déposer une demande d'approbation à la direction afin de valider leur choix. Toutefois, les étudiants de l'ESG en échange ont le privilège d'avoir recours à des professionnels des directions de programmes pour leur recherche d'équivalence.

D'après les informations reçues par Poupart Isabelle lors de l'élaboration de son mémoire qui s'intéresse de près aux étudiants de l'UQAM, il existe un barème pour les équivalences de cours qui prend en considération deux ECTS (European Credit Transfer System) pour chaque crédit UQAM. Sinon, pour les universités qui n'utilisent pas le système européen ECTS, un crédit UQAM égale à 45 heures d'apprentissage, incluant 15 heures d'enseignement et les évaluations (Poupart, 2006. p.169).

Les ressources financières de l'UQAM pour la mobilité internationale de ses étudiants proviennent uniquement du MELS, qui distribue chaque année une somme d'argent aux universités québécoises destinée à la mobilité internationale. Cependant le MELS permet aux universités de dépenser jusqu'à 5% de la somme déboursée à l'aspect administratif. Le reste de somme doit être remis au MELS s'il n'est pas utilisé par l'université pour l'international.

L'enveloppe budgétaire est distribuée, par l'UQAM, au prorata des effectifs temps plein par faculté ou école. Dans le cas où une faculté ou une école ne dépense pas toute la somme attribuée, le fond supplémentaire sera redistribué toujours au prorata aux autres facultés et écoles de l'UQAM (idem, p.170). Ainsi les fonds sont distribués équitablement aux différentes facultés et écoles rattachées à l'UQAM. Cependant, il existe plusieurs critères de sélection pour l'octroi de bourse de mobilité dépendamment de la faculté ou l'école à laquelle l'étudiant est rattaché. En conséquence, il est important, pour chaque étudiant, de s'informer auprès des personnes ressources de son école ou faculté.

Pour mobiliser les étudiants et les inciter à profiter d'une expérience à l'étranger, les personnes ressources du SRI et de l'ESG s'occupant de l'aspect international offrent, fréquemment, des séances d'information, pour les étudiants, sur le sujet et font des

promotions des aides financières dans des supports distribués aux étudiants (comme l'agenda académique).

Cependant, les séances d'information devront être aussi pour les professeurs car il y en a plusieurs d'entre eux qui ne connaissent ni l'existence des programmes d'échange ni le PBCSE du MELS. Comme les professeurs sont en contact direct avec les étudiants, ce sont les personnes ressources de l'UQAM les plus influentes sur les étudiants pour les inciter à participer à une mobilité internationale.

L'information sur l'international est diffusée, également, sur le site Internet de l'UQAM, où nous trouvons un volet « International » qui nous ramène au site du SRI⁵⁶ où étudiants et professeurs trouvent toute l'information sur l'aspect international à l'UQAM.

Les web master de l'UQAM ont ajouté le volet « International », également, au site Internet de l'ESG où nous trouvons, également, toute l'information sur l'international pour cette école⁵⁷.

⁵⁶ <http://www.international.uqam.ca/>

⁵⁷ http://www.esg.uqam.ca/international/esg_international/

CONCLUSION :

Ce chapitre a traité le phénomène de la mobilité internationale au Québec sous toutes ses facettes.

Premièrement, nous constatons qu'il existe plusieurs institutions et organismes nationaux et internationaux qui s'occupent de la mobilité internationale des étudiants et qui la favorisent en sensibilisant les jeunes à y participer davantage par l'entremise de différents programmes de mobilité et en leur octroyant des aides financières.

Cependant, d'après les statistiques, le Québec reçoit des étudiants plus qu'il n'envoie. Cela est dû, peut-être, à l'amélioration de l'enseignement supérieur au Québec et aux facteurs attirants les étudiants étrangers qui trouvent ici un enseignement de haute qualité. En effet, les étudiants étrangers profitent plus que les étudiants québécois des ententes de coopérations internationales conclues entre les universités québécoises et les universités étrangères.

En deuxième lieu, nous avons dressé un portrait de la mobilité internationale à l'UQAM. Nous avons remarqué que le nombre d'étudiants étrangers, au sein de cette université, augmente d'une année à l'autre tout comme le nombre d'uquamiens qui partent à l'étranger. Cependant, le taux de participation des étudiants de l'UQAM à une mobilité internationale reste faible. A cet effet, l'université déploie plusieurs stratégies afin de sensibiliser ses étudiants à participer en plus grand nombre à une telle expérience et de profiter encore plus des possibilités de départ à l'étranger qui s'offrent à eux au cours de leurs études universitaires.

CHAPITRE 5 : LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN TUNISIE

Les étudiants tunisiens sont un peu partout dans le monde. Mais leurs destinations premières sont L'Europe et L'Amérique. De par mes origines tunisiennes et de part l'expérience que je vis, j'ai voulu parler de l'enseignement supérieur en Tunisie et, notamment, de la mobilité internationale en Tunisie.

Tout au long de ce chapitre, nous allons essayer de répondre aux questions-clés qui se rapportent à la mobilité internationale en Tunisie, à savoir :

- ✓ Quelles sont les possibilités de départ à l'étranger pour les étudiants tunisiens qui désirent poursuivre leurs études dans des universités étrangères pour une raison ou une autre ?
- ✓ Comment le gouvernement et les responsables de l'enseignement supérieur gèrent-ils la mobilité internationale de leurs étudiants ?
- ✓ En enfin combien sont ceux qui partent en mobilité ? Pour quels domaines d'étude ? Et quelles sont les pays choisis par les étudiants tunisiens qui veulent vivre cette expérience ?

Pour répondre à ces questions, nous parlerons de la mobilité des étudiants en Tunisie en commençant par les caractéristiques de l'enseignement supérieur de la Tunisie pour mieux connaître le système d'enseignement supérieur tunisien (section 5.1).

Ensuite nous détaillerons, à la section 5.2, les possibilités qui s'offrent aux étudiants tunisiens de partir à l'étranger poursuivre leurs études.

Vu que l'aspect gestionnaire est très important pour le bon fonctionnement de la mobilité internationale des étudiants, la section 5.3 décrira la gestion de la mobilité internationale en Tunisie. Enfin, à la section 5.4, nous exposerons quelques statistiques de la mobilité des étudiants tunisiens ainsi que des étudiants étrangers en Tunisie.

5.1. CARACTÉRISTIQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA TUNISIE :

Les étudiants tunisiens ont participé au phénomène de la mobilité internationale dès la création de l'Université de Tunis, officiellement, le 31 mars 1960, quatre ans après l'indépendance politique de la Tunisie. En fait, avec la colonisation des français, le système éducatif était exclusivement français et les étudiants étaient, en grande majorité, des français avec des professeurs exclusivement français.

Après l'indépendance, le gouvernement tunisien s'est trouvé devant une situation embarrassante du fait qu'il n'y a pas d'enseignants universitaires tunisiens formés à cette époque. En conséquence le système universitaire s'est fixé une mission avant tout quantitative, que certains ont appelé la « tunification » et qui se résume en la production en masse des cadres supérieurs nécessaires au fonctionnement du système éducatif et de l'Etat en général. L'objectif était atteint petit à petit mais avec une croissance spectaculaire. De 2 489 étudiants en 1958-1959 à 30 150 en 1979-1980, l'effectif a plus que décuplé dans les établissements de l'Université (François Siino, 2000. p.78).

Les protocoles et conventions de coopération culturelle, scientifique et technique ont été signés depuis 1959 entre la Tunisie et la France. Ainsi les étudiants tunisiens étaient amenés à se déplacer vers la France pour leur formation universitaire afin de combler le manque d'enseignants dans le système tunisien, c'est ce que les autorités appelaient « coopération de formation ». En effet, même après l'indépendance, les enseignants universitaires étaient des étrangers majoritairement des français. Ces derniers ont assuré la transition petit à petit jusqu'à ce que les premiers étudiants docteurs tunisiens formés à l'étranger reviennent et prennent la relève. En fait, la mobilité internationale des étudiants tunisiens, à l'époque, était obligatoire puisque c'était la seule possibilité de suivre des cursus qui n'existaient pas encore en Tunisie.

Au début des années 1980, il y a eu d'autres partenaires pour la coopération universitaire tunisienne comme les Etats-Unis, l'Allemagne et le Canada. Néanmoins, la France était restée le principal partenaire de la Tunisie vers qui les étudiants tunisiens se dirigent surtout pour leur 3^{ème} cycle⁵⁸.

⁵⁸ Nous verrons plus loin, à la section 6.4.1, que jusqu'à présent les étudiants tunisiens qui partent à l'étranger choisissent, toujours, majoritairement la France pour la poursuite de leurs études.

Ce n'est qu'à partir de 1977 que la proportion des enseignants tunisiens excédera définitivement celle des enseignants français. Ce phénomène avait pour résultat la « nationalisation » de l'enseignement supérieur tunisien (idem. P.81).

Dès lors, le nombre d'étudiant ne cessait d'augmenter ainsi que le nombre des universités tunisiennes. Par conséquent, les domaines d'étude se multipliaient et les enseignants encadraient de plus en plus des étudiants tunisiens en doctorat d'Etat.

En résumé, le système d'enseignement tunisien s'est construit sur des bases françaises. Les premiers enseignants se sont imprégnés du système français et ont transmis cette tendance à leurs étudiants.

L'enseignement tunisien était structuré, jusqu'à récemment (2008), comme un peu partout dans le monde, en trois cycles :

- ✓ 1^{er} cycle à la fin duquel l'étudiant reçoit un diplôme de maîtrise⁵⁹. Ce cycle dure 4 ans dont 2 ans tronc commun et deux ans spécialisation. Cependant pour certains domaines d'étude⁶⁰, ce cycle dure, seulement, 3 ans. C'est ce qu'on appelle des cycles courts
- ✓ 2^{ème} cycle pour l'obtention d'un DESS ou DEA ou encore un master. Ce cycle dure généralement 1 à 2 ans.
- ✓ 3^{ème} cycle pour des études de doctorat qui durent en moyenne 4 ans.

Avec l'internationalisation qui a touché tous les domaines, notamment l'enseignement supérieur, le gouvernement tunisien s'est trouvé obligé d'instaurer la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) dans le système d'enseignement supérieure.

La licence durera 3 ans avec des enseignements communs et autres spécialisés. Le master, quant à lui, durera 2 ans et le doctorat, en moyenne, 3 ans.

Désormais, cette réforme facilitera la mobilité des étudiants tunisiens et leur insertion dans les universités étrangères et dans le milieu professionnel ainsi que l'internationalisation de l'enseignement supérieur en général.

Cette réforme facilite, entre autre, l'équivalence des diplômes pour une meilleure mobilité des étudiants à l'étranger.

⁵⁹ L'appellation « maîtrise » est équivalente au baccalauréat au Canada. Les appellations sont les même que le système français.

⁶⁰ Par exemple les études de technicien supérieur, etc...

Selon les données du ministère, la mise en place de cette réforme a pris trois ans de septembre 2006 à septembre 2008⁶¹.

5.2. LES POSSIBILITÉS D'Étudier à l'Étranger :

Les étudiants universitaires tunisiens n'ont pas beaucoup de possibilités d'étudier à l'étranger. Il existe trois types de mobilité internationale, à savoir : les conventions cadre, les cotutelles de thèse et le programme d'échange ERASMUS MUNDUS projet Imageen. Un quatrième type de mobilité vient s'ajouter à la liste qui est la mobilité autonome. D'après les statistiques⁶², ce type de mobilité est le plus populaire pour les étudiants tunisiens à l'étranger.

Il faut noter que toutes les ententes de mobilité sont destinées aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle, sauf le programme ERASMUS MUNDUS qui prend en considération tous les cycles d'étude.

ERASMUS MUNDUS, projet Imageen :

En fait, pour les étudiants de 1^{er} cycle, jusqu'à tout récemment (2008) il n'existait pas de programmes d'échange interuniversitaires qui leurs permettaient de poursuivre une partie de leurs études à l'étranger au cours de leur cursus universitaire.

En 2008, trois universités tunisiennes⁶³ ont participé au programme ERASMUS MUNDUS pour le projet Imageen (*Internationale, Maghreb-Europe Education Network*), qui permet de bénéficier d'une expérience internationale dans une université étrangère qui sera reconnue par le diplôme décerné par l'université d'attache tunisienne.

Imageen vise à renforcer les échanges entre l'Europe et le Maghreb tant au niveau de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, qu'au niveau de la culture et de l'économie. Ce programme permet aux étudiants y participant d'obtenir une bourse de mobilité pour une période bien déterminée⁶⁴.

⁶¹ Source : http://www.mes.tn/lmd/ref_struct.htm

⁶² Voir section 6.4.1.

⁶³ Université de Tunis El Manar, Université de Sousse, Université de Sfax.

⁶⁴ Pour les étudiants en licence : mobilité de 10 mois avec 800 à 1000€ /mois. Les étudiants en master : une durée de 6 à 12 mois avec 800 à 1000€ / mois. Les étudiants de doctorat : une durée de 18 mois avec 1500€/mois

Toutefois, selon une responsable de la coopération internationale de l'Université El Manar⁶⁵, ce programme est nouveau et il n'y a encore aucun étudiant qui en a bénéficié. Elle a insisté sur le fait que, seuls les étudiants de la nouvelle réforme LMD sont admissibles à ce programme.

C'est un programme d'échange interuniversitaire dans la mesure où il stipule un échange d'étudiants entre deux universités partenaires, une au Maghreb et l'autre en Europe. L'étudiant sera toujours inscrit à son université d'attache dans son pays d'origine et n'aura qu'à payer les frais d'inscription de celle-ci. Il partira étudier, pendant une session ou deux, des cours qui lui seront crédités à son retour par son université d'attache.

Les conventions-cadre :

Selon les dires des responsables du service des coopérations internationales au ministère et aux universités, nous avons compris que ce qu'ils appellent les conventions-cadre sont les ententes de coopérations internationales bilatérales et multilatérales que le ministère et les universités tunisiennes signent avec des partenaires étrangers. Ses coopérations permettent la mobilité des étudiants, chercheurs et professeurs à l'étranger.

Les coopérations bilatérales sont des « conventions protocoles » ou encore des ententes signées par les universités tunisiennes et les universités étrangères ou encore par le gouvernement tunisien et un autre pays avec lequel la Tunisie a des intérêts réciproques. Ces ententes stipulent les conditions selon lesquelles la mobilité des étudiants sera faite. Chaque pays ou université soumet ses conditions et désigne le domaine d'étude pour lequel l'appel d'offre est émise.

En contre partie, la Tunisie accueille des étudiants étrangers en provenance de ces partenaires mais pas forcément pour le même programme. En fait, d'après le témoignage des responsables interviewés, la plupart des étudiants étrangers venus dans le cadre de ces coopérations apprennent la langue arabe pendant une session ou deux.

Ces coopérations ne sont pas des programmes d'échanges interuniversitaires. Les étudiants, qui y participent, partent faire tout un programme d'étude finalisé par un

⁶⁵ Entrevue réalisée le 10 avril 2008.

diplôme décerné par l'université étrangère sans pour autant avoir une université tunisienne d'attache.

Les étudiants sont sélectionnés au moyen d'un concours sur dossier. Puisque les places sont limitées par un quota, les autorités tunisiennes responsables de la sélection des candidats choisissent les meilleurs dossiers académiques.

Les étudiants sélectionnés reçoivent des bourses de coopération du partenaire soumissionnaire de l'offre. Si jamais les responsables tunisiens jugent que la bourse est insuffisante, l'étudiant recevra, également, une bourse complémentaire du MES de la Tunisie.

Les coopérations multilatérales se font entre la Tunisie et les organisations multinationales⁶⁶ qui veulent promouvoir les échanges universitaires. Ces organisations émettent des appels d'offre aux Ministère et aux universités tunisiennes pour des mobilités d'étudiants, chercheurs ou encore des professeurs.

Cependant, il existe des conditions bien spécifiques quant au domaine d'étude ou encore la recherche à effectuer et bien sûr chaque appel d'offre stipule un quota bien déterminé. Des fois même ce quota ne sera pas atteint et les organisations au lieu de subventionner 10 étudiants, comme le stipule le quota, n'en prendront que 5 étudiants.

Néanmoins, ces ententes de coopérations présentent un avantage majeur aux étudiants tunisiens : la prise en charge de l'étudiant par l'organisation soumissionnaire de l'offre. Elle lui offre une bourse d'étude, lui paie ses frais de scolarité, ses frais de transport (un billet d'avion aller/retour par année), ses assurances s'il y a lieu, s'occupe de son installation dans le pays d'accueil (hébergement). Si la bourse octroyée est jugée insuffisante par les autorités tunisiennes, le MES donnera une bourse supplémentaire à l'étudiant.

⁶⁶ Par exemple : UNESCO, AUF, la banque mondiale, organisation islamique, organisation africaine, organisation internationale, organisation euro méditerranéenne, organisation arabe, etc...

Les cotutelles de thèse :

Il existe des ententes signées entre les universités tunisiennes et les universités étrangères pour les cotutelles de thèse. Cela veut dire, qu'un étudiant tunisien en préparation de son doctorat peut s'inscrire dans une université à l'étranger, partenaire de son université en Tunisie. Cependant, pour se faire, l'étudiant doit se plier à plusieurs conditions dont trouver un co-encadreur dans l'université étrangère qui veuille bien l'encadrer pour son doctorat.

L'avantage de cette cotutelle est que l'étudiant sera reconnu, à la fin de son programme, docteur dans les deux pays et aura un diplôme de son université d'attache (en Tunisie) et un autre de son université d'accueil à l'étranger, qui attestent toutes les deux qu'il a réussi son doctorat et est reconnu comme docteur dans les deux pays.

Un autre avantage, considérable, est que l'étudiant pourra séjourner à l'étranger et bénéficier des moyens de recherches plus développés pour finaliser sa thèse.

Une bourse pourra être offerte aux étudiants inscrits sous le régime de la cotutelle. Cependant, vu le budget restreint attribué aux universités, une sélection des candidats soumissionnaires d'une demande de bourse d'étude est obligatoire. Cette sélection se fait sur la base de plusieurs critères dont le dossier académique de l'étudiant, la nature de la recherche qu'il effectue et la durée pour laquelle il a soumis sa demande.

La mobilité autonome :

Par mobilité autonome, nous voulons désigner tout étudiant tunisien parti à l'étranger pour poursuivre ses études universitaires sans être inscrit dans une université tunisienne ou encore sans avoir recours aux ententes de mobilité que la Tunisie a avec ses partenaires étrangers un peu partout dans le monde.

Ces étudiants ont la tâche d'assurer toute la logistique de leur départ. Ils doivent chercher eux-mêmes leur université d'accueil et veiller à acheminer leur dossier dans les délais. Une fois leur candidature requise, ils doivent préparer tous les documents administratifs afin de pouvoir partir étudier dans un autre pays. Le processus est, certes, long et compliqué mais les étudiants tunisiens ne reculent pas à le faire et partent en masse

étudier dans des universités de renom. Une fois leur programme réussi ils obtiennent un diplôme de leur université d'accueil qu'ils doivent valider à leur retour en Tunisie.

Les étudiants en mobilité autonome doivent trouver eux-mêmes le financement pour leurs études et c'est, généralement, l'aide des parents qui leur permet de vivre cette mobilité.

Le nombre d'étudiants qui partent en mobilité autonome est supérieur aux nombre d'étudiants qui partent à l'étranger avec une entente de mobilité⁶⁷. Il existe plusieurs explications à cela.

D'abord, l'information sur les ententes de coopérations internationales n'est pas toujours reçue par tous les étudiants. En effet, les site Internet des universités ne sont pas toujours mis à jour et ne contiennent pas l'information nécessaire pour l'international. De plus, l'information envoyée par les universités à leurs facultés ou écoles n'est pas toujours affichée clairement aux étudiants⁶⁸. En conséquence, la majorité des étudiants ignorent l'existence de ces ententes de mobilité et partent plutôt en mobilité autonome.

Ensuite, les appels d'offre diffusés par le MES sont, généralement, très spécifiques pour un domaine de recherche précis et pointu qui ne correspond pas au profil de la majorité des étudiants.

Et enfin, les ententes de mobilité sont destinées, en majorité, pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle. Donc les étudiants de 1^{er} cycle qui cherchent à étudier à l'étranger n'ont pas d'autre choix que faire une mobilité autonome.

⁶⁷ Voir section 6.4.1.

⁶⁸ D'après la responsable de la coopération internationale à l'Université El Manar.

5.3. LA GESTION DE LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE EN TUNISIE :

La mobilité internationale en Tunisie se gère à deux niveaux : le Ministère de l'enseignement supérieur et les universités. En fait le MES reçoit des offres de coopérations internationales d'autres pays ou d'organisations multinationales qui visent la mobilité des étudiants ou des chercheurs et les diffuse officiellement sur son site Internet⁶⁹ ainsi qu'à toutes les Universités. Ces dernières veillent à faire parvenir l'information à leurs étudiants et faire le suivi des candidatures émises à ce sujet.

La gestion de la mobilité internationale est décentralisée. Chaque université a son propre service de coopération internationale qui gère les ententes des conventions-cadre et des cotutelles de thèses. Une personne est affectée à la gestion de tout ce qui est entente de coopération internationale et une autre personne gère tout ce qui se relie au 3^{ème} cycle, la recherche scientifique et l'évaluation académique dont, notamment, les cotutelles de thèses.

Les personnes ressources sont amenées à répondre aux questions des étudiants intéressés par une mobilité internationale et les orienter dans leurs décisions.

Après diffusion de l'information, ces personnes réunissent les candidatures et commencent la présélection des étudiants admissibles aux exigences de l'offre soumise par le partenaire ou aux exigences de la convention de cotutelle. Ensuite, un comité est rassemblé afin de faire la sélection finale des meilleurs candidats. Le critère de sélection est l'excellence⁷⁰. La décision est prise au niveau des universités ; ensuite le Ministère est informé et joue son rôle d'exécuteur si, bien sûr, la décision prise n'enfreint pas les règles imposées dès le départ par le MES.

Ces personnes ressources sont le lien direct, en matière de mobilité internationale, du MES dans les différentes universités du territoire tunisien. En effet, le MES leur diffuse les informations à chaque fois qu'il y a du nouveau en matière de coopération internationale. Après réception de l'information, ces personnes ont la responsabilité de

⁶⁹ Source : <http://www.mes.tn>

⁷⁰ D'après le responsable de la coopération internationale au MES qui a insisté sur ce critère de sélection.

faire parvenir l'information aux étudiants. Les moyens de transfert d'information sont classiques pour les deux responsables interrogés des deux universités : Affichage dans les tableaux d'affichage des facultés et écoles, site Internet du Ministère, site Internet des universités⁷¹.

A leur tour, les personnes responsables de la mobilité internationale des étudiants doivent informer le MES du nombre d'étudiants partant à l'étranger, leur nom et leur domaine d'étude ainsi que l'entente à laquelle ils ont participé.

La gestion de la mobilité internationale comprend aussi la gestion des bourses octroyées à cet effet. Il existe trois types de bourses offertes aux étudiants tunisiens désirant participer à une expérience internationale, à savoir :

- ✓ Les bourses nationales que le MES octroie aux élites pour aller étudier tout un programme à l'étranger.
- ✓ Les bourses de coopération octroyées par les pays et organismes soumissionnaires de l'offre. L'étudiant bénéficiera de cette bourse une fois à l'étranger.
- ✓ « Bourse d'alternance » ou « bourse spécifique ». Cette bourse est donnée aux étudiants de cycles supérieurs qui ont besoin d'une aide financière pour aller faire ou valider des recherches à l'étranger à cause du manque de références en Tunisie. La bourse est attribuée selon divers critères de sélection dont le domaine d'étude, la nature et l'importance de la recherche, la durée de la recherche, etc... En fait, le MES distribue aux universités un certain nombre de mois par année⁷² qu'elles doivent savoir comment les distribuer aux étudiants demandant cette bourse. La durée, généralement, est entre 2 mois et 6 mois.

Après avoir fait le tour des opportunités de départ à l'étranger offertes aux étudiants tunisiens et décrit la gestion de la mobilité internationale au niveau ministériel et universitaire, il est pertinent de donner quelques chiffres représentatifs du phénomène de la mobilité internationale. Dans ce qui suit, les statistiques des étudiants tunisiens à l'étranger ainsi que les étudiants étrangers en Tunisie seront exposées à des fins d'analyse.

⁷¹ Site Internet de l'Université la Mannouba : <http://www.uma.rnu.tn/>

Site Internet de l'Université El Manar : <http://www.utm.rnu.tn/>

En ce qui concerne les sites Internet des Universités, les responsables interrogés ont mis l'accent sur la mise à jour de leur site qui ne se fait pas assez régulièrement.

⁷² 100 mois/année, selon la responsable du service 3^{ème} cycle et de la recherche scientifique et l'évaluation universitaire de l'Université la Mannouba. La rencontre a eu lieu le 11 avril 2008.

5.4. QUELQUES STATISTIQUES SUR LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS EN TUNISIE :

5.4.1. Les étudiants tunisiens à l'étranger :

Les étudiants tunisiens en mobilité internationale se divisent en deux groupes : les étudiants boursiers de l'Etat et les étudiants non boursiers, c'est-à-dire en mobilité autonome.

La source de nos données est exclusivement celle des rapports du Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES). En effet, la majorité des universités tunisiennes ne produisent pas de rapports annuels illustrant des statistiques quant à l'aspect international.

D'après les indicateurs du MES, les étudiants tunisiens, boursiers ou non, qui partent à l'étranger sont de plus en plus nombreux d'une année à l'autre.

En 2005, 1923 étudiants tunisiens boursiers sont partis poursuivre leurs études à l'étranger⁷³ contre 1872 en 2006⁷⁴.

La première destination des étudiants tunisiens demeure la France pour les deux années d'étude (2005, 2006). En effet, en 2005, 77.2% de l'effectif total des boursiers à l'étranger partent poursuivre leurs études en France contre 13% en Allemagne et 6.1% au Canada. La tendance est resté la même pour l'année 2006⁷⁵. 76.4% des étudiants boursiers tunisiens partent en France pour leurs études contre 14.5% pour l'Allemagne et seulement 6.3% pour le Canada.

La majorité des étudiants boursiers (47.6% en 2005, 47.4% en 2006) partent en mobilité pour leur 3^{ème} cycle (voir tableau 5.1). Cela est du aux accords de coopérations internationales qui sont destinées en majorité pour les étudiants de 3^{ème} cycle.

⁷³ Voir annexe 2.

⁷⁴ Une personne responsable des bourses au ministère de l'enseignement supérieur nous a confirmé que le chiffre indiqué dans le rapport n'était le chiffre réel et que le nombre d'étudiants qui partent à l'étranger était évolutif dans le temps et constamment en croissance pendant toute l'année. Cependant nous allons considérer ce chiffre pour notre analyse.

⁷⁵ Voir annexe 3.

Tableau 5.1

Répartition des étudiants tunisiens boursiers à l'étranger selon le cycle d'étude

| | <i>1^{er} cycle</i> | <i>2^{ème} cycle</i> | <i>3^{ème} cycle</i> | <i>Total</i> |
|-------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|--------------|
| <i>2005</i> | 143 | 770 | 831 | 1744 |
| <i>2006</i> | 886 | | 799 | 1685 |

Source : D'après les données du MES. 2007.

Les données à notre disposition ne nous permettent pas de répartir les étudiants tunisiens à l'étranger selon le domaine d'étude. Par contre, une des personnes responsables de la mobilité internationale, que nous avons rencontrée, nous a affirmé que les étudiants les plus mobiles sont les étudiants en informatique, les étudiants de la faculté des Lettres et les étudiants en économie et gestion. Mais les proportions, malheureusement, sont inconnues.

Toutefois, les étudiants non boursiers à l'étranger sont beaucoup plus nombreux que les étudiants boursiers. En 2005, le nombre des étudiants en mobilité autonome était de 8 783⁷⁶ contre 1 923 d'étudiants boursiers à l'étranger. En 2006, il y avait la même tendance : 8 300⁷⁷ étudiants non boursiers à l'étranger contre 1 872 boursiers. Cependant, nous remarquons une légère décroissance du nombre d'étudiants tunisiens non boursiers à l'étranger. Cette diminution du nombre est due, peut-être, à la complexité du processus et les coûts des études à l'étranger.

Tout comme les étudiants boursiers de l'Etat, les étudiants en mobilité autonome se dirigent le plus vers la France : 46.2% en 2005 et 41.5% en 2006. En deuxième position, l'Allemagne a accueilli 17.5% de l'effectif total des étudiants tunisien non boursiers à l'étranger en 2005 contre 19.3% en 2006.

Le Canada garde toujours sa troisième position avec 9.1% de l'effectif total des étudiants tunisiens non boursiers à l'étranger en 2005 contre 8.6% en 2006.

Nous n'avons pas, non plus, les données nécessaires pour répartir les étudiants tunisiens non boursiers à l'étranger selon le domaine et le cycle d'étude.

⁷⁶ Voir annexe 4.

⁷⁷ Voir annexe 5.

5.4.2. Les étudiants étrangers en Tunisie :

La Tunisie accueille des étudiants étrangers des cinq continents chaque année. Mais pour les dernières années, leur nombre a diminué allant de 3 573 pour l'année académique 2003/2004 à 2 544 pour 2007/2008 soit une diminution de 28.8%.

De 1987 à 2008, la Tunisie a accueilli, en 2003/2004, le plus grand nombre d'étudiants étrangers (voir tableau 5.2). Cependant, pour toutes les années, les étudiants en provenance du Maghreb Arabe sont les plus nombreux par rapport aux autres pays.

Tableau 5.2
Evolution du nombre des étudiants étrangers en Tunisie selon leur origine
De l'année 2002/2003 à 2006/2007

| | 2002/2003 | 2003/2004 | 2004/2005 | 2005/2006 | 2006/2007 | 2007/2008 |
|--------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| <i>Pays du Maghreb</i> | 1216 | 1559 | 1206 | 1002 | 953 | 912 |
| <i>Pays du Moyen Orient</i> | 808 | 957 | 944 | 836 | 778 | 747 |
| <i>Pays d'Afrique</i> | 695 | 951 | 768 | 786 | 758 | 775 |
| <i>Pays d'Europe, Amérique, Asie</i> | 123 | 106 | 11 | 97 | 109 | 110 |
| <i>Total</i> | 2842 | 3573 | 3029 | 2721 | 2598 | 2544 |

Source : MES. 2008.

Il nous est impossible de répartir les étudiants étrangers selon les universités et les domaines d'étude. Ces données ne sont fournies ni par les universités d'accueil ni par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Tunisie.

Mais nous pouvons dire, d'après ces statistiques, que la Tunisie reçoit des étudiants étrangers plus qu'elle n'envoie, si nous comparons les étudiants étrangers et les étudiants tunisiens boursiers de l'Etat à l'étranger. Toutefois, si nous prenons en considération le

nombre total des étudiants tunisiens à l'étranger boursiers et non boursiers, leur nombre serait, à peu près, 4 fois plus élevé que celui des étudiants reçus par les universités tunisiennes (9985 étudiants tunisiens à l'étranger > 2598 étudiants étrangers en Tunisie).

Il faut noter que parmi les étudiants étrangers accueillis en Tunisie, il y en a pour qui la Tunisie attribue des bourses pour études dans le cadre d'une coopération internationale signée avec le pays d'origine de l'étudiant⁷⁸. Ce sont, généralement, les étudiants des pays les moins développés par rapport à la Tunisie qui reçoivent des bourses. La majorité de ces étudiants sont originaires de l'Afrique noire.

CONCLUSION :

L'enseignement supérieur tunisien est influencé par le système d'enseignement français et cela depuis sa création pendant la période de la colonisation française jusqu'à présent.

Les bases sur lesquelles est construit le système tunisien sont purement françaises.

Les premiers enseignants universitaires ont étudié majoritairement en France et les premiers étudiants tunisiens ont été enseignés, également, par des enseignants français. Ce qui fait que notre système d'enseignement s'est imprégné des valeurs, des connaissances et des façons de faire du système français.

Le nombre d'étudiants tunisiens en France poursuivant leurs études universitaires vient confirmer nos dires. Malgré qu'il existe des pays qui concurrencent la France quant à la destination des tunisiens en études à l'étranger ; les étudiants se dirigent toujours en grand nombre vers la France pour acquérir des connaissances académiques jugées pertinentes pour leur cursus universitaire.

Le gouvernement tunisien s'intéresse, de plus en plus, à la gestion de la mobilité internationale. Présentement, pour chaque université, il existe un service qui s'occupe de l'international et des possibilités de départ à l'étranger vers qui tout étudiant peut aller pour récolter l'information pour d'éventuels études à l'extérieur du pays. La gestion est décentralisée vers ces services.

⁷⁸ D'après les dires d'un responsable de la coopération internationale au Ministère que nous avons rencontré pour une entrevue en avril 2008.

Mais l'aspect gestionnaire de la mobilité internationale en Tunisie reste encore à développer et à améliorer. Nous reviendrons à l'aspect gestionnaire en Tunisie à la section 8.2 du chapitre 8 de la prochaine partie afin de donner des recommandations pour une gestion plus performante de mobilité internationale tout en s'appuyant sur les dires des responsables interviewés.

PARTIE 3 : VERS UN MODELE DE MOBILITE ENRICHIE EN TUNISIE

Après avoir défini, dans la première partie, le concept de mobilité internationale et exposé ses principales assises théoriques ; nous avons décrit, au sein de la deuxième partie, la mobilité internationale au Québec et en Tunisie en mettant l'accent sur l'aspect de la gestion du phénomène dans les deux pays et surtout, l'avance considérable du Québec dans ce domaine.

Cette troisième et dernière partie se distingue par son côté pratique et concret de l'analyse de la mobilité internationale des étudiants universitaires. En effet, nous répondons, au sein de cette partie, aux questions qui ont guidé le développement de cette recherche et qui ont influencé l'objet de l'étude par des données récoltées sur le terrain.

À cette fin, nous exposons, premièrement, l'aspect méthodologique de la recherche (chapitre 6) et deuxièmement, une analyse bien détaillée des données recueillies et une interprétation des résultats trouvés (chapitre 7). Finalement, nous terminons notre mémoire par une conclusion générale et des recommandations précises (chapitre 8).

CHAPITRE 6 : MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre présente l'aspect méthodologique de la recherche, la logique selon laquelle nous avons procédé pour réaliser ce présent projet de mémoire.

Le chapitre inclut le cadre conceptuel de l'étude (section 6.1), et la définition des variables dépendantes et indépendantes (section 6.2).

Nous rappelons les questions et hypothèses qui ont guidé cette recherche (section 6.3) et énumérons les outils de recherche utilisés pour mener à bien ce projet (section 6.4). Par la suite, la population de l'étude est définie à la section 6.5.

6.1. LE CADRE CONCEPTUEL :

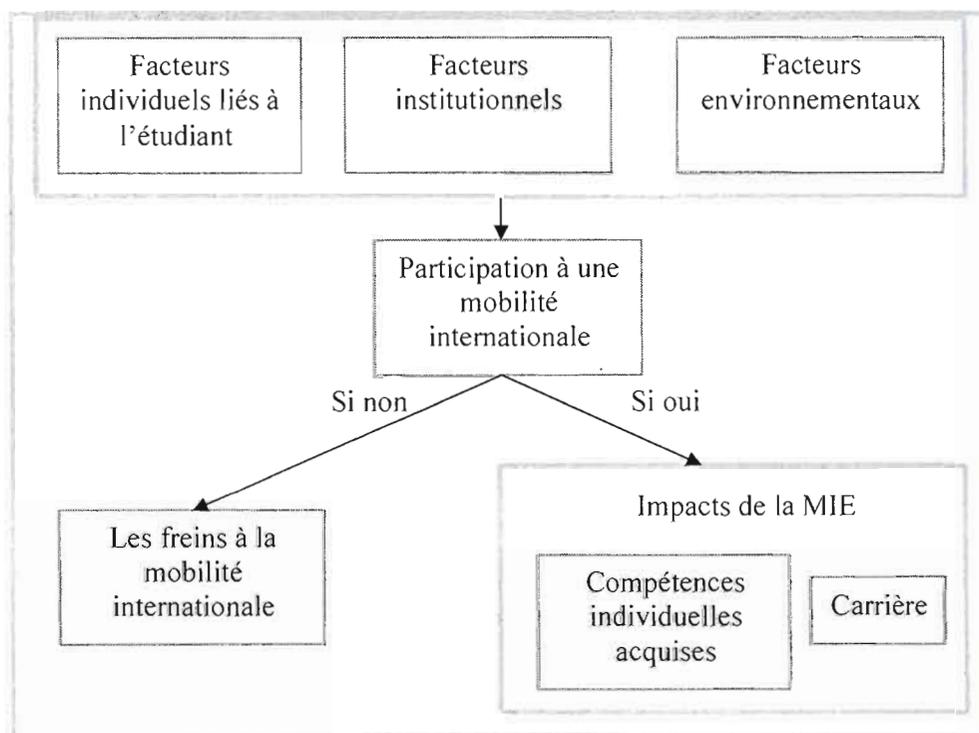
Le cadre conceptuel de ce projet de mémoire est composé de quatre variables indépendantes et de deux variables dépendantes.

Les quatre variables indépendantes sont : les facteurs individuels, les facteurs institutionnels, les facteurs environnementaux et les freins à la mobilité internationale.

Ces quatre variables influencent directement la décision d'un étudiant de participer ou non à une mobilité internationale, notre première variable dépendante.

La deuxième variable dépendante est l'impact d'une telle expérience sur les compétences acquises et la carrière de ceux qui y ont participé. Bien sûr, cette variable ne peut être mesurée qu'après une décision positive de participation à une mobilité internationale de la part des étudiants.

Figure 6.1
Le cadre conceptuel



6.2. DÉFINITION DES VARIABLES :

6.2.1. Les variables indépendantes :

Comme le montre la figure 6.1 du cadre conceptuel, il existe quatre variables indépendantes qui représentent les quatre facteurs qui influencent les étudiants à participer ou non à une mobilité internationale. Ces quatre variables sont :

Les facteurs individuels :

Ces facteurs représentent les intérêts personnels des étudiants en incluant les éléments de leurs situations personnelles qui les influencent dans leur prise de décision.

Ces facteurs illustrent, également, les intérêts que les étudiants canadiens et tunisiens démontrent, au moment de leurs études universitaires, pour diverses activités en relation avec l'international.

Les facteurs institutionnels :

Ces facteurs regroupent les différentes sources d'information que l'étudiant peut trouver à son université ou encore aux universités étrangères. Ces sources d'information peuvent être des professeurs, des responsables du programme d'étude, des responsables et conseillers de la mobilité internationale ainsi que les médiums d'information. Ces facteurs peuvent jouer un grand rôle quant à la décision d'un étudiant universitaire à participer ou non à une expérience internationale.

Les facteurs environnementaux :

Les facteurs environnementaux font référence à tout ce qui se rapporte à l'entourage de l'étudiant, son environnement interne et externe.

Par environnement interne, nous désignons l'entourage proche de l'étudiant notamment la famille et les amis de l'étudiant qui peuvent l'encourager à faire une mobilité internationale.

Par environnement externe, nous désignons les différentes sources d'information externes à l'université qui s'offrent à l'étudiant, par exemple : les divers organismes publics et privés qui favorisent la mobilité internationale des étudiants.

Les freins à la mobilité internationale :

Ce facteur regroupe les obstacles qui ont influencé négativement les étudiants universitaires et qui les ont influencés afin de ne pas participer à une mobilité internationale au cours de leurs études universitaires. Ces freins peuvent être d'ordre personnel, institutionnel ou encore environnemental.

6.2.2. Les variables dépendantes :

Il existe deux variables dépendantes pour cette étude, à savoir : la participation ou non à une mobilité internationale et les impacts d'une telle expérience.

La participation ou non à une mobilité internationale :

Cette variable tente de savoir si l'étudiant compte ou a déjà participé à une mobilité internationale au cours de son cursus universitaire.

La participation à une expérience internationale se manifeste par le déplacement d'un étudiant à l'extérieur de son pays pour réaliser une activité universitaire lors de ses études

universitaires. Six moyens sont disponibles afin de participer à une expérience internationale, à savoir : les échanges interuniversitaires (bilatéral, autonome et CREPUQ), immersion linguistique, stage en milieu de travail, activité de synthèse, recherche relative à la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse et une mobilité autonome.

Les impacts d'une mobilité internationale :

Cette deuxième variable tente de mesurer les impacts d'une expérience internationale tels que perçus par les étudiants qui y ont participé. Ces impacts sont divisés en deux catégories à savoir : les compétences acquises et la carrière.

Les impacts sur les compétences acquises lors de l'expérience internationale font référence aux compétences individuelles de l'étudiant notamment aux gains personnels, identitaires et interculturels. Par compétence, nous définissons pour cette recherche l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir être qu'un étudiant peut avoir acquis lors de sa mobilité internationale.

Les impacts sur la carrière font référence au cadre professionnel de l'étudiant, à son avenir professionnel, son plan de carrière et le volet international en lien avec l'emploi et le secteur d'activité dans lequel il œuvrera.

Bien entendu, comme le montre la figure 6.1 du cadre conceptuel, cette variable dépend de la variable précédente à savoir la participation ou non à une mobilité internationale. En fait, nous ne pouvons mesurer les impacts qu'auprès des étudiants qui ont participé à une expérience internationale.

6.3. QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE :

Les questions de recherche traitées dans cette partie ont déjà été mentionnées à l'objectif de l'étude. Nous avons construit notre modèle de recherche sur la base de ces trois questions fondamentales.

En conséquence, voici, ci-dessous, un rappel des questions accompagnées chacune par son hypothèse qui a été inspirée de la revue de littérature théorique et empirique⁷⁹.

Q1 : Quels sont les facteurs influençant la décision de participer ou non à une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants ?

Hypothèse 1 : Les facteurs qui influencent la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale sont catégorisés en trois types : les facteurs d'intérêts personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux.

Q2 : Quels sont les principaux freins à la mobilité internationale ?

Hypothèse 2 : Les principaux freins à la mobilité internationale sont les contraintes financières, l'ignorance de cette possibilité et la contrainte professionnelle.

Q3 : Quels sont les impacts d'une mobilité internationale tels que perçus par ceux qui y ont participé ?

Hypothèse 3 : Les impacts d'une mobilité internationale sont sur les compétences individuelles acquises (savoir, savoir-être, savoir-faire) et sur la carrière professionnelle des étudiants participant à cette mobilité.

⁷⁹ Voir le chapitre 2 pour la revue de la littérature théorique et le chapitre 3 pour la revue de la littérature empirique.

6.4. OUTILS DE RECHERCHE :

L'instrument de recherche utilisé pour cette étude est le questionnaire.

Le questionnaire vise à mettre en évidence des aptitudes en évaluant les attitudes⁸⁰.

6.4.1. Le développement des questionnaires :

Les questionnaires de ce projet de recherche ont été construits sur la base des fondements théoriques et des études empiriques qui traitent de la mobilité internationale et que nous avons présenté à la première partie⁸¹.

Le questionnaire d'Isabelle Poupart développé pour son projet de mémoire qui traite de la mobilité internationale des étudiants de l'UQAM nous a été d'une grande aide, vu qu'il était très bien établi et qu'il traitait des mêmes aspects que notre projet de recherche. En effet, pour construire son questionnaire, Isabelle a rencontré des responsables de la mobilité internationale à l'intérieur de l'UQAM ainsi que des professeurs possédant une bonne connaissance du sujet⁸².

Cependant, nous avons apporté des modifications à son questionnaire afin de répondre à nos besoins de recherche. Nous avons supprimé des questions et ajouté des rubriques dans d'autres questions. Nous avons, également, organisé des rencontres et des discussions avec un échantillon d'une dizaine d'étudiants de l'université afin de s'assurer de la compréhension et de la simplicité du questionnaire. Une fois que nous étions sûres que nos versions finales des questionnaires étaient complètes et compréhensibles, nous avons eu recours à un expert dans l'élaboration du questionnaire Web pour mettre en ligne deux des trois questionnaires élaborés.

Le 3^{ème} questionnaire a été, également, inspiré du questionnaire d'Isabelle Poupart qu'elle avait réalisé comme guide d'entrevue pour mieux comprendre la gestion de la mobilité internationale.

⁸⁰ Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Questionnaire>

⁸¹ Voir chapitre 2 pour les fondements théoriques et le chapitre 3 pour les études empiriques.

⁸² Source : Mémoire d'Isabelle Poupart. Page 75.

6.4.2. Caractéristiques des questionnaires :

Nous avons construit, en tout, trois questionnaires pour notre recherche. Deux questionnaires ont été administrés à deux échantillons différents d'étudiants universitaires. Le troisième questionnaire n'est pas administré mais il est utilisé comme guide d'entrevue. Les questionnaires sont composés principalement de questions fermées, de questions semi-ouvertes et ouvertes⁸³. Bien entendu, le troisième questionnaire est composé, juste, de questions ouvertes pour récolter le maximum d'informations.

Le 1^{er} questionnaire est composé de 29 questions et il est divisé en trois parties. Il est destiné aux étudiants n'ayant pas encore participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non y participer.

La première partie traite des informations d'ordre général sur la situation personnelle du répondant de type sociodémographique ou familial.

La deuxième partie traite des facteurs individuels, institutionnels et environnementaux qui influencent l'étudiant dans sa prise de décision de participer ou non à une mobilité internationale. A la fin de cette partie, le répondant trouve la question qui évoque notre première variable dépendante. Cette question interroge l'étudiant sur sa participation à une expérience internationale : si l'étudiant compte bien participer à une telle expérience, le questionnaire s'arrête.

Tandis que s'il répond par non, c'est-à-dire qu'il ne compte pas participer à une telle expérience, le répondant passe directement à la troisième partie qui cherchera à connaître les principaux freins à la mobilité internationale.

Le 2^{ème} questionnaire est composé de 38 questions et il est divisé en quatre parties. Il est destiné aux étudiants qui sont présentement en mobilité internationale ou encore les étudiants ayant déjà participé à une telle expérience.

Les deux premières parties sont identiques aux deux premières parties du premier questionnaire. Elles traitent des informations sur la situation personnelle des répondants et des facteurs d'influence (individuels, institutionnels et environnementaux).

⁸³ Voir les questionnaires en annexe 6 et annexe 7.

La troisième partie cherche à connaître les caractéristiques de l'expérience internationale du répondant comme par exemple : la nature de l'expérience, la destination, la durée, les sources de financement, le degré de satisfaction de cette expérience,...

La quatrième et dernière partie tente d'évaluer les impacts d'une mobilité internationale sur les compétences individuelles acquises suite à cette expérience et la carrière professionnelle influencée, également, par une telle expérience.

Il existe un 3^{ème} questionnaire que nous avons élaboré comme guide d'entrevue avec les responsables de la mobilité internationale et les administrateurs à l'université en Tunisie. Ce questionnaire comporte 15 questions et se divise en deux parties.

La 1^{ère} partie traite des aspects stratégiques de la gestion de la mobilité internationale. Quant à la 2^{ème} partie, elle porte sur l'aspect opérationnel de la gestion de la mobilité internationale.

Le tableau ci-dessous tente de présenter les caractéristiques de chaque questionnaire élaboré et utilisé comme outil de recherche et ce pour les deux populations d'étude.

Tableau 6.1
Caractéristiques des questionnaires

| | <i>Questionnaires portant sur</i> |
|--|---|
| <i>Étudiants avant de partir à l'étranger</i> | <ul style="list-style-type: none"> - La situation personnelle du répondant (sociodémographique et familiale). - Les facteurs de décision de participer ou non à une mobilité internationale. - Les freins à la mobilité internationale. |
| <i>Étudiants pendant ou après l'expérience de la mobilité internationale</i> | <ul style="list-style-type: none"> - La situation personnelle du répondant (sociodémographique et familiale) - Les facteurs de décision qui <i>ont influencé</i> la participation à une mobilité internationale. - Les caractéristiques de l'expérience internationale. + le jugement de l'expérience que les étudiants vivent ou qu'ils ont vécue. |

| | |
|--|---|
| | - Les impacts <i>qu'a, ou que peut avoir</i> , cette expérience sur leur compétences individuelles acquises et la carrière professionnelle tels que perçus par les étudiants y ont participé. |
| <i>Administrateurs universitaires Responsables de la mobilité internationale</i> | - Aspect stratégique de la gestion de la mobilité internationale - Aspect opérationnel de la gestion de la mobilité internationale |

6.4.3. L'administration des questionnaires :

Après l'élaboration des versions finales des questionnaires, nous avons eu recours au savoir de monsieur Raymond Laliberté, expert dans l'élaboration du questionnaire Web travaillant au vice-décanat à la recherche de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, afin de mettre les questionnaires en ligne et accessibles pour tout le monde à l'aide d'un site web (www.surveymonkey.com). Monsieur Laliberté nous a donné les liens Internet pour chaque questionnaire et nous nous sommes chargés de l'administrer à notre population d'étude.

Toutefois, avant l'envoi définitif des questionnaires à notre échantillon, nous avons tenu à les pré-tester auprès d'une dizaine d'étudiants afin de s'assurer des versions finales et de faire des rectifications si jugé nécessaire. Le pré-test s'est bien déroulé et nous avons jugé ne pas être obligés d'apporter de modifications aux questionnaires. Les répondants ont bien compris le sujet et les questions qui leur étaient posées. Le temps de réponse était en moyenne de dix minutes bien que les questionnaires paraissaient assez longs.

L'administration des questionnaires aux étudiants à l'UQAM a été réalisable grâce à l'aide de plusieurs professeurs d'étudiants de 1^{er} cycle ainsi qu'à Mme Claire Sabourin coordinatrice au vice décanat aux études École des sciences de la gestion. Cette dernière s'occupe des étudiants qui sont à l'international et nous a gracieusement aidées en envoyant notre questionnaire à sa liste de contacts qui regroupe tous les étudiants de l'UQAM qui sont à l'international. Les ami(e)s nous ont, également, aidé dans la mesure où ils ont fait circuler le questionnaire à leur contact qui font parti de notre échantillon.

Pour les étudiants tunisiens, l'administration du questionnaire diffère. En effet, pour les étudiants tunisiens qui ne sont pas partis à l'international et qui souhaitent ou non partir, nous avons distribué le questionnaire en classe format papier et nous avons attendu que ces derniers le remplissent. Avec le soutien de Monsieur Haykel Ghazouani (professeur à l'École supérieure de commerce de Tunis) nous avons pu présenter brièvement notre projet de recherche et administrer notre questionnaire à ses étudiants en classe. Quant aux étudiants tunisiens à l'UQAM, c'est grâce à nos contacts personnels et au bouche à oreille que nous avons pu administrer notre questionnaire.

Le 3^{ème} questionnaire a été administré lors des entrevues d'environ une heure, réalisées auprès des administrateurs universitaires et des responsables de la mobilité internationale en Tunisie. Ces entrevues nous ont permis de récolter des informations supplémentaires sur l'aspect gestionnaire de la mobilité internationale en Tunisie. Nous avons transcrit les réponses tout de suite après les entrevues afin de ne pas omettre des détails importants révélés par nos répondants.

Le tableau ci-dessous résume le cadre méthodologique avec lequel nous avons procédé pour la réalisation de l'étude et la récolte des données

Tableau 6.2
Cadre méthodologique de l'étude

| Critères | Québec (UQAM) | Tunisie |
|---|--------------------------|----------------|
| 1- <i>Questionnaires :</i> - En classe - Via le Web | X | X |
| 2- <i>Entrevues :</i> -Administrateurs universitaires -Responsables de la mobilité internationale | | X X |

6.5. POPULATION DE L'ÉTUDE :

Tout d'abord, il faut souligner que nous proposons d'étudier le phénomène de la mobilité internationale auprès d'étudiants québécois et d'étudiants tunisiens.

Les étudiants inscrits en science de la gestion sont, en moyenne, au nombre de 10000⁸⁴ chaque année à l'UQAM et 1400⁸⁵ à l'école supérieure de commerce de Tunis. Ce qui représente la population totale d'étude. Etant dans l'impossibilité de mener une recherche auprès de tous ces étudiants, il est impératif d'avoir recours à une méthode d'échantillonnage.

Pour les étudiants québécois nous avons sollicité l'aide de cinq professeurs et une coordonnatrice qui nous ont gracieusement offert leur soutien. En fait, nous avons choisi des cours de baccalauréat en administration qui se donnaient pendant la session d'hiver et la session d'été et de là nous avons contacté les professeurs qui donnent le cours afin d'avoir leurs accords pour l'administration du questionnaire. Nous avons contacté dix professeurs de l'UQAM et cinq⁸⁶ d'entre eux ont fait suivre le lien Internet du questionnaire à leurs étudiants. En conséquence, pour le 1^{er} questionnaire (Q1) qui est destiné aux étudiants n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non y participer, nous estimons avoir envoyé notre requête à environ 500 étudiants.

Toutefois, de ce nombre d'envois, seulement 76 questionnaires ont été retournés. De ces derniers, nous avons retiré 16 répondants dont 11 répondants étaient de nationalités différentes de notre population d'étude et 5 répondants québécois n'ayant pas rempli tout le questionnaire. *L'échantillon final des répondants québécois utilisé pour le premier questionnaire est composé 60 répondants.*

Toujours pour ce même questionnaire, nous nous sommes déplacées vers la Tunisie et contacter un professeur de 1^{er} cycle à l'ESC, Mr Haykel Ghazouani, qui nous a fort bien encouragé pour la recherche et nous a permis de rencontrer ses étudiants en classe. L'administration du questionnaire était en classe et les 60 étudiants sollicités ont tous répondu. Cependant, de ces 60 questionnaires remplis nous avons retiré 7 n'ayant pas

⁸⁴ Source : <http://www.uqam.ca/rapport/2006-2007/statistiques.htm>

⁸⁵ Source : <http://www.esct.mu.tn/site/stat.html>

⁸⁶ Les cinq professeurs sont : Mr Desroches Jocelyn, Mr Bernard Landry, Mr Tawfik Louis, Mr Hocine Bourenane et Segev Emile.

répondu jusqu'au bout. *L'échantillon final des répondants tunisiens est composé de 53 répondants.*

Nous avons contacté, également, Mme Claire Sabourin, la coordinatrice au vice-décanat aux études à l'ESG, pour envoyer notre questionnaire aux étudiants québécois à l'international. D'après ses rapports d'activité, l'UQAM envoie, en moyenne, 300 étudiants à l'international chaque année. Donc pour le 2^{ème} questionnaire (Q2) destiné aux étudiants présentement à l'international, nous estimons qu'il y a eu 300 envois de questionnaires. De ce nombre, 63 questionnaires ont été retournés. Nous avons retiré 5 répondants dont 1 était de nationalité différente de notre population d'étude et 4 n'ayant pas terminé leurs questionnaires. *L'échantillon final des répondants québécois à l'international est composé de 54 québécois.*

En ce qui concerne les étudiants étrangers tunisiens à l'UQAM, ils sont à peu près 180 tous cycles confondus⁸⁷. Nos contacts personnels à l'UQAM nous ont permis d'envoyer le questionnaire à 93 étudiants tunisiens de l'UQAM. De ce nombre, 54 ont été retournés mais nous avons supprimé 2 questionnaires qui n'ont répondu qu'à quelques questions. En conséquence, *l'échantillon final des répondants tunisiens à l'UQAM est composé de 52 répondants.*

Tableau 6.3
Echantillon final

| | <i>Québécois</i> | <i>Tunisiens</i> | <i>Total</i> |
|---|------------------|------------------|--------------|
| <i>Questionnaire 1</i> | 60 | 53 | 113 |
| <i>Questionnaire 2</i> | 54 | 52 | 106 |
| <i>Entrevues auprès des gestionnaires</i> | | 5 | |

Le prochain chapitre analysera les données recueillies auprès de ces échantillons.

⁸⁷ D'après les statistiques fournies par l'UQAM, il y a eu 182 tunisiens inscrits à l'UQAM pour la session d'automne 2007. <http://www.sve.uqam.ca/etudiants-internationaux/doc/sve-ei-stats-a07.pdf>

CHAPITRE 7 : ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Après avoir décrit la méthodologie avec laquelle nous avons procédé tout au long de notre recherche, ce chapitre dresse une analyse des données recueillies auprès des répondants de nos échantillons et interprète les résultats obtenus.

Cependant, nous décrirons, en premier lieu, le profil de l'échantillon global et des sous échantillons pour chaque questionnaire. Le premier sous échantillon représente les répondants québécois et le deuxième sous échantillon représente les répondants tunisiens.

7.1. PROFIL DE L'ÉCHANTILLON :

Afin de bien cerner la population à partir de laquelle nous avons fait notre recherche, il est pertinent de présenter un profil descriptif de celle-ci. Pour se faire nous allons présenter le profil des échantillons par questionnaire.

7.1.1. Le questionnaire destiné aux étudiants n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire :

Pour le 1^{er} questionnaire⁸⁸, il semblerait qu'il y a un peu plus d'hommes (51.3 %) que de femmes (48.7%) dans l'échantillon global. Cette tendance reste vraie pour les étudiants canadiens : 55% répondants masculins contre 45% féminins. Cependant, pour les étudiants tunisiens, il y a plus de répondants de sexe féminin (52.8%) que masculin (47.2%).

En ce qui concerne le statut social de l'échantillon global, les répondants célibataires sont plus nombreux (84.1%) que les répondants engagés.

Les étudiants interrogés ont, la majorité, moins de 25 ans (67%). Seulement 32.1% d'entre eux avaient entre 25 et 35 ans. Donc notre échantillon est relativement jeune. Cette tendance s'est confirmée pour les étudiants tunisiens ainsi que les étudiants québécois. En effet, plus de 84% des étudiants tunisiens avaient moins de 25 ans au moment de la recherche. Un peu plus de la moitié (51.6%) des étudiants québécois avaient moins de 25 ans et le reste (48.3%) avait entre 25 et 35 ans.

⁸⁸ Voir annexe 8 pour le profil détaillé de l'échantillon global ainsi que les sous échantillons du 1^{er} questionnaire.

Plus que la majorité des étudiants (83%) de l'échantillon global étaient en baccalauréat et plus de 95% étudiaient dans une école de science de la gestion (ESG pour les québécois et ESC pour les tunisiens). Ce résultat est logique puisque nous avons administré notre questionnaire à des étudiants en baccalauréat science de la gestion au Québec et en Tunisie.

La totalité des répondants tunisiens étudient à temps plein. Tandis que, près de 74% des étudiants québécois affirment qu'ils étudient à temps plein contre 26% à temps partiel.

La majorité (environ 27%) du sous échantillon québécois travaille entre 10 et 25 heures par semaine pendant les sessions d'hiver et d'automne et plus de 43% déclarent avoir travaillé entre 26 et 40 heures pendant la session d'été.

La tendance est toute autre pour le sous échantillon tunisien. En effet, plus de 79% des étudiants tunisiens déclarent ne pas avoir travaillé pendant la session d'hiver et d'automne. La même chose, plus de 75% d'entre eux déclarent ne pas avoir travaillé pendant la session d'été.

Ce résultat justifie, en quelque sorte, le degré d'autonomie financière de nos étudiants interrogés par rapport à leurs parents. En effet, les québécois déclarent, pour la majorité (plus de 41%), qu'ils sont partiellement dépendants de leurs parents alors que les tunisiens déclarent, en majorité (plus de 66%) qu'ils dépendent totalement de leurs parents.

Finalement, la dernière variable de profil nous ramène à notre variable dépendante qui est la participation à une mobilité internationale. Plus de 57% de l'échantillon globale comptent vivre une expérience à l'étranger. A première vue, les québécois sont plus mobiles que les tunisiens. En effet, plus de 63% des répondants québécois comptent participer à une mobilité internationale, contre 51% des répondants tunisiens.

7.1.2. Le questionnaire destiné aux étudiants en mobilité internationale :

Pour le deuxième questionnaire, l'échantillon global est de 106 répondants dont 54 québécois et 52 tunisiens. Les questions de profil sont les mêmes pour les deux questionnaires et le profil de l'échantillon global ainsi que des deux sous échantillons est à peu près le même. Voici en rafale, des statistiques qui permettent d'avoir une idée sur le portrait des échantillons⁸⁹ :

- 59.2% des répondants québécois sont des femmes contrairement aux répondants tunisiens qui sont majoritairement des hommes à 55.7%.
- 63% des répondants québécois ont moins de 25 ans et 57.6% des répondants tunisiens ont, également, moins de 25 ans.
- 31.4% des québécois déclarent avoir travaillé occasionnellement pendant la session d'hiver et d'automne. Parallèlement, 46.1% des tunisiens disent qu'ils ne travaillent pas pendant les mêmes sessions.
- Pendant la session d'été, 25.9% des étudiants québécois ont mentionné qu'ils ne travaillaient pas et, au même pourcentage, ils ont mentionné, également, qu'ils travaillent entre 26 et 40 heures. Quant aux étudiants tunisiens interrogés, 40.3% d'entre eux déclarent ne pas travailler pendant la même session.
- 81.4% étudiants québécois et 65.4% étudiants tunisiens mentionnent qu'ils avaient une bonne situation financière.
- 40.7% des répondants québécois affirment qu'ils sont partiellement dépendants de leurs parents. Pour les répondants tunisiens, la vérité est toute autre, 57.6% sont totalement dépendants de leurs parents.
- Les répondants québécois sont tous des citoyens canadiens.
- Les répondants tunisiens sont, pour la majorité (78.8%) des résidents temporaires possédants un permis d'étude.

En addition de la description du profil de l'échantillon et des sous échantillons, les données nous permettent de savoir les caractéristiques des mobilités internationales vécues par les répondants à ce deuxième questionnaire. En effet, la troisième partie du

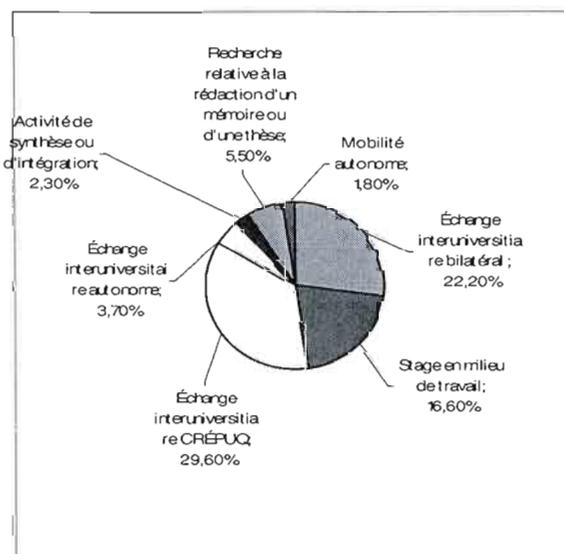
⁸⁹ Voir annexe 9 pour le profil détaillé de l'échantillon global ainsi que les sous échantillons du 2^{ème} questionnaire.

questionnaire amène les étudiants à répondre à toute sorte de questions se reliant à leur expérience internationale. Des analyses de fréquences sont nécessaires pour dresser ce portrait.

Pour les étudiants québécois en mobilité internationale, 55.5% d'entre eux partent dans le cadre d'un échange interuniversitaire (CREPUQ, bilatéral ou autonome), 20.3% dans le cadre d'une activité de synthèse ou d'intégration, 16.6% pour effectuer un stage en milieu de travail, 5.5% lors de leur rédaction de mémoire ou de thèse et près de 2% préfèrent une mobilité autonome.

Figure 7.1

Nature des mobilités internationales des étudiants québécois



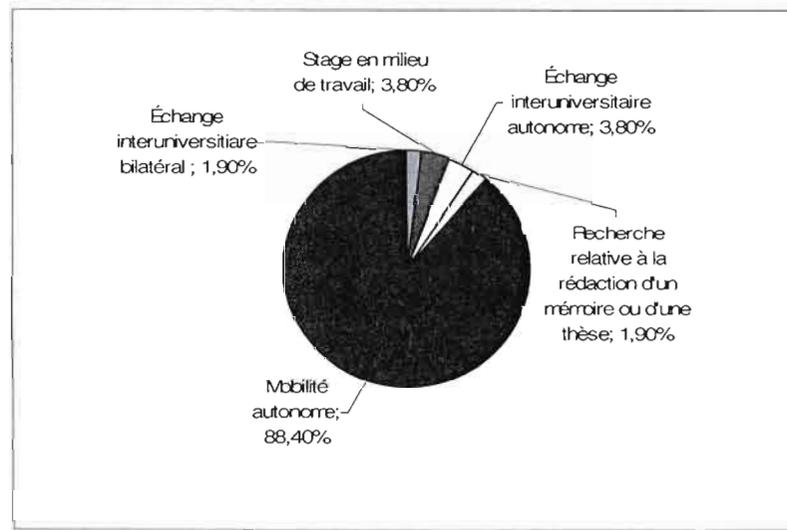
Pour les étudiants tunisiens présentement en mobilité internationale à l'UQAM, 88.4% d'entre eux sont en mobilité autonome, c'est-à-dire sans attache à une autre université dans leur pays. Cette statistique s'explique par le fait qu'il n'existe pas de programme d'échange interuniversitaire en Tunisie. En conséquence, les étudiants tunisiens désireux de participer à une mobilité internationale au cours de leur cursus universitaire n'ont d'autre choix que de partir en mobilité autonome.

5.7% des répondants d'origine tunisienne sont en échange interuniversitaire (bilatéral et autonome), comparativement à 55.5% des étudiants québécois ; cela nous a semblé un

écart énorme ! Seulement 1.9% sont en recherche et rédaction de mémoire ou de thèse et 3.8% sont en stage en milieu de travail.

Figure 7.2

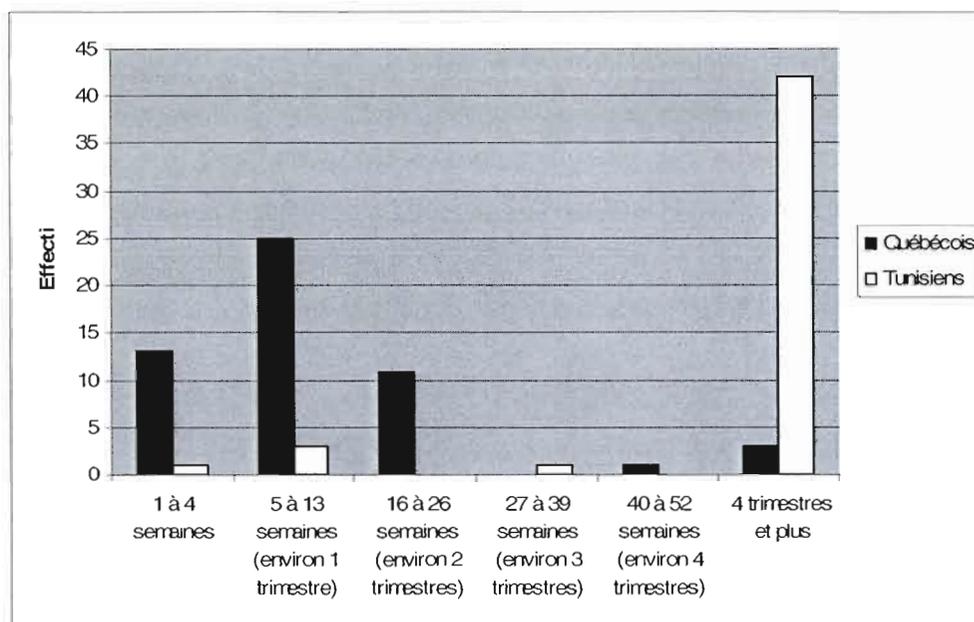
Nature des mobilités internationales des étudiants tunisiens



Cela va de soit, pour les étudiants tunisiens interrogés qui sont majoritairement inscrits en baccalauréat et en mobilité internationale, leur durée de séjour de mobilité internationale est de 4 trimestres et plus, comme le montre la figure 7.3.

Pour les étudiants québécois, ils partent majoritairement (46.2%), pour 5 à 13 semaines (environ 1 trimestre). Plus la durée de séjour pour mobilité est longue plus les répondants diminuent, comme le montre si bien la figure 7.3. Ceci est peut être expliqué par le fait que la bourse à la mobilité internationale du MELS est accordée pour des séjours qui ne dépassent pas huit mois.

Figure 7.3
Durée de séjour de la mobilité internationale

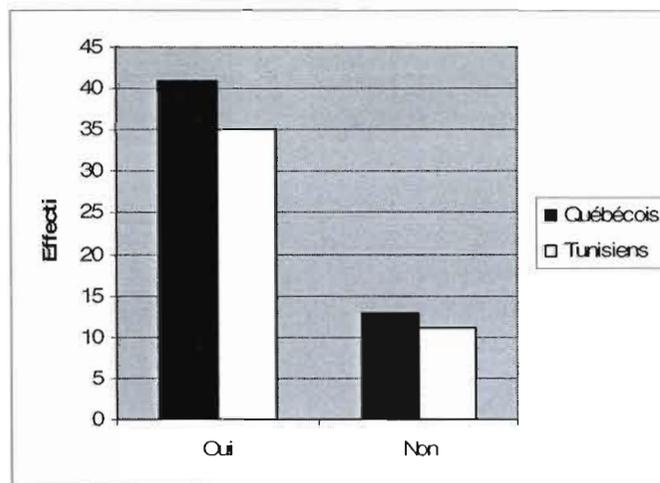


Dans la continuité logique des résultats obtenus, nous remarquons que plus de 75% des répondants québécois fréquentaient une université d'accueil lors de leur expérience internationale (voir figure 7.4). Ceci est justifié par le fait que plus de la moitié des étudiants québécois partent dans le cadre d'un échange interuniversitaire.

Les étudiants tunisiens qui fréquentent un établissement d'enseignement supérieur d'accueil sont, également, majoritaires avec près de 75%. Ceci est dû à la nature de l'expérience internationale choisie par les tunisiens (voir figure 7.2).

Figure 7.4

Fréquentation d'un établissement d'enseignement supérieur lors de la mobilité

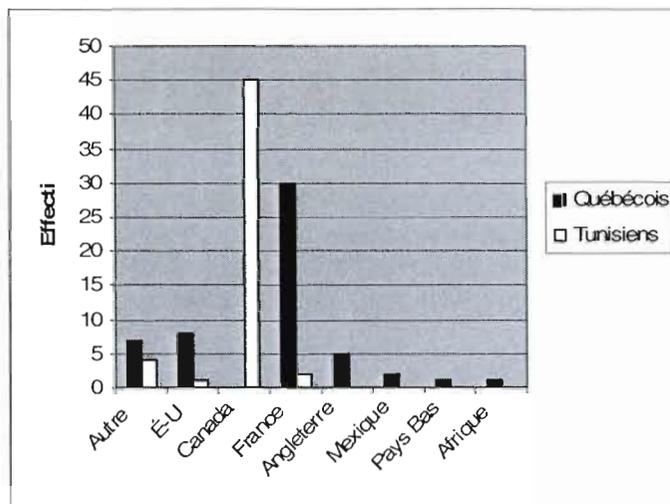


Nous n'étions pas surpris à lecture des résultats concernant les principales destinations choisies par les étudiants en mobilité internationale. En effet, les étudiants québécois préfèrent majoritairement (55.5%) la France comme principale destination pour leurs études à l'étranger.

Pour les étudiants tunisiens, 87% sont au Canada pour leur expérience internationale. Ce résultat est tout à fait logique puisque nous avons administré notre questionnaire aux étudiants tunisiens à l'UQAM. Les autres pays de destination mentionnés par les répondants tunisiens sont peut être des pays qu'ils ont choisis pour une autre expérience internationale lors de leurs études à l'UQAM.

Figure 7.5

Principales destinations pour les mobilités internationales



La figure 7.6 et la figure 7.7 présentent les résultats obtenus quant aux principales sources de financement utilisées par les étudiants qui participent à une mobilité internationale. Nous remarquons que les deux principales sources de financement des étudiants québécois sont la bourse du MELS (64.8%) et les fonds personnels (57.4%).

Tandis que pour les étudiants tunisiens, la tendance diffère. Leur principale source de financement est l'aide parentale (71.1%) suivie des fonds personnels (34.6%). Ceci confirme les résultats obtenus quant à leur dépendance totale financière de leurs parents discutée plus haut.

Figure 7.6
Principales sources de financement utilisées par les étudiants québécois pour participer à une mobilité internationale

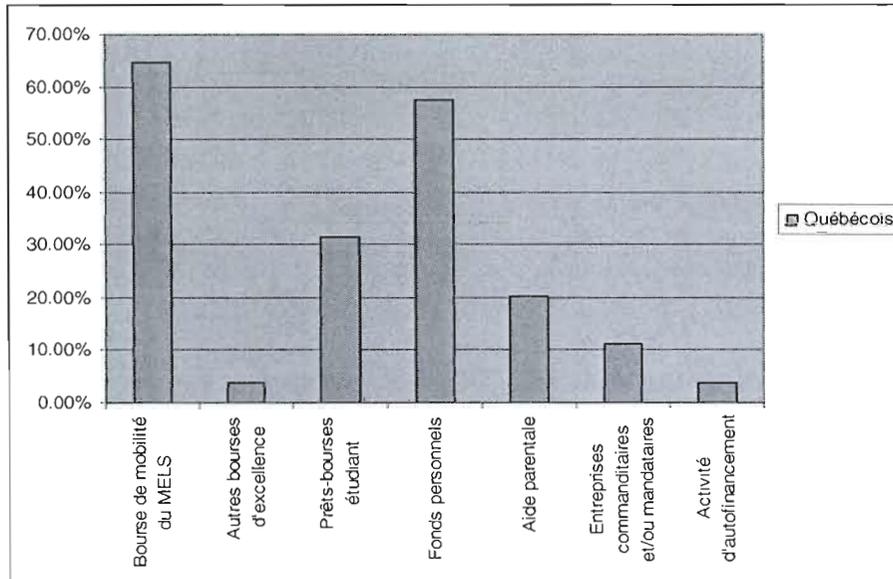
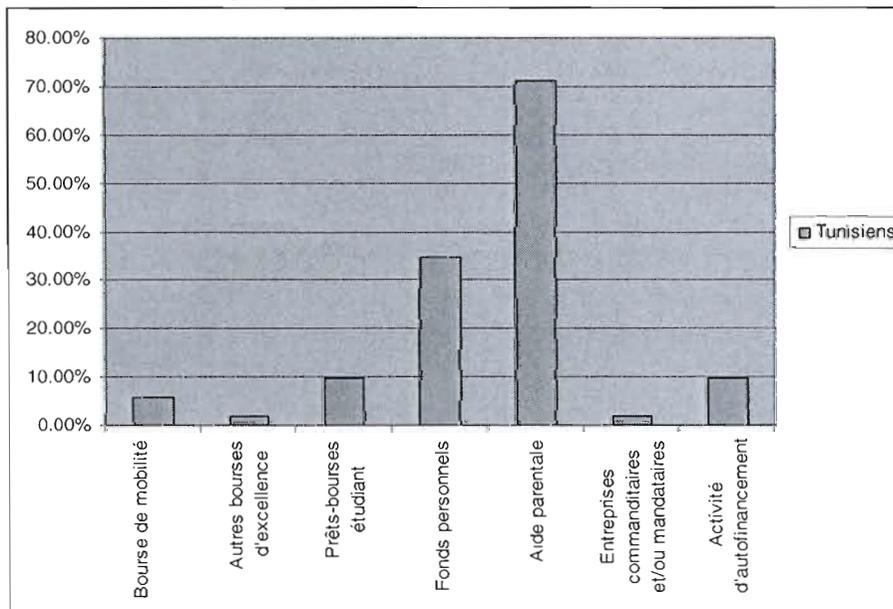


Figure 7.7
Principales sources de financement utilisées par les étudiants tunisiens pour participer à une mobilité internationale



Les principales difficultés rencontrées par les répondants avant leur départ en mobilité (voir figure 7.8) diffèrent peu d'un sous-échantillon à l'autre. Le financement reste de loin la principale difficulté pour les deux nationalités, suivi de la complexité et le nombre de formulaires à remplir, ensuite du manque d'encadrement et/ou de disponibilité des personnes ressources.

Néanmoins, plus de 81% des répondants québécois qualifient leur expérience internationale d'excellente ou de « très bien » malgré les difficultés rencontrées contre 18.5% qui la qualifient de « bien » ou « passable ». (Voir figure 7.9)

Plus de 72% des répondants tunisiens qualifient leur expérience d'excellente ou de « très bien », 20% de « bien » et seulement 8% la qualifient de « passable ». (Voir figure 7.9)

Les deux sous échantillons recommandent fortement à leurs pairs de participer à une mobilité internationale au cours de leurs études universitaires. (Voir figure 7.10)

Figure 7.8

Les principales difficultés rencontrées avant le départ pour une mobilité internationale

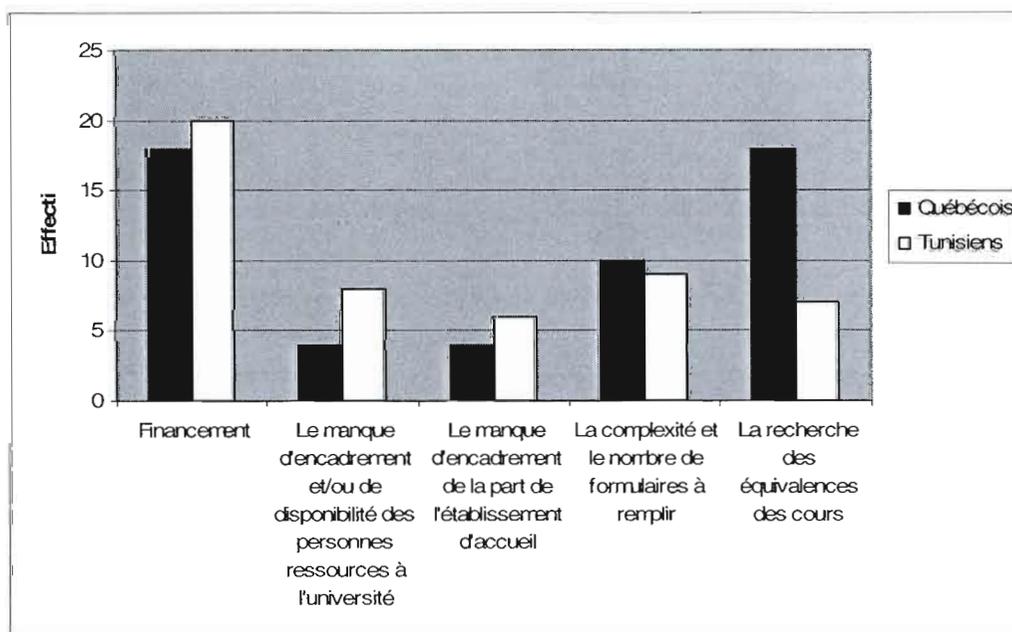


Figure 7.9

La qualification de la mobilité internationale par les répondants

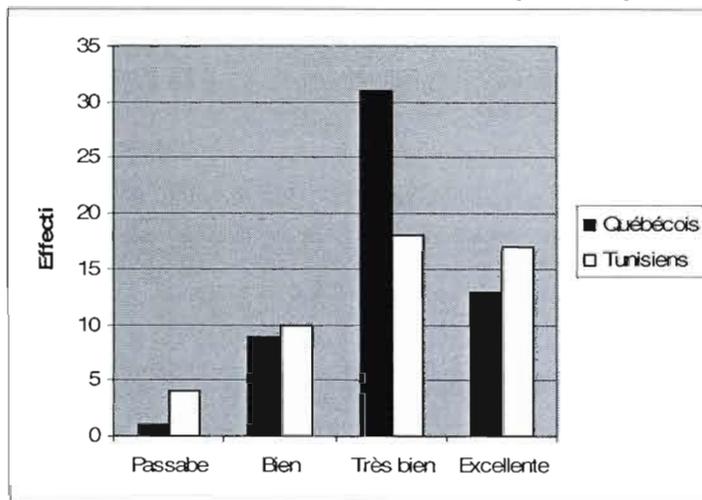
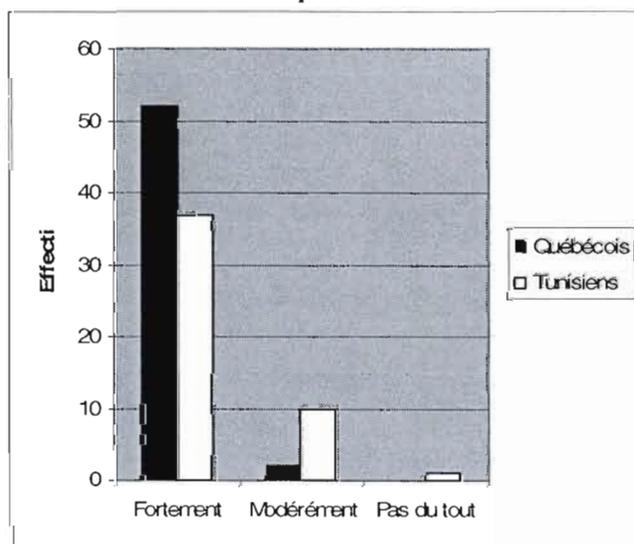


Figure 7.10

Recommandation des étudiants participant à une mobilité internationale à leurs pairs



7.2. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS POUR LES FACTEURS INCITANT À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Nous essayerons tout au long de cette section de répondre à la première question de recherche à savoir :

- Q1 : Quels sont les facteurs influençant la décision de participer ou non à une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants ?

Nous démontrons dans ce qui suit que les facteurs incitant à une mobilité sont catégorisés en trois types : les facteurs personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux.

Les deux sous-échantillons seront considérés séparément. A la sous section 7.2.1, nous analyserons les facteurs d'influence du premier questionnaire et ce pour les étudiants québécois (a) ainsi que les étudiants tunisiens (b)

7.2.1. Les facteurs d'influence selon les étudiants tunisiens n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire :

Les facteurs individuels incluent la situation personnelle de l'étudiant. En conséquence, nous avons établi une analyse de relation khi-carré pour les questions qui nous renseignent sur la situation personnelle du répondant. En fait le khi-carré est un test d'hypothèse qui mesure la liaison statistique entre deux variables qualitatives, nominales ou ordinales (Stafford et Bodson, 2006).

Une analyse factorielle en composante principale est nécessaire pour les questions mesurées par une échelle d'intervalle de Thurstone de sept points⁹⁰. Chaque question regroupe plusieurs variables pour bien cerner son thème. Pour cela une analyse factorielle en composante principale est fortement recommandée afin d'étudier les interrelations entre les variables, regrouper celles-ci dans des groupes appelés facteurs ou composantes et établir entre ces groupes une hiérarchie basée essentiellement sur la valeur explicative de chacun d'eux (Stafford et Bodson, 2006). Par la suite, une analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes est nécessaire afin de connaître les facteurs les plus influant dans la décision de participer ou non à une mobilité internationale.

⁹⁰ Dans notre cas, il s'agit des questions 16, 17, 19, 20 et 21.

7.2.1.1. Analyse de relation Khi-carré entre les variables socio-démographiques et la variable dépendante :

Commençons par l'analyse de relation Khi-carré. Nous avons fait le test de Khi-carré ainsi que la valeur V de Cramer⁹¹ pour quelques questions de profil⁹². Les autres questions avaient des réponses constantes, ce qui nous empêchait de faire leur analyse de relation Khi-carré ; comme par exemple le régime d'étude de tous les étudiants tunisiens était « temps plein », la faculté ou l'école ils appartenaient était « École de gestion », etc... Voici les résultats obtenus :

Tableau 7.1
Résultats du test Khi-carré pour les variables de profil pour les étudiants tunisiens et la variable dépendante : participation à une mobilité internationale

| | Khi-carré de Pearson Asym. Sig. (2-sided) | Valeur du V e Cramer |
|---|--|-----------------------------|
| Q1- Le sexe | .132 | .207 |
| Q4- Âge | .305 | .214 |
| Q9.1- Emploi pendant le semestre d'hiver et d'automne | .021** | .338** |
| Q9.2- Emploi pendant le semestre d'été | .124 | .336 |
| Q10- Situation financière | .277 | .149 |
| Q11- Autonomie financière | .005*** | .401*** |
| Q12- Situation personnelle | .003*** | .406*** |
| Q13.1- Scolarité de la mère | .617 | .072 |
| Q13.2- Scolarité du père | .331 | .14 |
| * p≤0.10 ; **p≤ 0.05 ; ***p≤ 0.001 | | |

Ce tableau indique qu'il existe seulement trois variables significativement reliées à la variable dépendante « la participation à une mobilité internationale ». Ces trois variables

⁹¹ La valeur V de Cramer indique la force de la relation entre les variables.

⁹² Q1, Q4, Q9.1, Q9.2, Q10, Q11, Q12, Q13.1, Q13.2

sont : Emploi pendant le semestre d'hiver et d'automne, Autonomie financière et situation personnelle.

Ainsi, la situation personnelle des répondants semblent jouer un rôle dans la décision de participer à une mobilité internationale. Plus de 85% des étudiants tunisiens désireux de faire une expérience internationale déclarent avoir une situation personnelle favorable pour effectuer ce séjour. Mais qu'en est-il du côté financier ?

Les deux autres variables significatives nous renseignent sur l'aspect financier qui peut influencer la décision de l'étudiant.

Ainsi, le nombre d'heures travaillées pendant les semestres d'hiver et d'automne peut influencer la décision d'un étudiant tunisien à participer à une mobilité internationale. D'après l'annexe 3, plus de 79% des étudiants tunisiens déclarent ne pas travailler en hiver et automne. Plus de 54% d'entre eux comptent participer à une mobilité internationale.

Des 53 répondants tunisiens, nous constatons que 27 d'entre eux désirent poursuivre leur études à l'étranger. Parmi ces 27 étudiants, 85% déclarent ne pas travailler pendant la session d'hiver et d'automne. En résumé, il semble que le fait de ne pas travailler pendant la session d'hiver et d'automne favorise une mobilité internationale. Mais ces étudiants sont ils autonomes financièrement ou dépendent ils de leurs parents ?

Dans la logique des choses, nous devrions trouver que les étudiants tunisiens désireux de poursuivre leurs études à l'étranger dépendent financièrement de leurs parents puisqu'ils ne travaillent pas. En effet, plus de 85% d'entre eux déclarent être totalement dépendants financièrement de leurs parents.

Ces résultats reflètent bien la réalité. Un jeune étudiant universitaire tunisien ne travaille pas habituellement, car il n'existe qu'un seul régime d'étude en Tunisie qui est le régime à temps plein. En plus, dans les universités tunisiennes, les étudiants ne choisissent pas leurs cours et encore moins leurs horaires. En conséquence, l'étudiant peut avoir des cours presque tous les jours et à des heures différentes de la journée. C'est tout à fait logique, à notre avis, que la majorité des répondants tunisiens ont affirmé être totalement dépendants financièrement de leurs parents et que cette variable soit reliée à la variable dépendante.

En résumé, nous avons analysé les variables socio-démographiques qui sont considérées parmi les variables du facteur individuel. Dans ce qui suit nous analyserons plus en profondeur ce facteur et les autres facteurs d'influence à savoir : les facteurs

institutionnels et les facteurs environnementaux. Nous procéderons, tout d'abord, par une analyse factorielle en composantes principales.

7.2.1.2. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel :

La question 16 regroupe 11 variables du facteur d'intérêt personnel. Nous avons procédé à leur analyse factorielle et nous avons remarqué que la variable « rencontrer de nouvelles personnes » affiche une appartenance simultanée à deux composantes. Donc nous l'avons exclue et nous avons refait l'analyse factorielle. A la deuxième tentative, nous avons trouvé que la variable « appartenir à une communauté scientifique internationale affichait à son tour une appartenance mitigée entre la première et la deuxième composante. Alors nous l'avons exclue du modèle et avons refait l'analyse factorielle avec 9 variables.

Nous avons trouvé quatre composantes (voir tableau 7.2), que nous avons nommées ainsi : « Découverte d'autres horizons » (16_1) qui regroupe trois variables : m'éloigner de mon milieu, planifier mon plan de carrière, connaître une autre religion. Cette composante explique 35.37% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.625.

La deuxième composante 16_2 s'intitule « découverte culturelle ». Elle regroupe deux variables : découvrir un autre pays et connaître une autre culture. Elle explique 16% de variance et ne possède pas de valeur d'alpha de Cronbach puisqu'il s'agit de seulement deux variables.

La troisième composante s'intitule « apprentissage » (16_3) de par ses deux variables : « vivre une expérience à l'étranger » et « apprendre, pratiquer ou améliorer une autre langue ». Cette composante explique 12.8% de variance et n'a pas de valeur d'alpha de Cronbach.

La quatrième et dernière composante s'intitule « développement personnel » (16_4). Elle regroupe deux variables : « accroître ma confiance personnelle » et « faire le point sur ma vie ». Elle explique 11.2% de variance et n'a pas d'alpha de Cronbach.

Tableau 7.2
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels
pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance ⁹³ | Alpha de Cronbach ⁹⁴ |
|---|--------------|------------------------|-------------------------------------|
| <i>Composante 16_1 : Découverte d'autres horizons</i> | | | |
| 1- m'éloigner de mon milieu | 0.761 | 35.37% | 0.625 |
| 2- planifier mon plan de carrière | 0.736 | | |
| 3- connaître une autre religion | 0.712 | | |
| <i>Composante 16_2 : Découverte culturelle</i> | | | |
| 1- découvrir un autre pays | 0.937 | 16% | Aucun puisque seulement 2 variables |
| 2- connaître une autre culture | 0.822 | | |
| <i>Composante 16_3 : Apprentissage</i> | | | |
| 1- vivre une expérience à l'étranger | 0.862 | 12.8% | Aucun puisque seulement 2 variables |
| 2- apprendre, pratiquer ou améliorer une autre langue | 0.845 | | |
| <i>Composante 16_4 : Développement personnel</i> | | | |
| 1- accroître ma confiance personnelle | 0.939 | 11.2% | Aucun puisque seulement 2 variables |
| 2- faire le point sur ma vie | 0.711 | | |
| Total | | 75.39% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 ⁹⁵ | | | |

Nous sommes surpris de voir, suite à cette analyse, que les variables visant la découverte ne sont pas réunies ensembles dans une même composante. Logiquement, un étudiant qui part à l'étranger part en premier lieu en découverte d'un nouvel environnement, d'un nouveau pays qui a sa propre culture et peut être même sa propre religion. C'est pour cela que pour notre interprétation nous considérons les deux premières composantes réunies en une seule composante intitulée « découverte ». Ces deux premières composantes

⁹³ Cette valeur représente la variance expliquée par chaque composante et le total représente la variance expliquée par le modèle factoriel

⁹⁴ Le test Alpha de Cronbach mesure la cohérence interne de l'échelle, il repose sur les corrélations moyennes entre les variables contenues dans l'échelle. Il doit être supérieur à 0.60 et plus il est élevé, plus la validité est forte. (Stafford et Bodson, 2006, p. 95 et 99)

⁹⁵ Le test de sphéricité de Bartlett « permet de juger de l'inégalité des racines latentes, c'est à dire de l'absence significative de sphéricité du modèle mentionné » (Laforge, 1981, p. 173). Si la valeur observée est inférieure ou égale à 0.05 on rejette H₀ et on accepte H₁= la matrice de corrélation est différente d'une matrice identité et il est justifié de rechercher des composantes (Stafford et Bodson, 2006, p.81).

expliquent plus de 51% de variance. Elles ont beaucoup plus de poids que les deux autres composantes que nous considérons séparément. Rares sont les étudiants qui partent en mobilité et qui disent le faire pour leur propre développement personnelle. Ceci explique la faiblesse de la variance de la composante 16_4.

Voyons ce que l'analyse factorielle des facteurs institutionnelle va nous sortir comme résultats.

7.2.1.3. Analyse factorielle en composante principale des facteurs institutionnels :

La question 17 réfère aux facteurs institutionnels reliés à l'institution d'origine des étudiants tunisiens. Cette question regroupe 6 variables considérées tous par l'analyse factorielle. En effet, nous n'étions pas obligés d'exclure une des variables. L'analyse a fait ressortir deux composantes expliquant 63.45% du modèle. Les résultats sont réunis dans le tableau 7.3.

La première composante (17_1) s'intitule « information fournie par le personnel académique ». Elle est composée de trois variables : les coordonnateurs de mon programme d'étude, les responsables de mon programme d'étude, les conseillers à la mobilité. Cette composante explique 41.53% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.876.

La deuxième composante est intitulée « information fournie par des sources en relation directe avec l'étudiant ». Elle regroupe, également, trois variables : Le personnel enseignant, la publicité pour l'internationale, lors des séances d'information sur les différents programme offerts à l'étranger. Cette composante explique 21.87% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.640.

Tableau 7.3
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés à
l'institution d'origine pour les étudiants tunisiens,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 17_1 : Information fournie par le personnel académique</i> | | | |
| 1- les coordonnateurs de mon programme d'étude | 0.873 | 41.57% | 0.876 |
| 2- Les responsables de mon programme d'étude | 0.839 | | |
| 3- Les conseillers à la mobilité | 0.793 | | |
| <i>Composante 17_2 : Information fournie par des sources en relation directe avec l'étudiant</i> | | | |
| 1- le personnel enseignant | 0.800 | 21.87% | 0.640 |
| 2- la publicité pour l'international | 0.791 | | |
| 3- lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger | 0.518 | | |
| Total | | 63.45% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Les personnes concernées par la composante 17_1 ne sont pas en relation directe avec les étudiants tunisiens. En effet, il est rare qu'un étudiant tunisien aille voir son responsable de programme pour s'informer sur quelque chose. Ces personnes ont plutôt une fonction administrative et interviennent, la majorité du temps, auprès des étudiants en cas d'un problème survenu ou en cas de prendre une décision majeure. Quant aux conseillers à la mobilité, ils ne demeurent pas à l'école ou faculté de l'étudiant. Ils travaillent plutôt dans le siège de l'université qui ne se trouve dans le même édifice que l'école et peut même être loin de celle-ci. Ils ne sont pas en relation continue avec l'étudiant sauf dans le cas où l'étudiant cherche, par son initiative, de les contacter et céder un rendez vous avec eux pour s'informer d'une éventuelle mobilité. Plusieurs étudiants ne connaissent pas l'existence d'un service conseil à la mobilité au sein de leurs universités.

La composante 17_2 concerne plus les personnes et sources d'information en relation directe avec les étudiants. En effet, les professeurs sont plus en relation avec leurs étudiants que les responsables du programme d'étude. Les étudiants se tournent plus vers leurs professeurs afin d'avoir des réponses à leurs questions d'ordre académique. Ces derniers doivent savoir les diriger vers les meilleures solutions. Le test Alpha de Cronbach a fait ressortir que la cohérence interne de la composante 17_1 est beaucoup plus élevée que la composante 17_2. Il faudrait mieux définir cette dernière composante avec d'autres variables pour les futures recherches dans le domaine.

La question 19 réfère aux facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères. Elle est composée de 6 variables mais elles ne seront pas toutes incluses dans le modèle factoriel. Suite à une première analyse factorielle, nous avons remarqué que la variable « La renommée d'un professeur ou d'un chercheur » affiche une appartenance simultanée aux deux composantes ressorties. Donc nous l'avons exclue du modèle et avons refait l'analyse factorielle. Celle-ci a ressorties deux composantes principales expliquant 74.09% du modèle (voir le tableau 7.4.).

La première composante (19_1) s'intitule « information générale sur les universités étrangères » et regroupe trois variables : le lieu géographique des différentes institutions, la qualité des programmes offerts ou de l'enseignement et la réputation des différentes institutions. Cette composante explique 46.76% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.840.

La deuxième composante s'intitule « information sur les atouts des universités étrangères non disponibles à l'université d'origine » et regroupe deux variables : l'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université et l'offre de cours ou de programme non disponible à votre université. Cette composante explique 27.33% de variance et n'a pas d'alpha de Cronbach car elle a seulement deux variables.

Tableau 7.4
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux
universités étrangères pour les étudiants tunisiens,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|-----------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| <i>Composante 19_1 : information générale sur les universités étrangères</i> 1- le lieu géographique des différentes institutions 2- la qualité des programmes offerts 3- la réputation des différentes institutions | 0.894 0.821 0.755 | 46.76% | 0.840 |
| <i>Composante 19_2 : information sur les atouts des universités étrangères non disponibles à l'université d'origine</i> 1- l'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université 2- l'offre de cours ou de programme non disponibles à votre université | 0.923 0.828 | 27.33% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| Total | | 74.09% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Les variables de la composante 19_1 sont fortement reliés. En effet la valeur élevée de l'alpha de Cronbach nous renseigne sur la force de la cohérence interne des trois variables de la composante. Ces dernières donnent des informations générales sur les différentes universités étrangères qu'un étudiant, décidé de participer à une mobilité internationale, doit connaître. Ces informations une fois recueillies aident l'étudiant dans son choix de l'université d'accueil. C'est pourquoi, cette composante a beaucoup plus de poids que la seconde composante.

La deuxième composante est, également, très importante dans la mesure où elle renseigne sur les atouts qu'une université étrangère apporterai de plus que l'université d'origine. Néanmoins nous proposons de compléter cette composante dans des études ultérieures.

7.2.1.4. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs environnementaux :

La question 20 réfère aux facteurs environnementaux reliés à l'entourage. Elle regroupe 7 variables mais seulement six d'entre elles seront considérées dans le modèle factoriel. La variable « la famille ou un ami habitant à l'étranger » est exclue du modèle après avoir remarqué qu'elle affichait une appartenance aux deux composantes.

L'analyse a ressortie deux composantes principales expliquant 71.20% du modèle (voir le tableau 7.5).

La première composante 20_1 s'intitule « encouragement de la famille et des amis ». Elle regroupe trois variables : vos amis, un ami qui en avait déjà fait l'expérience, vos parents, frère et sœur. Elle explique 44.67% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.831.

La deuxième composante 20_2 a pour titre « encouragement par les proches ». Elle regroupe trois variables : les étudiants étrangers de votre université, votre employeur, votre conjoint. Elle explique 26.53% de variance et a un alpha de Cronbach de 0.725.

Tableau 7.5
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 20_1 : Encouragement de la famille et des amis</i> | | | |
| 1- vos amis | 0.919 | 44.67% | 0.831 |
| 2- un ami qui en avait déjà fait l'expérience | 0.891 | | |
| 3- vos parents, frère et sœur | 0.704 | | |
| <i>Composante 20_2 : Encouragement par les proches</i> | | | |
| 1- les étudiants étrangers de votre université | 0.860 | 26.53% | 0.725 |
| 2- votre employeur | 0.822 | | |
| 3- votre conjoint | 0.786 | | |
| Total | | 71.20% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Il est tout à fait logique que la plus grande part du modèle factoriel des facteurs environnementaux reliés à l'entourage soit expliquée par les variables de la famille et des amis. Ces personnes, l'étudiant les côtoie tous les jours et elles ont plus d'influence sur ses décisions que n'importe quel autre facteur. Cependant, nous restons surpris que la variable du conjoint ne soit pas parmi la composante de la famille et des amis. Nous estimons que le conjoint fait partie de la famille et influence énormément la décision de sa paire pour partir à l'international. La position même du conjoint parmi les variables de la composante 20_2 nous laisse dans le flou. Nous croyions plutôt que le conjoint occupera la première place et serait la variable la plus importante.

Le tableau 7.6 présente l'analyse factorielle des facteurs environnementaux liés à des sources externes (question 21). Ce modèle présente une seule composante qu'on a intitulée « information issue de sources externes ». Cette composante explique 49.13% du modèle factoriel et se compose de trois variables : la publicité gouvernementale pour l'international, les divers organismes et d'aide pour l'international et la bourse de mobilité internationale du ministère.

Tableau 7.6
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 21 : information issue de sources externes</i> | | | |
| 1- la publicité gouvernementale pour l'international | 0.784 | 49.14% | 0.723 |
| 2- les divers organismes d'information et d'aide pour l'international | 0.762 | | |
| 3- la bourse de mobilité du Ministère | 0.528 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Nous remarquons qu'il reste plus de 50% de la composante qui n'est pas expliquée. Il serait pertinent de s'attarder un peu plus sur les autres sources externes influençant la décision d'un étudiant à partir à l'international. Notons bien que les étudiants cherchent

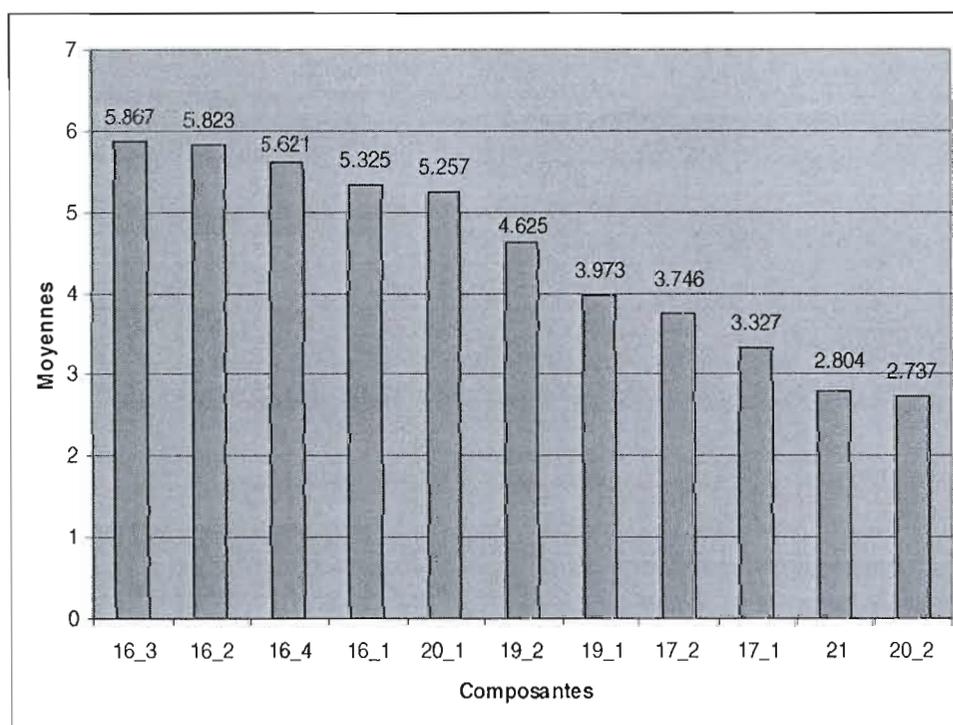
l'information de plusieurs sources afin de prendre la bonne décision. Il faudrait trouver d'autres sources pour les recherches futures.

7.2.1.5. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence :

Onze composantes ont été définies lors des analyses factorielles des facteurs qui influencent la décision d'un étudiant de participer ou non à une mobilité internationale. Il est donc intéressant de procéder à une analyse de fréquences basée sur la moyenne des composantes afin de connaître l'influence relative de chacun des facteurs sur la décision des étudiants.

Figure7.11

Moyennes des composantes reliées aux facteurs d'influence pour les étudiants tunisiens



Ainsi, les facteurs influençant, le plus, la mobilité internationale des étudiants tunisiens sont, en ordre de mérite : les facteurs d'intérêt personnel (apprentissage (16_3), découverte culturelle (16_2), développement personnel (16_4) et découvrir d'autres

horizons (16_1)); les facteurs environnementaux reliés à l'entourage (encouragement de la famille et des amis (20_1)); les facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères (19_2, 19_1), les facteurs institutionnels reliés aux institutions d'origine (17_2, 17_1) et enfin, les facteurs environnementaux reliés aux sources externes (21).

Notre hypothèse H₁ qui stipule que les facteurs incitant à une mobilité sont catégorisés en trois types : les facteurs personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux, est donc confirmée.

7.2.2. Les facteurs d'influence selon les étudiants québécois n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire :

Pour les étudiants québécois nous procéderons de la même façon que les étudiants tunisiens. Nous présenterons, dans ce qui suit, une analyse de relation Khi-carré, ensuite des analyses factorielles pour chaque facteur d'influence et enfin une analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes afin de classer les facteurs par ordre d'importance tels que perçus par les étudiants.

7.2.2.1. Analyse de relation Khi-carré entre les variables socio-démographiques et la variable dépendante :

Nous commencerons par l'analyse de relation khi-carré afin d'étudier la relation entre la variable dépendante (la participation à une mobilité internationale) et les autres variables de profil. Voici dans ce qui suit un tableau récapitulatif des résultats obtenus.

Tableau 7.7
Résultats du test Khi-carré pour les variables de profil pour les étudiants québécois
et la variable dépendante : participation à une mobilité internationale

| | Khi-carré de Pearson Asym. Sig. (2-sided) | Valeur du V e Cramer |
|---|--|-----------------------------|
| Q1- Le sexe | .027** | .285** |
| Q4- Âge | .464 | .095 |
| Q9.1- Emploi pendant le semestre d'hiver et d'automne | .053* | .384* |
| Q9.2- Emploi pendant le semestre d'été | .404 | .302 |
| Q10- Situation financière | .000*** | .565*** |
| Q11- Autonomie financière | .148 | .252 |
| Q12- Situation personnelle | .016** | .312** |
| Q13.1- Scolarité de la mère | .538 | .190 |
| Q13.2- Scolarité du père | .009** | .476** |
| * p≤0.10 ; **p≤ 0.05 ; ***p≤ 0.001 | | |

Ce tableau indique qu'il existe cinq variables significativement reliées à la variable dépendante à savoir : le sexe, l'emploi pendant le semestre d'hiver et d'automne, la situation financière, situation personnelle et la scolarité du père.

Tout comme les étudiants tunisiens, la situation personnelle des répondants québécois semble jouer un rôle significatif dans la décision de participer à une mobilité internationale. Plus de 94% des étudiants québécois désireux de faire une expérience internationale déclarent avoir une situation personnelle favorable pour effectuer ce séjour. Et plus de 69% de ceux qui déclarent avoir une situation personnelle favorable comptent participer à une expérience internationale.

Il semble, également, que le sexe joue un rôle discriminant dans la décision de l'étudiant. Nous remarquons, à ce titre, que la gente masculine est plus mobile que la gente féminine (65.7% des étudiants québécois de sexe masculin désirant vivre une expérience internationale contre 34.2% de sexe féminin). Peut-être que les hommes québécois sont plus audacieux et n'ont pas peur de l'inconnu autant que les femmes québécoises.

La variable scolarité du père est significativement reliée à la variable dépendante. Plus de 71% des étudiants qui veulent partir en mobilité internationale ont un père universitaire. Peut être que le père, ayant fait des études universitaires lui-même et a été confronté à la mondialisation, influence ses enfants à vivre une expérience internationale. Cependant, nous sommes surpris de voir que la variable scolarité de la mère n'est pas significativement reliée à la variable dépendante, sachant que les deux parents ensemble peuvent influencer la décision de leurs enfants. Qu'en est-il de la situation financière des répondants ?

La situation financière est un facteur de décision très important. Bien entendu, il faut de l'argent pour partir en mobilité et la bourse du MELS ne suffit pas à elle seule pour subvenir à tous les besoins. En conséquence, cette variable a une relation significative avec la variable dépendante. Dans notre sous échantillon, plus de 83% des étudiants qui comptent vivre une telle expérience déclarent avoir une situation financière favorable pour le faire. Plus de la moitié (52%) de ces mêmes étudiants mentionnent avoir travaillé occasionnellement ou entre 10 et 25 heures pendant la session d'hiver et d'automne. Ces étudiants, jeunes pour la plupart, cherchaient-ils à économiser pour partir à l'étranger ? Quelque soit la réponse, le travail pendant la session d'hiver et d'automne semble être en relation avec la variable dépendante. Nous restons perplexes quant à la non significativité de la relation entre la variable « emploi pendant la session d'été » et la variable dépendante.

Toutes ces variables socio-démographiques appartiennent aux facteurs individuels. Dans ce qui suit une analyse plus en profondeur de ces facteurs et les autres facteurs d'influence.

7.2.2.1. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel :

Les facteurs d'intérêt personnel sont représentés par 11 variables à la question 16. Toutefois, en effectuant une première analyse factorielle, nous remarquons que la variable « rencontrer de nouvelle personne » est rattachée à trois composantes en même temps. Nous étions, donc, dans l'obligation de l'exclure afin de renforcer le modèle. À la suite de la deuxième tentative, trois composantes principales, expliquant 70.85% du modèle factoriel, sont ressorties. Le tableau ci-dessous présente les trois composantes.

Tableau 7.8
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels
pour les étudiants québécois,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 16_1 : Découverte</i> | | | |
| 1- découvrir un autre pays | 0.818 | 48.20% | 0.809 |
| 2- connaître une autre culture | 0.775 | | |
| 3- vivre une expérience à l'étranger | 0.759 | | |
| 4- apprendre pratiquer ou améliorer une autre langue | 0.688 | | |
| 5- planifier mon plan de carrière | 0.636 | | |
| <i>Composante 16_2 : développement personnel</i> | | | |
| 1- connaître une autre religion | 0.789 | 11.89% | 0.676 |
| 2- accroître ma confiance personnelle | 0.740 | | |
| 3- faire le point sur ma vie | 0.690 | | |
| <i>Composante 16_3 : Découverte d'autres horizons</i> | | | |
| 1- m'éloigner de mon milieu | 0.751 | 10.74% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- appartenir à une communauté scientifique internationale | 0.748 | | |
| Total | | 70.85% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

La première composante est appelée « découverte » elle regroupe 5 variables et a le poids le plus élevé dans l'explication du modèle (48.2%). Ses variables sont homogènes et assez corrélées (alpha de Cronbach= 0.809). Cependant, nous pensons que la variable « planifier mon plan de carrière » ne devrait pas être parmi les variables de découverte. C'est vrai qu'un étudiant peut trouver d'autres orientations pour sa carrière à l'étranger mais, nous estimons qu'un étudiant, qui part en mobilité internationale, ne part pas pour découvrir son plan de carrière. Le plan de carrière se construit au fur et à mesure du développement de l'étudiant. D'ailleurs le coefficient de cette variable est le plus faible dans la composante découverte.

7.2.2.2. Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels :

Les questions 17 et 19 de notre questionnaire de recherche regroupent les variables des facteurs institutionnels. Toutefois, la question 17 réfère aux facteurs liés à l'UQAM et la question 19 réfère aux facteurs reliés aux universités étrangères.

La première analyse factorielle des variables de la question 17 a généré une seule composante expliquant seulement 64% du modèle. Lors du test de la cohérence interne avec alpha de Cronbach, nous avons trouvé que la variable « lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger » diminuait la valeur de l'alpha. Donc nous l'avons supprimée du modèle et avons refait l'analyse factorielle qui a révélé que la variable « publicité à l'internationale » avait un coefficient (0.571) inférieur aux autres variables et son extraction du modèle le renforcerait.

Alors nous avons refait pour la troisième fois l'analyse factorielle sans ces deux variables et avons trouvé une composante principale composée de 4 variables bien inter reliées entre elles et expliquant 76.59% du modèle factoriel. Cette composante a un alpha de Cronbach assez élevé (0.859). Voici le tableau 7.9 qui représente cette composante

Tableau 7.9
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés à
l'UQAM pour les étudiants québécois,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 17 : information fournie par le personnel académique</i> | | | |
| 1- les coordonnateurs de mon programme d'étude | 0.942 | 76.59% | 0.859 |
| 2- les responsables de mon programme d'étude | 0.930 | | |
| 3- le personnel enseignant | 0.871 | | |
| 4- les conseillers à la mobilité | 0.743 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Le résultat obtenu est justifié par le fait que les personnes représentées par ces variables sont en relation avec les étudiants. Cependant, il existe, entre eux, ceux qui sont en relation directe ; c'est-à-dire que l'étudiant les côtoie plus que les autres. Mais nous restons dans le flou quant aux variables « le personnel enseignant » et « les conseillers à la mobilité coefficients » qui ont un coefficient inférieur aux autres variables. À notre avis, l'étudiant devrait tout d'abord récolter l'information auprès de ses professeurs qui les voient tous les jours et des conseillers à la mobilité dont leur travail est d'informer et d'orienter l'étudiant dans sa décision. Peut être que les professeurs, eux-mêmes, ne sont pas bien informés de la mobilité internationale ou sont moins intéressés à le savoir. Cette supposition reste à vérifier dans les prochaines recherches.

La première analyse factorielle de la question 19 a généré, également, une seule composante de 6 variables expliquant 69.27% du modèle factoriel. Cependant, en examinant les coefficients de la matrice, nous remarquons que la variable « la renommée d'un professeur ou d'un chercheur » a un coefficient faible par rapport aux autres variables. C'est pourquoi, nous l'avons exclue du modèle et avons refait l'analyse une deuxième fois. Cette fois-ci, nous avons une seule composante de 5 variables expliquant 78.67% du modèle avec une valeur d'alpha de Cronbach de 0.836. Le tableau ci-dessous présente en détail cette composante.

Tableau 7.10
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux
universités étrangères pour les étudiants québécois,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 19 : information sur les atouts des universités étrangères</i> | | | |
| 1- la réputation des différentes institutions | 0.948 | | |
| 2- l'accès à des sources non disponibles à votre université | 0.905 | 78.67% | 0.836 |
| 3- la qualité des programmes offerts ou de l'enseignement | 0.889 | | |
| 4- l'offre de cours ou de programme non disponibles à votre université | 0.868 | | |
| 5- le lieu géographique de différentes institutions | 0.821 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Le lieu géographique semble être la moins importante variable de cette composante. Les étudiants québécois ne donneraient-ils pas beaucoup d'importance au pays de destination ? Peut être trouverions-nous la réponse à cette question dans les recherches ultérieures dans le domaine.

Néanmoins, il serait important de définir plus en profondeur cette composante avec d'autres variables pour expliquer les 20% restantes de la variance.

7.2.2.4. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs environnementaux :

Dans cette section, nous examinerons les variables de la question 20 et de la question 21. Celles de la question 20 réfèrent aux facteurs environnementaux reliés à l'entourage de l'étudiant. Par contre celles de la question 21 réfèrent aux facteurs environnementaux reliés à des sources externes.

La première analyse factorielle des variables de la question 20 a révélé que la variable « les étudiants étranger de votre université » affichait une appartenance simultanée aux deux composantes, ce qui a mené à son extraction du modèle.

La deuxième analyse factorielle a ressortie deux composantes principales expliquant 70.29% du modèle factoriel. Le tableau ci-dessous présente les détails de ces deux composantes.

Tableau 7.11

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 20_1 : Encouragement de la famille et des amis</i> | | | |
| 1- vos parents, frère et sœur | 0.835 | 49.97% | 0.789 |
| 2- vos amis | 0.800 | | |
| 3- la famille ou un ami habitant à l'étranger | 0.789 | | |
| 4- un ami qui en avait déjà fait l'expérience | 0.742 | | |
| <i>Composante 20_2 : Encouragement par les proches</i> | | | |
| 1- votre conjoint | 0.860 | 20.32% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- votre employeur | 0.785 | | |
| Total | | 70.29% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

À notre surprise, comme pour les résultats des étudiants tunisiens, le conjoint ne figure pas dans la composante 20_1 avec la famille ! Nous nous attendions à ce que le conjoint ait le coefficient le plus important dans l'explication du modèle. Loin de là, il semblerait que les étudiants québécois tout comme les étudiants tunisiens sont décidés de ne pas être très influencés par leur conjoint !

Le poids de la composante 20_1 dans l'explication du modèle se justifie par le fait que toute personne est forcément influencée par les personnes les plus proches à ses yeux et les personnes qu'elle côtoie le plus souvent dans son quotidien. Il s'avère que les membres de notre famille et nos amis sont les personnes que nous voyons le plus dans notre vie de tous les jours et vers qui nous nous tournons lors de prise de décision.

L'analyse factorielle des variables de la question 21 a donné une seule composante principale intitulée « information issue des sources externes », composée de trois variables. Elle explique 79.5% du modèle factoriel et a un alpha de Cronbach de 0.723. Voici ci-après le tableau qui présente cette composante.

Tableau 7.12
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à
des sources externes pour les étudiants québécois,
par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 21 : information issue de sources externes</i> | | | |
| 1- la publicité gouvernementale pour l'international | 0.943 | 79.5% | 0.723 |
| 2- la bourse de mobilité du Ministère | 0.902 | | |
| 3- les divers organismes d'information et d'aide pour l'international | 0.826 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Les 20% restantes de la variance sont probablement expliquées par d'autres sources externes que nous n'avons pas mentionnées dans notre questionnaire et que les prochaines études trouveront peut-être.

Néanmoins, nous remarquons que la publicité gouvernementale pour l'international touche les étudiants et les influence. Nous pouvons confirmer en observant les tableaux

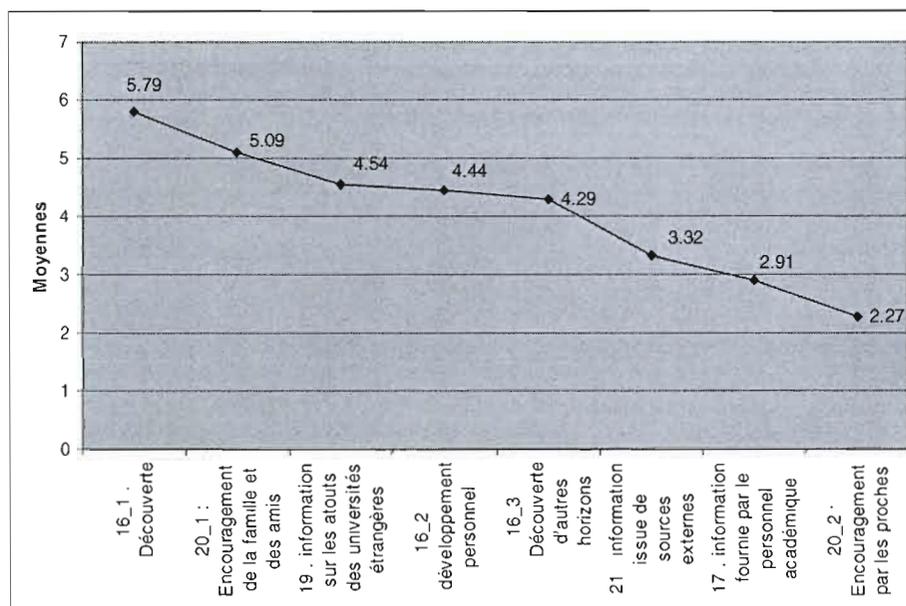
d'affichage dans les universités qu'il y a de plus en plus de publicité pour l'international. Cet aspect informationnel est très important dans la prise de décision. Plus l'étudiant est bien informé, plus il a tendance à chercher et à participer à une expérience internationale.

7.2.2.5. Analyse de fréquences des trois types des facteurs d'influence :

Après avoir ressorti les principaux facteurs qui influencent la décision des étudiants québécois à participer ou non à une mobilité internationale, il est intéressant de connaître l'ordre que ces répondants ont fait du facteur le plus influant au facteur le moins influant. Pour réaliser cet ordre, une analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes est élaborée. Le résultat de celle-ci est présenté dans la figure ci-dessous.

Figure 7.12

Moyennes des composantes liées aux facteurs d'influence pour les étudiants québécois



D'après cette figure, il semblerait que la découverte d'autres cultures, de nouveaux horizons et autres dimensions liées à l'expérience elle-même attire les répondants québécois vers une mobilité internationale et l'encouragement de la famille et des amis

accentue cette influence. Toutefois, le fait d'être informé sur les atouts des universités étrangères stimule chez les étudiants québécois leur choix de partir ou non à l'étranger.

En conclusion, les facteurs influençant le plus la mobilité internationale étudiante sont, par ordre de mérite : les facteurs d'intérêt personnel, les facteurs environnementaux liés à l'entourage et les facteurs institutionnels liés aux sources externes.

Les trois types de facteurs mentionnés dans notre hypothèse H_1 se trouvent, bel et bien, dans nos résultats ; ce qui confirme l'hypothèse.

Passons, maintenant, aux facteurs d'influence du deuxième questionnaire qui contient les mêmes questions se référant aux facteurs mais pour une population différente.

7.2.3. Les facteurs d'influence selon les étudiants tunisiens en mobilité internationale :

Rappelons que la population de ce deuxième questionnaire est différente de celle du premier questionnaire. En effet, nous analyserons dans ce qui suit les données des étudiants qui sont à l'international. En conséquence, nous interpréterons les résultats des facteurs qui ont influencés ces étudiants à partir en mobilité internationale. Nous commencerons par le sous échantillon des étudiants tunisiens pour finir par le sous échantillon des étudiants québécois.

Toutefois, nous ne pouvons pas tester les variables de profil pour voir si elles sont reliées significativement avec la variable dépendante « participation à une mobilité internationale » comme nous l'avons fait pour le premier questionnaire. Nous nous contenterons d'analyser les questions qui portent directement sur les facteurs d'influence. La raison est que ce questionnaire est destiné aux étudiants qui sont déjà à l'international ou encore ceux qui viennent de finir leur expérience internationale. Donc la question se référant à la variable dépendante n'existe pas dans le questionnaire. Nous avons, néanmoins, utilisé les résultats de ces variables pour définir le profil de notre échantillon à la section 7.1.2.

Nous procédons, directement, à l'analyse factorielle en composantes principales pour les trois types de facteurs d'influence à savoir : les facteurs d'intérêts personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux. Ensuite, nous présentons l'analyse des

fréquences basée sur les moyennes des composantes générées par les analyses factorielles.

7.2.3.1. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêts personnels :

Les variables du facteur d'intérêts personnels sont regroupées à la question 16 et sont toutes présentes dans le modèle factoriel. Nous avons procédé, à leur analyse factorielle et nous avons décelé quatre composantes expliquant 70.07% du modèle factoriel.

Le tableau 7.13 présente les composantes avec leurs variables en détail.

Tableau 7.13
Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|--------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 16_1 : Développement personnel</i> | | | |
| 1- appartenir à une communauté scientifique internationale | 0.758 | 30.54% | 0.742 |
| 2- m'éloigner de mon milieu | 0.715 | | |
| 3- faire le point sur ma vie | 0.712 | | |
| 4- accroître ma confiance personnelle | 0.705 | | |
| 5- connaître une autre religion | 0.644 | | |
| <i>Composante 16_2 : Découverte culturelle</i> | | | |
| 1- découvrir un autre pays | 0.853 | 18.71% | 0.746 |
| 2- connaître une autre culture | 0.770 | | |
| 3- rencontrer de nouvelles personnes | 0.643 | | |
| <i>Composante 16_3 : acquisition de nouvelles connaissances</i> | | | |
| 1- apprendre pratiquer ou améliorer une autre langue | 0.807 | 10.72% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- planifier mon plan de carrière | 0.733 | | |
| <i>Composante 16_4 : L'expérience internationale</i> | | | |
| 1- vivre une expérience à l'étranger | 0.813 | 10.08% | Aucune puisque seulement 1 variable |
| Total | | 70.07%% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

D'après ce tableau, les étudiants tunisiens cherchaient à se développer personnellement et peut être à voir leur vie sous un autre angle. Ils comptaient sur leur expérience internationale pour s'ouvrir sur le monde. Cependant toutes les variables que nous avons définies pour les facteurs d'intérêts personnels expliquent le modèle et sont toutes importantes. Néanmoins, il reste environ 30% du modèle qui n'est pas expliqué. Il serait intéressant d'approfondir ce thème pour savoir qu'elles peuvent être les autres variables expliquant les facteurs d'intérêts personnels.

7.2.3.2. Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels :

La première analyse factorielle de la question 17, portant sur les facteurs institutionnels liés à l'institution d'origine, a ressorti une seule composante. Mais nous avons jugé bon pour renforcer le modèle d'exclure la variable « publicité pour l'international » qui n'est pas corrélée aux autres variables et qui présente un coefficient faible. Lors du test alpha de Cronbach, test de la cohérence interne de l'échelle, nous avons trouvé que la variable « lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger » n'était bien corrélée avec les autres variables et que son exclusion du modèle augmentera la valeur de l'alpha de Cronbach à 0.916. En conséquence, nous avons refait l'analyse factorielle sans ces deux variables et nous avons trouvé une seule composante expliquant 85.57% du modèle factoriel. Le tableau 7.14 expose cette composante et ses variables.

Tableau 7.14

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés à l'institution d'origine pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 17 : Information fournie par le personnel académique</i> | | | |
| 1- les responsables de mon programme d'étude | 0.986 | 85.57% | 0.916 |
| 2- les coordonnateurs de mon programme d'étude | 0.967 | | |
| 3- les conseillers à la mobilité | 0.892 | | |
| 4- le personnel enseignant | 0.869 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Il semblerait que les étudiants tunisiens à l'international n'étaient très sensibles ni à la publicité à l'international ni aux séances d'informations pour l'international. Peut-être n'existaient-elles pas quand ils étaient en Tunisie et qu'ils s'informaient sur la possibilité de partir étudier à l'étranger ?

Le personnel académique semble avoir bonne influence sur les étudiants et d'une aide considérable pour les informations concernant l'international.

La question 19 réfère aux facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères parmi lesquelles l'étudiant doit choisir. Ces facteurs sont d'autant plus importants que les précédents facteurs institutionnels dans la mesure où l'étudiant essayera, toujours, de choisir le meilleur pour son éducation. Une première tentative d'analyse factorielle a fait ressortir que la variable « le lieu géographique des différentes institutions » affichait une appartenance simultanée aux deux composantes. D'où son exclusion du modèle.

La deuxième tentative d'analyse factorielle a fait ressortir que la variable « la renommée d'un professeur ou d'un chercheur » affichait un coefficient faible diminuant ainsi la variance du modèle (58.55%). Nous avons refait, pour la troisième fois, l'analyse factorielle et avons décelé une seule composante composée de 4 variables expliquant 70.44% du modèle avec un alpha de Cronbach de 0.848. Le tableau ci après présente la composante principale plus en détail.

Tableau 7.15

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels liés aux universités étrangères pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 19 : information sur les atouts des universités étrangères</i> | | | |
| 1- l'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université | 0.883 | | |
| 2- la réputation des différentes institutions | 0.870 | 70.44% | 0.848 |
| 3- l'offre de cours ou de programme non disponibles à votre université | 0.843 | | |
| 4- la qualité des programmes offerts ou de l'enseignement | 0.755 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Nous sommes surpris de voir que la variable « le lieu géographique des différentes institutions » n'est pas parmi les variables qui ont influencé les étudiants tunisiens dans leur choix de mobilité internationale. Seraient-ils indifférents quant au pays d'accueil pour leur mobilité ? Ou encore, n'accorderaient-ils pas de l'importance à la destination comme ils l'accorderaient pour les atouts spécifiques des universités étrangères ? Il serait intéressant d'étudier ces questions dans le futur.

7.2.3.3. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs environnementaux :

Il existe deux types de facteurs environnementaux. Ceux qui sont reliés à l'entourage, représentés par la question 20, et ceux qui sont reliés à des sources externes, représentés par la question 21. La question 20 regroupe 7 variables desquelles nous en avons exclu deux⁹⁶ parce qu'elles affichaient un faible coefficient qui diminuait la variance totale du modèle (70%). Nous avons, désormais, trois composantes principales expliquant 86.77% du modèle. Voici les composantes et leurs variables respectives :

Tableau 7.16

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficient | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|----------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 20_1 : encouragement des tiers</i> 1- les étudiants étrangers de votre université 2- votre employeur | 0.909 0.893 | 35.13% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| <i>Composante 20_2 : encouragement par la famille et les amis</i> 1- vos parents, frère et sœur 2- vos amis | 0.911 0.843 | 30.25% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| <i>Composante 20_3 : encouragement par le conjoint</i> 1- votre conjoint | 0.968 | 21.39% | Aucune puisque seulement 1 variable |
| Total | | 86.77% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

⁹⁶ Un ami qui en avait déjà fait l'expérience et la famille ou un ami habitant à l'étranger.

Les trois composantes pèsent assez lourds dans l'explication du modèle au point de croire qu'elles sont toutes également importantes. Cependant, nous sommes surpris de ne pas voir la variable « votre conjoint » avec les autres variables de la famille. Si nous réunissons les composantes qui regroupent les variables de la famille (20_2 et 20_3) nous trouvons qu'elles expliquent plus de la moitié du modèle (51.64%) ce qui est logique car les membres de notre famille sont parmi les personnes les plus influentes et les personnes que nous voyons plus régulièrement.

La question 21 regroupe 3 variables résumant les facteurs institutionnels reliés aux sources externes. Nous avons procédé à l'analyse factorielle et avons trouvé une seule composante principale. Toutefois, en voulant nous assurer que les variables regroupées statistiquement ont un sens, nous avons trouvé que la variable « publicité gouvernementale » possède un faible lien avec les deux autres variables. D'où son exclusion du modèle. Voici la composante 21 et ses variables :

Tableau 7.17

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composante et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|--------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 21 : information issue de sources externes</i> | | | |
| 1- la bourse de mobilité du Ministère | 0.934 | 87.15% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- les divers organismes d'information et d'aide pour l'international | 0.934 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

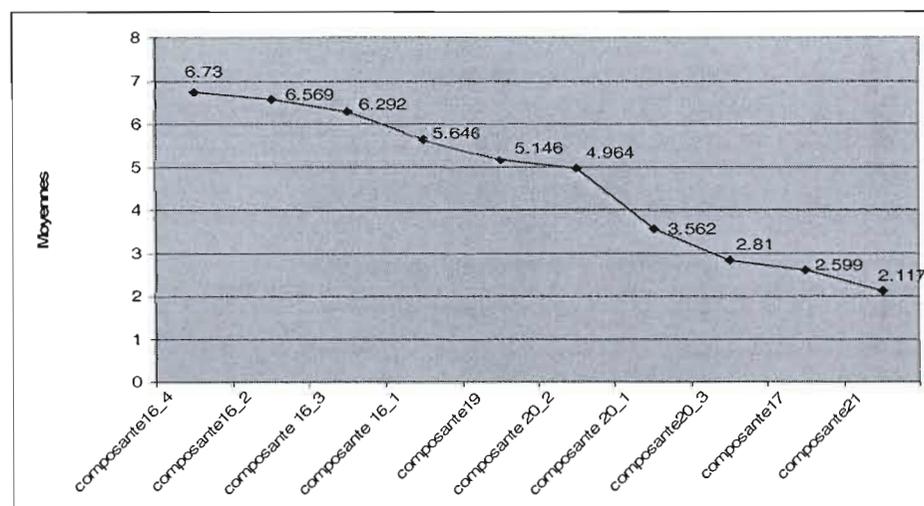
Les deux variables ont le même coefficient, à croire que les étudiants tunisiens ont reçu une bonne information quant à la bourse octroyée par le ministère pour la mobilité internationale ainsi que les divers organismes mis en place pour la mobilité. Ces deux sources expliquent bien les facteurs institutionnels en relation avec les sources externes. Toutefois une actualisation de cette liste semble pertinente vu que le phénomène de la

mobilité internationale est en phase de croissance et que le gouvernement tunisien, comme les autres pays, améliore, petit à petit, ses stratégies pour l'international.

7.2.3.4. Analyse de fréquences des trois types de facteurs d'influence :

Cette analyse nous permettra de classer les composantes définissant les facteurs d'influence, par ordre d'importance, tel que perçu par les étudiants tunisiens en mobilité internationale. La figure ci-dessous présente l'analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes.

Figure 7.13
Moyenne des composantes des facteurs d'influence pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale



D'après la figure, les étudiants tunisiens ont été influencés, en premier lieu et avant leur départ en mobilité internationale, par les facteurs d'intérêt personnel (développement personnel (16_1), découverte culturelle (16_2), acquisition de nouvelles connaissances (16_3) et vivre l'expérience internationale en tant que telle (16_4)). Ensuite les facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères (19) ont joué un rôle dans la prise de décision. En troisième et quatrième position, en termes d'influence, nous trouvons, respectivement, les facteurs environnementaux reliés à l'entourage (20_2, 20_1, 20_3) et les facteurs institutionnels reliés à l'institution d'origine (17). Enfin, nous trouvons les

facteurs environnementaux reliés aux sources externes (21). Ces résultats confirment, une fois de plus, notre hypothèse de recherche H₁.

7.2.4. Les facteurs d'influence des étudiants québécois en mobilité internationale :

Pour les étudiants québécois en mobilité internationale, nous procéderons de la même façon que les étudiants tunisiens en mobilité internationale. Nous présenterons, en premier lieu, les analyses factorielles pour chaque facteur d'influence et en deuxième lieu, nous réaliserons une analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes pour classer les facteurs par ordre d'importance tels que perçus par les étudiants ayant vécu cette expérience internationale.

7.2.4.1. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs d'intérêt personnel :

Suite à la première analyse factorielle de la question 16, nous excluons deux⁹⁷ variables car elles affichaient une appartenance à plus d'une composante. La deuxième analyse factorielle donne trois composantes principales expliquant 77.78% du modèle. Le tableau 7.18 illustre ces composantes avec leurs variables.

Il semblerait que les variables en relation avec la découverte expliquent plus les facteurs d'intérêts personnels qui ont influencé les étudiants québécois à participer à une mobilité internationale. Les québécois sont-ils curieux ? Ou encore ont-ils soif de découverte d'autres horizons, d'autres cultures ? Notre recherche démontre bien que la découverte de nouvelles choses pousse les étudiants québécois à vivre une expérience internationale. Tout de suite après, arrive la composante « développement personnel » qui influence, également, les étudiants dans leur décision. Il semblerait, néanmoins, que les étudiants québécois à l'international étaient moins intéressés par la religion mais ils voulaient, toutefois, découvrir d'autres religions. Peut-être pour leur propre culture et à force de côtoyer des gens de plusieurs ethnies.

⁹⁷ Rencontrer de nouvelles personnes et m'éloigner de mon milieu.

Tableau 7.18

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs d'intérêts personnels pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation

VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|----------------|----------|----------------------------------|
| <i>Composante 16_1 : Découverte</i> | | | |
| 1- vivre une expérience à l'étranger | 0.909 0.902 | 37.88% | 0.807 |
| 2- découvrir un autre pays | 0.867 | | |
| 3- connaître une autre culture | 0.843 | | |
| 4- apprendre pratiquer ou améliorer une autre langue | | | |
| <i>Composante 16_2 : développement personnel</i> | | | |
| 1- faire le point sur ma vie | 0.861 | 27.44% | 0.778 |
| 2- appartenir à une communauté scientifique internationale | 0.820 | | |
| 3- planifier mon plan de carrière | 0.786 | | |
| 4- accroître ma confiance personnelle | 0.720 | | |
| <i>Composante 16_3 : connaissance d'une autre religion</i> | | | |
| 1- connaître une autre religion | 0.960 | 12.45% | Aucune puisqu'une seule variable |
| Total | | 77.78% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Il reste à développer, encore plus dans les recherches ultérieures, ce facteur afin de combler les 20% de la variance non-expliquée.

7.2.4.2. Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels :

La première analyse factorielle nous a donné deux composantes principales. Cependant, quand nous avons fait le test d'alpha de Cronbach afin de s'assurer que les variables regroupées avaient un sens statistiquement, nous nous sommes aperçus que si nous supprimons la variable « publicité pour l'international », les éléments de la composante

deviendraient plus cohérents et cela augmenterait notre alpha de Cronbach. En conséquence, le modèle factorielle est composé de 5 variables divisées en deux composantes principales explique 78.6% du modèle. Les composantes et leurs variables sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 7.19

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés à l'UQAM pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 17_1 : information fournie par le personnel académique</i> | | | |
| 1- les responsables de mon programme d'étude | 0.948 | 55.81% | 0.911 |
| 2- les coordonnateurs de mon programme d'étude | 0.875 | | |
| 3- le personnel enseignant | 0.632 | | |
| <i>Composante 17_2 : information cherchée par l'étudiant</i> | | | |
| 1- lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger | 0.952 | 22.79% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- les conseillers à la mobilité | 0.768 | | |
| Total | | 78.60% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Le résultat est tout à fait logique. En effet, l'étudiant cherche toujours l'information auprès des personnes qui sont en relation directe avec lui et ensuite, une fois qu'il estime avoir puisé toute l'information, il se dirige vers d'autres sources spécialisées dans le domaine. Mais tout d'abord, l'étudiant récolte les premières informations des personnes qui lui sont, plus ou moins, proches et accessibles plus facilement. C'est le cas des personnes de la composante 17_1. D'ailleurs, cette composante explique, toute seule, plus de la moitié du modèle.

Toutefois, il faudra chercher d'autres sources vers qui l'étudiant pourra aller pour s'informer des possibilités de départ à l'étranger afin d'expliquer les 20% restant de la variance.

Toutes les variables de la question 19 se reliant aux facteurs institutionnels liés aux universités étrangères se retrouvent dans le modèle factoriel.

L'analyse a défini deux composantes principales (voir tableau 7.20) expliquant 75.7% du modèle.

Tableau 7.20

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|--|--------------|----------|---------------------------------|
| <i>Composante 19_1 : information sur les atouts des universités étrangères</i> | | | |
| 1- la réputation des différentes institutions | 0.887 | | |
| 2- la qualité des programmes offerts ou de l'enseignement | 0.886 | | |
| 3- le lieu géographique de différentes institutions | 0.843 | 58.21% | 0.883 |
| 4- l'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université | 0.789 | | |
| 5- l'offre de cours ou de programme non disponibles à votre université | 0.718 | | |
| <i>Composante 19_2 : information sur la renommée d'un professeur</i> | | | |
| 1- la renommée d'un professeur ou d'un chercheur | 0.956 | 17.49% | Aucune puisqu'une seul variable |
| Total | | 75.70% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Toutes les variables qui informent sur les atouts des universités étrangères sont réunies ensembles sauf une seule variable « la renommée d'un professeur ou d'un chercheur » qui définit seule une composante. Il est rare que les étudiants partent étudier dans une université pour la renommée d'un professeur ou d'un chercheur. D'autant plus que ce professeur ou chercheur peut donner des cours dans plusieurs universités.

7.2.4.3. Analyse factorielle en composantes principales pour les facteurs environnementaux :

Une analyse factorielle est réalisée pour les variables de la question 20. Cette analyse a montré qu'une variable affichait une appartenance simultanée à deux composantes ce qui diminuait la variance du modèle. Nous l'avons supprimé et refait une deuxième analyse factorielle qui a ressorti trois composantes expliquant 78.02% du modèle et regroupant chacune deux variables. Les résultats de cette analyse est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 7.21

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux reliés à l'entourage pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|----------------|----------|--------------------------------------|
| <i>Composante 20_1 : Encouragement de la famille et des amis</i> 1- vos parents, frère et sœur 2- vos amis | 0.903 0.902 | 36.92% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| <i>Composante 20_2 : Encouragement par les proches</i> 1- votre employeur 2- votre conjoint | 0.902 0.795 | 22.77% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| <i>Composante 20_3 : Encouragement des proches à l'étranger</i> 1- un ami qui en avait déjà fait l'expérience 2- la famille ou un ami habitant à l'étranger | 0.831 0.793 | 18.32% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| Total | | 78.02% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

Comme pour les résultats des étudiants québécois avant de partir à l'international (tableau 7.11), nous restons toujours surpris du fait que le conjoint ne soit pas parmi les variables d'influence les plus importantes et qu'il n'est pas dans la même composante que les membres de la famille. Toutefois, il semblerait que les étudiants québécois sont sensibles aux recommandations de leurs amis qui sont passés par cette expérience. Nous apprenons, toujours, des expériences des autres et essayons de faire mieux. Le fait d'être encouragé par une personne, qui est déjà à l'étranger ou qui y était, stimulerait encore plus l'étudiant à participer à une expérience internationale.

Lors du test des trois variables de la question 21 par le test d'alpha de Cronbach, nous avons remarqué que si nous excluons la variable « la publicité gouvernementale » la valeur de l'alpha de Cronbach augmenterait ce qui augmenterait, conséquemment, la cohérence interne de l'échelle. Nous avons, donc, refait l'analyse factorielle avec les deux variables restantes et avons trouvé une variance totale du modèle (82.60%) nettement plus supérieure que la variance totale du modèle incluant la variable « la publicité gouvernementale » (70.76%).

Tableau 7.22

Analyse factorielle en composantes principales des facteurs environnementaux liés à des sources externes pour les étudiants québécois en mobilité internationale, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|---------------------|-----------------|--------------------------------------|
| <i>Composante 21 : information issue de sources externes</i> | | | |
| 1- la bourse de mobilité du Ministère | 0.909 | 82.60% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- les divers organismes d'information et d'aide pour l'international | 0.909 | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

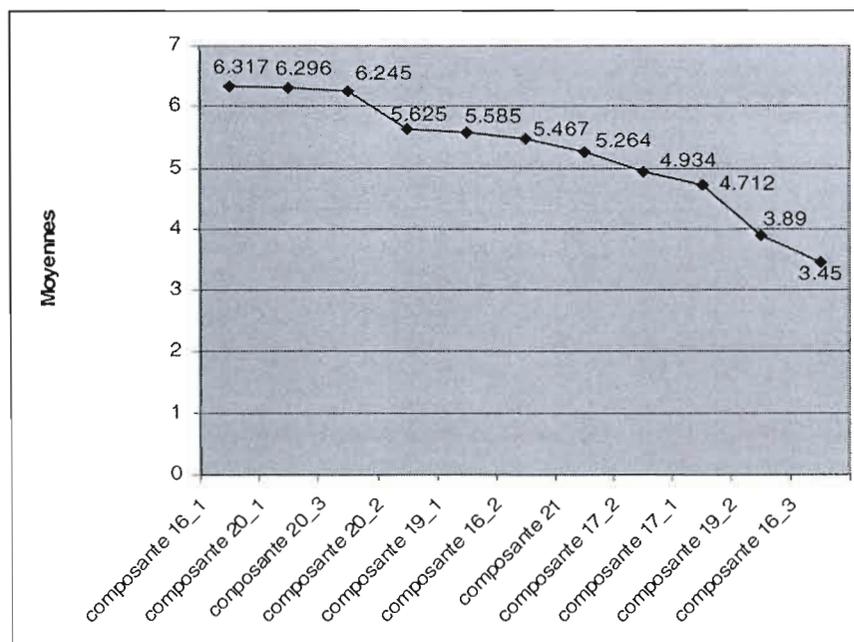
Ainsi, il semblerait que les étudiants québécois sont bien informés quant à la bourse de mobilité octroyée par le MELS et les divers organismes d'aide pour l'international⁹⁸. En effet, plusieurs d'entre eux ont recours à ses aides, quelles soient informationnelles ou financières, pour pouvoir bénéficier d'une chance de participer à une mobilité internationale. D'après les statistiques de l'UQAM, les 400 étudiants partis à l'international étaient boursiers du MELS⁹⁹. Ceci explique l'importance de ces deux variables parmi les facteurs institutionnels liés aux sources externes.

7.2.4.4. Analyse de fréquence des trois types de facteurs d'influence :

La figure 7.14 présente l'analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes déjà définies par les analyses factorielles précédentes.

Figure 7.14

Moyenne des composantes des facteurs d'influence pour les étudiants québécois



⁹⁸ Voir chapitre 4, section 4.2 la gestion gouvernementale de la mobilité internationale. Nous exposons les différents organismes d'aide pour la mobilité internationale des étudiants québécois.

⁹⁹ Voir chapitre 4, section 4.4.1.

Il semblerait que les étudiants québécois à l'international étaient intéressés par les activités qui touchaient leur développement personnel dont la mobilité internationale.

Les encouragements de leurs proches, les informations qu'ils ont pu récolter sur les universités étrangères, leur soif de culture, les informations récoltées de sources externes ainsi que du personnel académique sur la mobilité internationale sont tous des facteurs qui ont influencé de près ou de loin la participation des étudiants québécois à une expérience internationale. Ces catégories de facteurs appartiennent à trois principaux facteurs à savoir : les facteurs personnels (16_1, 16_2, 16_3), les facteurs institutionnels (17_1, 17_2, 19_1, 19_2) et les facteurs environnementaux (20_1, 20_2, 20_3, 21). Ces résultats confirment l'hypothèse de départ H₁.

7.3. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS POUR LES OBSTACLES À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Les questions 24 à 29 du premier questionnaire traitent des obstacles à une mobilité internationale. Elles sont, en majorité, de type nominal. Une analyse de fréquence et des tableaux croisés seront nécessaires pour analyser les données et interpréter les résultats obtenus afin de répondre à la question de recherche Q2 : Quels sont les principaux freins à la mobilité internationale ?

À la lumière des résultats obtenus de nos deux sous-échantillons, nous confirmerons ou infirmerons l'hypothèse de recherche H₂ : Les principaux freins à la mobilité internationale sont les contraintes financières et l'ignorance de cette possibilité.

7.3.1. Les étudiants tunisiens :

Le tableau 7.23 présente les résultats des questions 24 à 28 selon les réponses des étudiants tunisiens avant de partir à l'international. Rappelons-le que 49% des répondants tunisiens ont déclaré qu'ils ne comptaient pas participer à une mobilité internationale. Cette section vise à connaître les obstacles qui les empêchent de vivre cette expérience.

Tableau 7.23
Les réponses aux questions 24 à 28

| Questions | Oui | Non |
|--|-------|-------|
| Q24- vous souvenez-vous d'avoir été informé des possibilités de départ? | 53.8% | 46.2% |
| Q25- Auriez-vous été en mesure d'identifier une personne ou un service responsable de l'international ? | 11.5% | 88.5% |
| Q26- Avez-vous assisté à une ou plusieurs séances d'information concernant les différentes possibilités d'aller à l'étranger? | 34.5% | 61.5% |
| Q27- Auriez-vous souhaité poursuivre une partie de votre programme d'études à l'étranger ? | 96.1% | 3.9% |
| Q28- Avez-vous posé votre candidature pour une des possibilités offertes pour aller à l'étranger | 30.7% | 69.3% |

La majorité des répondants tunisiens ont mentionné qu'ils n'étaient pas en mesure d'identifier une personne ou un service responsable de l'international. Ce qui explique la faible variance (63.45%) du modèle factoriel des facteurs institutionnels liés à l'institution d'origine¹⁰⁰.

Seulement 34.5% des répondants ont assisté à une ou plusieurs séances d'information reliées à l'international ; malgré cela, ils n'étaient pas touchés par la participation à une telle expérience. Les autres étudiants ignoraient-ils l'existence de ces séances ? Ou tout simplement, n'étaient-ils pas intéressés par ces séances d'information ?

Plus de la moitié des répondants se souviennent avoir été informés des possibilités de départ à l'étranger ; pourtant, la majorité de ces derniers n'ont jamais posé de candidatures pour de telles possibilités. En plus, plus de la majorité de ces mêmes répondants souhaitent poursuivre une partie de leur programme d'études à l'étranger.

Qu'est ce qui les empêche de le faire ?

¹⁰⁰ Voir tableau 7.3 à la section 7.2.1.

Dans ce qui suit la réponse à cette question se fera à l'aide de l'annexe 10 qui présente les résultats de la question 29. Cette question regroupe seize freins à la mobilité inspirés de la littérature (voir chapitre 3) et demande aux répondants d'en choisir les trois principaux freins et les classer par ordre de mérite.

D'après l'annexe 5, les étudiants tunisiens ont mentionné six freins, parmi les seize proposés, au premier rang. Cependant, nous avons quatre freins qui ont été classés au premier rang, parce qu'ils comptabilisent le même effectif de répondants, soit 5. Ces freins sont : la Contrainte financière, aucun désir de quitter mon entourage, je ne connaissais pas l'existence de ce type d'activité et l'expérience aurait retardé ma diplomation.

Nous avons élaboré un tableau de croisé entre le frein « aucun désir de quitter mon entourage » et le sexe. Il s'est avéré que les cinq personnes mentionnant ce frein étaient de sexe féminin. Les étudiantes tunisiennes sont-elles plus attachées à leur entourage que les étudiants tunisiens ?

Pour répondre à cette question, nous avons poussé l'analyse et avons réalisé un tableau croisé entre ce même frein et le statu social des répondants. Le résultat trouvé justifie le choix du frein en question. En effet, quatre des cinq femmes mentionnant ce frein étaient mariées. En conséquence, c'est tout a fait logique qu'elles ne veuillent pas laisser leurs entourages malgré qu'elles souhaitent toutes poursuivre une partie de leurs études à l'étranger.

Au deuxième rang des freins à la mobilité, 27% des répondants ont mentionné « mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale ». Ce résultat est prévisible puisqu'en Tunisie, il n'existe pas encore de programme d'échange interuniversitaire fonctionnel pour les étudiants en science de la gestion¹⁰¹.

Au troisième rang, deux freins se disputent la place, à savoir : crainte face à l'inconnu et raisons personnelles. À notre avis, le manque d'informations a fait que les étudiants tunisiens craignent l'inconnu.

¹⁰¹ C'est vrai que l'Université El Manar a signé une entente avec des universités européennes pour le programme ERASMUS MUNDUS pour son projet Imageen; mais aucun étudiant n'est encore parti et l'entente a été signée récemment. Les étudiants ne sont pas encore au courant. Voir le chapitre 5, section 5.2 pour de plus amples renseignements sur le programme.

Au final, trois freins ont été les plus cités tout rang confondu : aucun désir de quitter mon entourage, crainte face à l'inconnu et mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale. Pour les deux premiers freins, la majorité des répondants étaient des femmes¹⁰². Il semblerait, donc, que les étudiantes tunisiennes sont plus craintives et attachées à leurs familles que les étudiants tunisiens malgré leur désir de vivre une expérience internationale lors de leurs études universitaires.

En conclusion, les principaux freins à une mobilité internationale, selon les étudiants tunisiens sont : la contrainte financière, le manque de désir de quitter son entourage, la non connaissance de l'existence de ce type d'activité, l'expérience aurait retardé la diplomation, le programme d'études ne permettait pas de participer à une telle expérience, la crainte face à l'inconnu et les raisons personnelles.

Il faut que les autorités et responsables tunisiens tiennent compte de ces freins, afin d'améliorer la mobilité de leurs étudiants et permettre à ces derniers d'avoir un profil international nécessaire de nos jours.

¹⁰² Crainte face à l'inconnu : 70% des répondants étaient des femmes.
Aucun désir de quitter mon entourage : 80 % des répondants étaient des femmes.

7.3.2. Les étudiants québécois

Le tableau 7.24 présente un sommaire des réponses aux questions 24 à 28 pour les 36.6% des répondants québécois mentionnant qu'ils ne comptaient pas participer à une mobilité internationale.

Tableau 7.24
Les réponses aux questions 24 à 28

| Questions | Oui | Non |
|--|-------|-------|
| Q24- vous souvenez-vous d'avoir été informé des possibilités de départ? | 50% | 50% |
| Q25- Auriez-vous été en mesure d'identifier une personne ou un service responsable de l'international ? | 54.5% | 45.5% |
| Q26- Avez-vous assisté à une ou plusieurs séances d'information concernant les différentes possibilités d'aller à l'étranger? | 22.8% | 77.2% |
| Q27- Auriez-vous souhaité poursuivre une partie de votre programme d'études à l'étranger ? | 45.4% | 54.6% |
| Q28- Avez-vous posé votre candidature pour une des possibilités offertes pour aller à l'étranger | 13.6% | 86.4% |

D'après ce tableau, les étudiants québécois sont assez informés pour une éventuelle participation à une expérience internationale. En effet, la moitié des répondants ont été informés des possibilités de départ et un peu plus de la moitié étaient en mesure d'identifier une personne responsable de l'international.

Près de la moitié souhaitaient poursuivre une partie de leurs études à l'étranger mais n'ont pas déposé leur candidature (86.4% des répondants). Quelles sont les raisons pour lesquelles ces étudiants ne comptent pas participer à une mobilité internationale ?

Nous avons dressé un tableau récapitulatif des réponses de la question 29¹⁰³ et nous remarquons que la contrainte financière est, de loin, le premier frein mentionné par les

¹⁰³ Voir annexe II.

étudiants québécois. Notons bien que ces répondants sont relativement jeunes ; 40% ont moins de 25 ans et 60% ont entre 25 et 35 ans¹⁰⁴. Ils commencent à voler de leurs propres ailes et commencent à faire des économies. D'autant plus, la moitié de ces étudiants déclarent être complètement autonomes financièrement¹⁰⁵, donc confrontés seuls à toutes les charges de la vie. C'est logique pour ces étudiants que la contrainte financière soit le premier frein à leur mobilité. D'ailleurs, ce frein a été le plus mentionné de tous les freins tout rang confondu.

Au deuxième rang, nous trouvons la contrainte professionnelle. D'après le tableau croisé entre la contrainte professionnelle et l'âge¹⁰⁶, 80% des répondants classant ce frein au 2^{ème} rang ont entre 25 et 35 ans. Ces étudiants commencent à peine à se stabiliser professionnellement et ne souhaitent pas laisser cette opportunité de stabilité et partir vivre une expérience à l'étranger.

Le manque de désir de quitter son entourage représente le troisième frein à la mobilité. En voulant savoir le profil des étudiants mentionnant ce frein, nous avons découvert que 60% étaient des hommes¹⁰⁷ et 66% d'entre eux étaient célibataires. Les étudiants québécois sont-ils plus attachés à leur entourage que les étudiantes québécoises ? Les étudiantes québécoises ont-elles le sens de l'aventure plus que les étudiants québécois ? Il serait intéressant d'approfondir ce thème dans des recherches ultérieures.

En conclusion, les trois principaux freins mentionnés par les étudiants québécois sont, par ordre de mérite : la contrainte financière, la contrainte professionnelle et le manque de désir de quitter son entourage.

Parmi ces freins, un seul n'a pas été mentionné par les étudiants tunisiens : la contrainte professionnelle. Pourtant, un peu plus de la moitié (54.5%) des répondants québécois avaient entre 25 et 35 ans. N'ont-ils pas un travail stable ? Cherchent-ils à améliorer leurs profils pour avoir un meilleur avenir professionnel ?

¹⁰⁴ Voir annexe 12.

¹⁰⁵ Voir annexe 13.

¹⁰⁶ Voir annexe 14

¹⁰⁷ Voir annexe 15.

7.4. ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS POUR LES IMPACTS D'UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE :

Tout au long de cette section, nous essayerons de répondre à la question de recherche Q3 : Quels sont les impacts d'une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants qui y ont participé ?

Nous confirmeront ou infirmeront l'hypothèse H_3 que nous avons posé et qui mentionne que les impacts d'une mobilité internationale sont sur les compétences individuelles acquises (savoir, savoir-être, savoir-faire) et sur la carrière professionnelle des étudiants participant à cette mobilité.

Pour ce faire, nous analyserons les réponses à la question 36 du deuxième questionnaire qui regroupent 26 variables des impacts d'une mobilité internationale tirées de la littérature¹⁰⁸.

Cependant, la question 36 est mesurée par une échelle d'intervalle de Thurstone de sept points ou 1= aucun impact et 7= impact extrême. Une analyse factorielle en composantes principales est donc nécessaire pour regrouper les variables homogènes ensembles. Ensuite, une analyse des fréquences à l'aide des moyennes de chaque composante est établie afin de classer les impacts par ordre de mérite et répondre à notre question de recherche.

À la sous-section 7.4.1, nous analyserons les données des étudiants tunisiens et interpréterons leurs résultats. Nous procéderons de même pour les étudiants québécois, à la section 7.4.2.

¹⁰⁸ Voir chapitre 2 et chapitre 3.

7.4.1. Les étudiants tunisiens :

La première analyse factorielle a révélé l'appartenance de cinq variables¹⁰⁹ du modèle à plus d'une composante. Ce qui nous a amené à les exclure afin de renforcer le modèle factoriel et avoir des variables assez homogènes dans chaque composante.

La deuxième analyse factorielle a ressorti 5 composantes a priori bien définies. Toutefois en testant la cohérence interne de chaque composante, nous avons trouvé qu'une¹¹⁰ des variables de la composante 4 n'était pas compatible avec les autres variables et qu'elle diminuait considérablement la valeur de l'alpha de Cronbach¹¹¹. En conséquence nous l'avons exclue du modèle et avons refait l'analyse factorielle pour la troisième fois.

Finalement, quatre composantes principales ont été définies par l'analyse factorielle expliquant 79.44% du modèle. Le tableau 7.25 présente les composantes et leurs variables ainsi que le test alpha de Cronbach pour chaque variable.

¹⁰⁹ Ces variables sont : L'atteinte de vos buts professionnels, votre capacité de rédaction, votre confiance en soi, votre capacité d'être plus flexible et tolérant face au changement et votre réseau de contacts international.

¹¹⁰ La variable est : Vos connaissances linguistiques.

¹¹¹ Voir annexe 16.

Tableau 7.25
Analyse factorielle en composantes principales des impacts de la mobilité internationale pour les étudiants tunisiens, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance ¹¹² | Alpha de Cronbach ¹¹³ |
|--|--------------|-------------------------|----------------------------------|
| <i>Composante 36_1 : Savoir-faire</i> | | | |
| 1- Votre capacité de prendre des initiatives | 0.893 | 53.60% | 0.931 |
| 2- Votre aptitude à adopter une approche différente | 0.886 | | |
| 3- Votre capacité d'être plus indépendant et plus débrouillard | 0.857 | | |
| 4- Votre capacité de communication | 0.837 | | |
| 5- Votre autonomie | 0.835 | | |
| 6- Votre plan de carrière | 0.833 | | |
| 7- Votre capacité d'être plus créatif | 0.817 | | |
| 8- Votre capacité de travailler en équipe | 0.812 | | |
| 9- Votre ouverture d'esprit | 0.789 | | |
| 10- Votre enrichissement sur le plan humain et personnel | 0.774 | | |
| <i>Composante 36_2 : Savoir-être interculturel</i> | | | |
| 1- Votre compréhension des divers événements internationaux | 0.769 | 11.02% | 0.709 |
| 2- Votre culture personnelle générale | 0.755 | | |
| 3- Votre sensibilisation interculturelle | 0.652 | | |
| 4- Votre intérêt face à tout ce qui se passe dans le monde | 0.640 | | |
| 5- Vos connaissances académiques | 0.612 | | |

¹¹² Cette valeur représente la variance expliquée par chaque composante et le total représente la variance expliquée par le modèle factoriel

¹¹³ Le test Alpha de Cronbach mesure la cohérence interne de l'échelle, il repose sur les corrélations moyennes entre les variables contenues dans l'échelle. Il doit être supérieur à 0.60 et plus il est élevé, plus la validité est forte. (Stafford et Bodson, 2006, p. 95 et 99)

| | | | |
|---|--------|-------|--------------------------------------|
| <i>Composante 36_3 : Carrière professionnelle</i> | | | |
| 1- L'obtention d'une promotion | 0.915 | 7.75% | 0.906 |
| 2- Le niveau salarial de vos emplois | 0.913 | | |
| 3- L'obtention d'un poste de nature internationale | 0.754 | | |
| <i>Composante 36_4 : Savoir</i> | | | |
| 1- Vos connaissances concernant votre pays d'origine et votre propre culture | 0.893 | 7.05% | Aucune puisque seulement 2 variables |
| 2- Votre préparation et votre apprentissage d'un savoir spécialisé au marché de travail | 0.735 | | |
| Total | 79.44% | | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 ¹¹⁴ | | | |

Les trois premières composantes définissent les compétences individuelles acquises par les étudiants lors de leur mobilité internationale. En effet, le savoir-faire (36_1), le savoir-être (36_2) et le savoir (36_3) sont les trois caractéristiques de la compétence. « Le terme compétence fait souvent référence à l'ensemble des savoirs, savoir-faire et savoir-être à l'exercice d'un métier »¹¹⁵.

Il est à noter que la composante « savoir-faire » explique plus de la moitié du modèle (53.6%). Il est à croire que les étudiants tunisiens de l'UQAM ont eu un grand impact sur leur savoir-faire en participant à une mobilité internationale.

Il semblerait que les étudiants étrangers tunisiens de l'UQAM sont sensibilisés culturellement. Etant loin de chez eux, ils s'intéressent de plus en plus à tout ce qui se passe dans le monde et font une immersion dans un pays différent du leur. Un pays multiculturel qui accueille des personnes de cultures différentes et plusieurs ethnies.

¹¹⁴ Le test de sphéricité de Bartlett « permet de juger de l'inégalité des racines latentes, c'est à dire de l'absence significative de sphéricité du modèle mentionné » (Laforge, 1981, p. 173). Si la valeur observée est inférieure ou égale à 0.05 on rejette H_0 et on accepte H_1 = la matrice de corrélation est différente d'une matrice identité et il est justifié de rechercher des composantes (Stafford et Bodson, 2006, p.81).

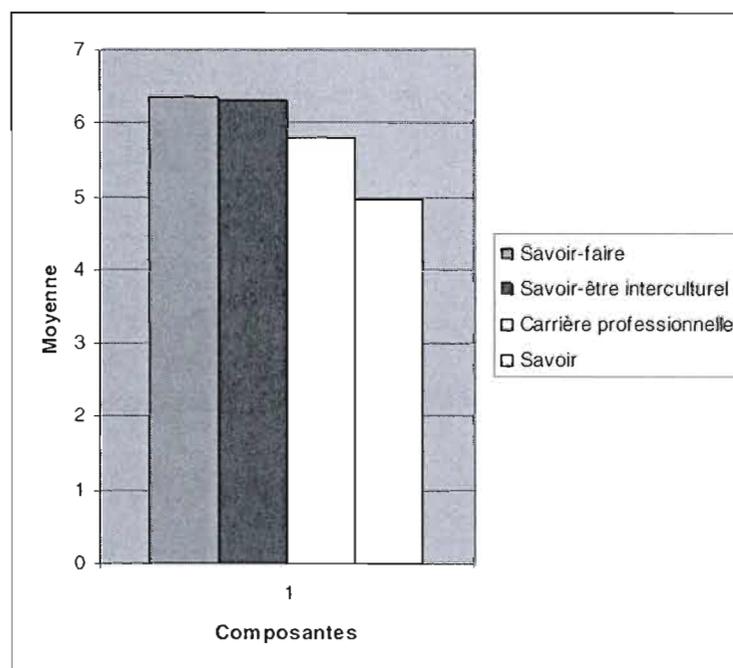
¹¹⁵ Poupart Isabelle, 2006. p. 71.

L'UQAM accueille des étudiants des quatre coins du monde. En effet, les étudiants étrangers inscrits à l'UQAM proviennent de 80 pays¹¹⁶.

Nous expliquons la variance faible de la composante « carrière professionnelle » par le fait que les étudiants interrogés étudient encore en baccalauréat et sont relativement jeunes¹¹⁷ pour une carrière professionnelle. Néanmoins, ils pensent que leur expérience aura un impact assez positif sur leur carrière professionnelle, vu que la moyenne de la composante est égale à 5.815¹¹⁸.

Une analyse de fréquences basée sur les moyennes des composantes nous permet de confirmer l'ordre de mérite des composantes.

Figure 7.15
Moyenne des composantes reliées aux impacts d'une mobilité internationale pour les étudiants tunisiens



¹¹⁶ <http://www.sve.uqam.ca/etudiants-internationaux/doc/sve-ei-stats-a07.pdf>

¹¹⁷ Environ 58% ont moins de 25 ans. Voir annexe 9.

¹¹⁸ L'échelle de mesure est de 1=aucun impact à 7= impact extrême.

En conclusion, la mobilité internationale des étudiants tunisiens a eu un impact sur les compétences individuelles et la carrière professionnelle confirmant ainsi notre hypothèse H₃. Cependant, cette expérience a eu le plus d'impact sur le savoir-faire de ceux qui y ont participé, ensuite sur le savoir-être interculturel, puis sur la carrière professionnelle et enfin sur le savoir.

Voyons voir quelles sont les impacts d'une mobilité internationale pour les étudiants québécois.

7.4.2. Les étudiants québécois

Les deux premières analyses factorielles ont révélé qu'il y avait six variables¹¹⁹ affichant une appartenance simultanée à plus d'une composante. La troisième analyse a ressorti cinq composantes principales. Toutefois, les variables de la cinquième composante ne sont pas toutes compatibles et le test alpha de Cronbach de celles-ci a montré qu'il y avait une variable¹²⁰ qui diminuait la cohérence interne de la composante. Nous avons exclu la variable et avons refait une analyse factorielle, pour la quatrième fois. Quatre composantes sont ressorties expliquant 75.94% du modèle. Les voici en détail dans le tableau ci-dessous.

¹¹⁹ Les six variables sont : Votre capacité d'être plus indépendant et plus débrouillard, votre capacité d'être plus flexible et tolérant face au changement, votre sensibilisation interculturelle, votre enrichissement sur le plan humain et personnel, votre culture personnelle générale.

¹²⁰ La variable est : Votre capacité de rédaction.

Tableau 7.26

Analyse factorielle en composantes principales des impacts de la mobilité internationale pour les étudiants québécois, par la méthode de rotation VARIMAX

| Composantes et variables | Coefficients | Variance | Alpha de Cronbach |
|---|--------------|----------|-------------------|
| <i>Composante 36_1 : Carrière professionnelle</i> | | | |
| 1- L'atteinte de vos buts professionnels | 0.889 | 43.35% | 0.915 |
| 2- L'obtention d'une promotion | 0.885 | | |
| 3- Le niveau salarial de vos emplois | 0.879 | | |
| 4- Votre capacité d'être plus créatif | 0.698 | | |
| 5- L'obtention d'un poste de nature internationale | 0.612 | | |
| <i>Composante 36_2 : Savoir</i> | | | |
| 1- Votre ouverture d'esprit | 0.863 | 13.78% | 0.851 |
| 2- Votre autonomie | 0.792 | | |
| 3- Votre confiance en soi | 0.739 | | |
| 4- Vos connaissances linguistiques | 0.724 | | |
| 5- Votre capacité de communication | 0.627 | | |
| <i>Composante 36_3 : Savoir-faire</i> | | | |
| 1- Votre préparation et votre apprentissage d'un savoir spécialisé au marché de travail | 0.881 | 9.85% | 0.722 |
| 2- Vos connaissances académiques | 0.788 | | |
| 3- Votre capacité de travailler en équipe | 0.757 | | |
| <i>Composante 36_4 : Savoir-être</i> | | | |
| 1- Votre réseau de contacts international | 0.813 | 8.95% | 0.787 |
| 2- Votre compréhension des divers événements internationaux | 0.798 | | |
| 3- Votre plan de carrière | 0.702 | | |
| Total | | 75.94% | |
| Test de sphéricité de Bartlett : 0.000 | | | |

D'après les répondants québécois, la carrière professionnelle est touchée profondément par une mobilité internationale. Cette composante explique 43.35% du modèle. En effet, environ 65% d'entre eux (voir tableau 7.27) mentionnent que la mobilité internationale a une « très forte » importance dans le milieu professionnel.

Tableau 7.27

Sommaire des réponses des étudiants québécois à la question 37

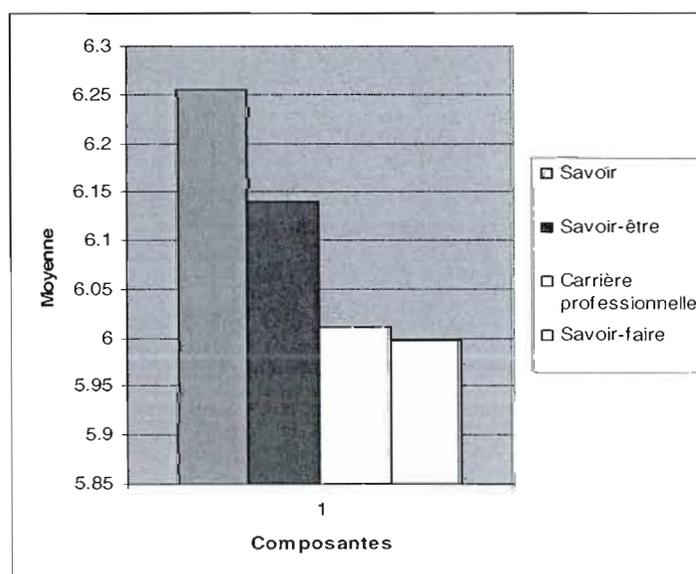
| <i>Question 37</i> | | <i>Effectif</i> |
|--|------------|-----------------|
| <i>Importance de la MIE dans le milieu professionnel</i> | Moyenne | 7 |
| | Forte | 7 |
| | Très forte | 35 |
| | Extrême | 5 |
| | Total | 54 |

Cependant, en considérant les moyennes des composantes, « le savoir » demeure à la première place.

Selon les étudiants québécois, la mobilité internationale a le plus d'impact sur le savoir, ensuite le savoir être. A la troisième position, arrive la carrière professionnelle et en dernière position le savoir-faire. La figure 7.16 présente les moyennes des composantes par ordre de mérite selon les réponses des étudiants québécois.

Figure 7.16

Moyenne des composantes reliées aux impacts d'une mobilité internationale pour les étudiants québécois



Ce résultat peut s'expliquer par le fait que ces répondants sont relativement jeunes¹²¹ et commencent à peine à se tracer un chemin dans le milieu professionnel.

Bien entendu, l'être humain est toujours assoiffé de connaissance et de savoir-faire et encore plus les jeunes. Vu que notre sous-échantillon est composé de jeunes étudiants, la majorité (87%) en baccalauréat et à temps plein¹²², ils cherchent toujours à acquérir des compétences (savoir, savoir-être et savoir-faire) afin d'assurer leur avenir professionnel.

En conclusion à cette section, nous confirmons notre hypothèse de recherche H₃ selon laquelle, la mobilité internationale des étudiants québécois a un impact sur leurs compétences individuelles acquises et leur carrière professionnelle. Cependant, il est intéressant de mentionner que l'ordre des impacts n'est pas le même pour les étudiants tunisiens et les étudiants québécois.

CONCLUSION :

Les deux questionnaires ont été distribués à des étudiants tunisiens et des étudiants québécois. Bien qu'ils soient différents, ces deux sous-échantillons affichent des similarités quant à leur profil. En effet, les répondants sont relativement jeunes, célibataires, étudiants en baccalauréat et à temps plein.

Les résultats obtenus nous ont permis d'apporter des réponses à nos questions de recherche et de confirmer les hypothèses définies dès le départ.

Q1 : Quels sont les facteurs influençant la décision de participer ou non à une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants ?

Hypothèse 1 : Les facteurs qui influencent la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale sont catégorisés en trois types : les facteurs d'intérêts personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux.

Nous avons pu confirmer notre hypothèse de départ par des analyses factorielles en composantes principales et des analyses de fréquence basée sur la moyenne des composantes. En effet, les étudiants tunisiens comme les étudiants québécois sont

¹²¹ 63% des répondants ont moins de 25 ans. Voir annexe 4.

¹²² 72.2% des répondants ont mentionné qu'ils étudiaient à temps plein. Voir annexe 4.

influencé par les facteurs d'intérêt personnel, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux.

Cependant, le degré de cette influence diffère d'un sous-échantillon à l'autre. En effet, les tunisiens diffèrent des québécois quant à l'importance des facteurs d'influence et vice-versa. Les tunisiens n'ayant jamais participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire diffèrent, également, des tunisiens présentement en mobilité internationale. Mais les facteurs d'intérêt personnel demeurent, toujours, les plus importants aux yeux des deux sous-échantillons des étudiants tunisiens.

Toutefois, il est à noter qu'après analyse, il semblerait que les étudiants québécois n'ayant pas encore participé à une mobilité internationale et les étudiants québécois ayant participé à une telle expérience ont donné le même ordre d'importance aux différents facteurs d'influence, à savoir : les facteurs d'intérêt personnel, facteurs environnementaux et enfin les facteurs institutionnels.

Q2 : Quels sont les principaux freins à la mobilité internationale ?

Hypothèse 2 : Les principaux freins à la mobilité internationale sont la contrainte financière, l'ignorance de cette possibilité et la contrainte professionnelle.

Nous avons trouvé, après analyse des fréquences, que les étudiants tunisiens avaient mentionné sept principaux freins parmi les seize proposés, à savoir :

- Au premier rang : la contrainte financière, le manque de désir de quitter son entourage, l'ignorance de ce type d'activité et l'expérience aurait retardé ma diplomation.
- Au deuxième rang : « mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale ».
- Au troisième rang : crainte face à l'inconnu et raisons personnelles.

Les étudiants québécois étaient plus d'accord sur les trois principaux freins, à savoir :

- Au premier rang : la contrainte financière
- Au deuxième rang : la contrainte professionnelle
- Au troisième rang : le manque de désir de quitter son entourage

D'après ces résultats, notre hypothèse H₂ est confirmée. En effet, la contrainte financière, comme frein à la mobilité internationale, est citée au premier rang pour les deux sous-échantillons.

L'ignorance de ce type d'activité est, également citée au premier rang pour les étudiants tunisiens. En effet, ce frein associé au deuxième frein cité par les tunisiens montrent bien la non connaissance du programme ERASMUS MUNDUS¹²³ récemment disponible en Tunisie. Il faudra plus de sensibilisation et de transfert de l'information pour les étudiants universitaires tunisiens afin de profiter de l'opportunité qui s'offre à eux.

La contrainte professionnelle est citée par les étudiants québécois mais non par les étudiants tunisiens. La raison est simple ; les étudiants tunisiens ne travaillent pas pendant leurs études contrairement à leurs homologues québécois. Leur régime d'étude est exclusivement à temps plein et le nombre de cours par session est dicté par les administrateurs universitaires alors que les étudiants québécois ont le choix pour le régime d'étude et peuvent, également, choisir leurs cours.

Q3 : Quels sont les impacts d'une mobilité internationale tels que perçus par ceux qui y ont participé ?

Hypothèse 3 : Les impacts d'une mobilité internationale sont sur les compétences individuelles acquises (savoir, savoir-être, savoir-faire) et sur la carrière professionnelle des étudiants participant à cette mobilité.

Les analyses factorielles, pour les deux sous-échantillons, ont fait ressortir les quatre composantes principales des impacts d'une mobilité internationale (le savoir, le savoir être, le savoir-faire et la carrière professionnelle). Cependant, l'ordre de ces impacts n'est pas le même pour les étudiants québécois et tunisiens. En effet, les étudiants tunisiens pensent que la mobilité a un impact, tout d'abord, sur le savoir-faire, ensuite sur le savoir-être, puis sur la carrière professionnelle et finalement sur le savoir. Tandis que les québécois, participant à une mobilité internationale, pensent avoir un impact, avant tout, sur le savoir, ensuite le savoir-être, puis sur la carrière professionnelle et finalement sur le savoir-faire. En fait, le premier impact devient dernier et le dernier de vient premier pour les étudiants québécois versus tunisiens.

Néanmoins, notre hypothèse de recherche H₃ est confirmée.

¹²³ Voir le chapitre 5 pour plus de détails sur ERASMUS MUNDUS et le projet Imageen.

CHAPITRE 8 : CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

Ce dernier chapitre reprend les résultats de la recherche et fournit des recommandations. À la section 8.1, nous retrouvons les résultats des facteurs d'influence (8.1.1), des obstacles (8.1.2) et des impacts d'une mobilité internationale (8.1.3) pour les étudiants tunisiens et les étudiants québécois. À la lumière des résultats obtenus, nous fournissons des recommandations précises quant à la gestion de la mobilité internationale en Tunisie (section 8.2).

Finalement, nous survolerons les limites de notre recherche (section 8.3) et proposons des créneaux pour ceux qui veulent approfondir notre thème de recherche (section 8.3).

8.1. RETOUR SUR LES RÉSULTATS :

8.1.1. Les facteurs d'influence

Q1 : Quels sont les facteurs influençant la décision de participer ou non à une mobilité internationale tels que perçus par les étudiants ?

Hypothèse 1 : Les facteurs qui influencent la décision d'un étudiant à participer ou non à une mobilité internationale sont catégorisés en trois types : les facteurs d'intérêts personnels, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux.

Il s'est avéré que les étudiants tunisiens comme les étudiants québécois sont influencé par les facteurs d'intérêt personnel, les facteurs institutionnels et les facteurs environnementaux. Cependant, le degré de cette influence diffère d'un sous échantillon à l'autre.

Des analyse factorielles en composantes principales suivies d'une analyse de fréquence basée sur les moyennes des composantes ont démontré que les facteurs influençant, le plus, la mobilité internationale des étudiants tunisiens n'ayant pas participé à une mobilité internationale et qui souhaitent ou non le faire sont, en ordre de mérite : les facteurs d'intérêt personnel (apprentissage, découverte culturelle, développement personnel et découvrir d'autres horizons); les facteurs environnementaux reliés à l'entourage (encouragement de la famille et des amis); les facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères, les facteurs institutionnels reliés aux institutions d'origine et enfin, les facteurs environnementaux reliés aux sources externes.

L'ordre diffère pour les étudiants tunisiens en mobilité internationale présentement. En effet, ces derniers ont été influencés, en premier lieu, par les facteurs d'intérêt personnel, ensuite les facteurs institutionnels reliés à l'institution d'origine et les facteurs institutionnels reliés aux universités étrangères. En troisième et quatrième position, en termes d'influence, nous trouvons, respectivement, les facteurs environnementaux reliés à l'entourage et les facteurs environnementaux reliés aux sources externes.

Il est à noter que les facteurs d'intérêt personnel demeurent, toujours, les plus importants aux yeux des deux sous-échantillons des étudiants tunisiens.

En ce qui concerne les étudiants québécois, leur perception et leur classification de ces mêmes facteurs d'influence diffèrent des étudiants tunisiens. Cependant, les facteurs d'intérêt personnel sont, toujours, cités en premier.

En effet, après analyses, il semblerait que les étudiants québécois n'ayant pas encore participé à une mobilité internationale et les étudiants québécois ayant participé à une telle expérience ont donné le même ordre d'importance aux différents facteurs d'influence, à savoir : les facteurs d'intérêt personnel, facteurs environnementaux et enfin les facteurs institutionnels.

8.1.2. Les obstacles à 'une mobilité internationale

Q2 : Quels sont les principaux freins à la mobilité internationale ?

Hypothèse 2 : Les principaux freins à la mobilité internationale sont la contrainte financière, l'ignorance de cette possibilité et la contrainte professionnelle.

La question qui réfère aux obstacles propose onze freins à la mobilité internationale et c'est aux répondants de choisir les trois principaux freins qui l'empêchent de vivre une expérience à l'étranger.

Après analyse des fréquences, il s'est avéré que les étudiants tunisiens avaient mentionné sept principaux freins parmi les seize proposés, à savoir :

- Au premier rang : la contrainte financière, le manque de désir de quitter son entourage, l'ignorance de ce type d'activité et l'expérience aurait retardé ma diplomation.

- Au deuxième rang : « mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale ».
- Au troisième rang : crainte face à l'inconnu et raisons personnelles.

Les étudiants québécois étaient plus d'accord sur les trois principaux freins, à savoir :

- Au premier rang : la contrainte financière
- Au deuxième rang : la contrainte professionnelle
- Au troisième rang : le manque de désir de quitter son entourage

D'après ces résultats, notre hypothèse H₂ est confirmée. En effet, la contrainte financière, comme frein à la mobilité internationale, est citée au premier rang pour les deux sous-échantillons.

L'ignorance de ce type d'activité est, également cité au premier rang pour les étudiants tunisiens. En effet, ce frein associé au deuxième frein cité par les tunisiens montrent bien la non connaissance du programme ERASMUS MUNDUS récemment disponible en Tunisie. Il faudra plus de sensibilisation et de transfert de l'information pour les étudiants universitaires tunisiens afin de profiter de l'opportunité qui s'offre à eux.

La contrainte professionnelle est citée par les étudiants québécois mais non par les étudiants tunisiens. La raison est simple ; les étudiants tunisiens ne travaillent pas pendant leurs études contrairement à leurs homologues québécois. Leur régime d'étude est exclusivement à temps plein et le nombre de cours par session est dicté par les administrateurs universitaires alors que les étudiants québécois ont le choix pour le régime d'étude et peuvent, également, choisir leurs cours.

En conclusion aux obstacles, les étudiants tunisiens ont cités sept obstacles principaux les empêchant de poursuivre une partie de leurs études à l'étranger. C'est considérable par rapport aux étudiants québécois qui ont cité, pour la majorité, les mêmes trois principaux freins.

Pour améliorer la mobilité internationale des étudiants tunisiens, il faudrait agir sur ces obstacles et penser à des stratégies d'internationalisation de l'enseignement supérieur, notamment, à la mobilité étudiante internationale

8.1.3. Les impacts d'une mobilité internationale :

Q3 : Quels sont les impacts d'une mobilité internationale tels que perçus par ceux qui y ont participé ?

Hypothèse 3 : Les impacts d'une mobilité internationale sont sur les compétences individuelles acquises (savoir, savoir-être, savoir-faire) et sur la carrière professionnelle des étudiants participant à cette mobilité.

D'après les résultats obtenus des analyses statistiques pour les deux sous-échantillons, une mobilité internationale a de l'impact sur le savoir, le savoir-être, le savoir-faire et la carrière professionnelle. Cependant, l'ordre de ces impacts n'est pas le même pour les étudiants québécois et leurs pairs tunisiens.

En effet, les étudiants tunisiens pensent que la mobilité a un impact, tout d'abord, sur le savoir-faire, ensuite sur le savoir-être, puis sur la carrière professionnelle et finalement sur le savoir. Tandis que les québécois à l'international, pensent avoir un impact, avant tout, sur le savoir, ensuite le savoir-être, puis sur la carrière professionnelle et finalement sur le savoir-faire. En fait, le premier impact devient dernier et le dernier de vient premier pour les étudiants québécois versus tunisiens.

A la lumière des réponses des étudiants tunisiens à l'international, le fait de partir à l'étranger poursuivre ses études ne peut avoir que des impacts positifs. En effet, sur une échelle de 1 à 7 ou 1=aucun impact et 7= impact extrême, la plus basse moyenne des composantes est environ 5. C'est-à-dire, que les étudiants tunisiens à l'international estiment que leur mobilité internationale a eu des impacts positifs sur leurs compétences individuelles et leurs carrières professionnelles. Nous considérons ce résultat une raison pour améliorer, au mieux, la mobilité internationale en Tunisie.

Idem pour les étudiants québécois, la plus basse moyenne des composantes définissant les obstacles à une mobilité internationale est environ 6 sur la même échelle de mesure que les étudiants tunisiens. Cela veut dire que les étudiants québécois estiment que leur expérience internationale a eu des impacts très positifs sur leurs compétences individuelles et leurs carrières professionnelles.

8.2. RECOMMANDATIONS PRÉCISES POUR UNE MEILLEURE MOBILITÉ ÉTUDIANTE INTERNATIONALE :

En dressant le profil des étudiants à l'international, il s'est avéré que la majorité des étudiants québécois partent dans le cadre des programmes d'échange interuniversitaires (CREPUQ, bilatéral ou autonome) pour environ un trimestre d'étude et leur destination favorite est la France. Ces étudiants sont, pour la majorité, boursier du MELS.

Tandis que, la mobilité internationale des étudiants tunisiens présentement à l'UQAM est une « autonome », c'est-à-dire qu'ils se sont inscrits seuls pour faire tout un programme d'étude à l'étranger et n'ont pas d'université d'attache en Tunisie. Ils ont entrepris, personnellement, toutes les démarches et l'aide parentale est leur principale source de financement.

Pourquoi cette différence de profil ? Pourquoi les étudiants québécois sont plus mobiles que les étudiants tunisiens ?

En fait, le gouvernement tunisien commence à se doter de stratégies pour l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Cependant, afin d'avoir une meilleure mobilité internationale, il faudrait agir sur les obstacles à cette mobilité et sur les facteurs institutionnels reliés à l'institution d'origine.

Voici quelques recommandations proposées aux universités tunisiennes et au ministère de l'enseignement supérieur de la Tunisie :

- Instaurer des programmes d'échange interuniversitaires pour tous les cycles d'étude avec des universités étrangères : Ces programmes permettront aux étudiants tunisiens de partir étudier un semestre ou deux au sein de l'université de leur choix selon les besoins de leurs diplômes et les cours qu'il leur reste à faire. Vu le nombre croissant des étudiants tunisiens partant chaque année en mobilité autonome, nous estimons, qu'avec ces programmes d'échange, le nombre augmenterait encore plus. Cependant, il faut bien noter que les étudiants à une mobilité internationale autonome ne rentrent pas, tous, après avoir fini leurs études ; tandis qu'avec les programmes d'échange, l'étudiant est obligé de rentrer à son université d'attache pour terminer son cursus et y recevoir son diplôme. Bien évidemment, les coûts financiers d'un semestre ou deux dans le cadre d'un

programme d'échange sont nettement inférieurs aux coûts financiers de quatre trimestres et plus pour réaliser tout un programme d'étude.

Les programmes d'échange interuniversitaires, à notre avis, permettront à plusieurs étudiants tunisiens, n'ayant pas assez de revenus, de partir vivre une expérience internationale qui ne peut être que bénéfique pour leur développement et leur carrière professionnelle tout autant que pour leur pays dans son ensemble.

L'instauration de ces programmes d'échange éliminera deux obstacles cités par les étudiants tunisiens, à savoir : mon programme d'étude ne me permettait pas de participer à une expérience internationale et l'expérience aurait retardé ma diplomation.

- Se fixer des objectifs annuels précis, au niveau du ministère, quant à la mobilité internationale des étudiants.
- Consacrer, exclusivement pour la mobilité internationale, des budgets annuels pour chaque université et les distribuer à ces dernières afin de responsabiliser davantage les universités de l'internationalisation de l'enseignement supérieur.
- Créer un centre d'information, dans chaque école ou faculté, exclusivement pour la mobilité internationale. En effet, le manque d'information conduit à l'ignorance de ce type d'activité. Ce centre sera l'endroit de référence pour trouver les informations nécessaires à une mobilité internationale, les conseils quant aux procédures et démarches qu'il faudra entamer pour partir à l'étranger.
- Tenir des séances d'informations régulières dans les écoles et facultés pour tous les étudiants, afin de transférer l'information sur les possibilités de départ à l'étranger et sensibiliser davantage les étudiants à partir à l'étranger lors de leur cursus universitaire.
- Faire appel aux entreprises privées pour collecter des fonds additionnels à ceux octroyés par le Ministère et les dépenser exclusivement pour la mobilité internationale des étudiants.

- Fournir tous les moyens de communication nécessaires (lignes téléphoniques internationales, Internet haute vitesse,..) aux responsables de la mobilité internationale dans les universités, afin d'être en contact continu avec les universités étrangères et ne pas perdre de temps si l'occasion d'une entente interuniversitaire se présente.
- Actualiser tous les jours le site web de l'université et y inclure, régulièrement, les nouvelles ententes internationales et les opportunités de départ à l'étranger avec les conditions de chaque offre.
- Faire des affiches contenant les informations concernant de nouvelles possibilités de départ à l'étranger pour études et les mettre dans des endroits stratégiques, au sein des écoles et facultés, par lesquels passe le plus grand nombre d'étudiants.
- Laisser le choix à l'étudiant de son régime d'étude (temps plein ou temps partiel), pour qu'il puisse s'organiser et travailler si nécessaire. De cette façon, l'étudiant pourra avoir des fonds personnels qui lui permettront de faire une expérience internationale.

8.3. LIMITES DE LA RECHERCHE :

La principale limite de la recherche est reliée à l'échantillon.

Pour une raison ou une autre, les étudiants n'ont pas tous répondu à nos questionnaires de recherche. D'après le témoignage d'une responsable de la mobilité internationale à l'UQAM, les étudiants en mobilité ne consultent pas régulièrement leurs courriels académiques et répondent de moins en moins aux mails académiques. Nous ignorons la raison, mais peut-être qu'ils sont trop occupés dans leurs études et par les aléas de la vie à l'étranger. N'ayant pas d'autres moyens de contacter ces étudiants, nous estimons que cela représente une limite à notre recherche dans la mesure où plus nous avons des répondants plus les résultats seront représentatifs de la population d'étude. Cette limite est, désormais, hors de notre contrôle.

8.4. POSSIBILITÉS DE RECHERCHES FUTURES :

Pour les personnes qui désirent faire des recherches sur la mobilité internationale, il serait intéressant de :

- Actualiser la recherche vue que le phénomène de la mobilité internationale est en développement continu au Québec et en Tunisie.
- Refaire la même recherche avec d'autres universités dans les deux pays ou encore considérer plus d'une université, à la fois au Québec et en Tunisie.
- Ajouter une autre population d'étude, les étudiants diplômés qui ont participé à une ou plusieurs mobilités internationales lors de leurs études universitaires. Cette population renseignera plus sur les impacts qu'a pu avoir une telle expérience sur leur carrière professionnelle.
- Elaborer la même recherche pour les pays du Maghreb en considérant le Canada comme pays de référence.
- Faire une recherche semblable pour d'autres domaines d'étude.

ANNEXES

ANNEXE 1

| Étudiants étrangers dans le réseau universitaire québécois au trimestre d'automne | | | | | | | |
|--|---------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| selon le pays de citoyenneté | | | | | | | |
| Rang | Pays de citoyenneté | Aut 2001 | Aut 2002 | Aut 2003 | Aut 2004 | Aut 2005 | Aut 2006 |
| 1 | France | 4 643 | 4 981 | 5 417 | 5 618 | 5 807 | 6 415 |
| 2 | États-Unis | 1 983 | 2 273 | 2 400 | 2 587 | 2 671 | 2 791 |
| 3 | Chine | 552 | 825 | 1 322 | 1 481 | 1 505 | 1 530 |
| 4 | Maroc | 989 | 980 | 977 | 942 | 988 | 1 061 |
| 5 | Tunisie | 685 | 807 | 825 | 680 | 609 | 549 |
| 6 | Mexique | 556 | 603 | 569 | 551 | 525 | 477 |
| 7 | Liban | 459 | 820 | 860 | 695 | 434 | 394 |
| 8 | Iran | 88 | 109 | 181 | 262 | 374 | 391 |
| 9 | Cameroun | 304 | 336 | 387 | 329 | 334 | 387 |
| 10 | Inde | 175 | 239 | 356 | 382 | 388 | 376 |
| 11 | Sénégal | 212 | 258 | 263 | 315 | 351 | 362 |
| 12 | Allemagne | 242 | 259 | 273 | 282 | 282 | 303 |
| 13 | Haiti | 172 | 208 | 243 | 222 | 303 | 294 |
| 14 | Corée du Sud | 217 | 226 | 237 | 240 | 270 | 288 |
| 15 | Japon | 296 | 299 | 284 | 257 | 253 | 263 |
| 16 | Gabon | 234 | 258 | 245 | 230 | 243 | 253 |
| 17 | Côte d'Ivoire | 353 | 303 | 268 | 275 | 263 | 237 |
| 18 | Brésil | 197 | 182 | 209 | 185 | 211 | 207 |
| 19 | Colombie | 190 | 207 | 215 | 190 | 183 | 197 |
| 20 | Belgique | 108 | 151 | 121 | 158 | 179 | 192 |
| 21 | Algérie | 193 | 168 | 238 | 174 | 194 | 189 |
| 22 | Suisse | 219 | 200 | 199 | 167 | 188 | 178 |
| 23 | Royaume-Uni | 227 | 212 | 208 | 195 | 187 | 170 |
| 24 | Viet Nam | 78 | 109 | 169 | 192 | 187 | 164 |
| 25 | Égypte | 90 | 111 | 114 | 127 | 144 | 163 |
| | Autres | 3 914 | 3 982 | 4 354 | 4 254 | 4 248 | 4 265 |
| | Total | 17 380 | 19 106 | 20 934 | 20 990 | 21 319 | 22 096 |
| Note : | | | | | | | |
| Un étudiant étranger est un étudiant qui n'est ni citoyen canadien, ni un Indien selon la Loi sur les Indiens ni un résident permanent et qui est inscrit dans les réseaux d'enseignement québécois. | | | | | | | |

Source : Ministère de l'Éducation, Loisirs et Sports

<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-univ/Uni-01nov07.pdf>

ANNEXE 2

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS BOURSIERS À L'ÉTRANGER
PAR PAYS ET CYCLE D'ÉTUDE**

Année 2005

| PAYS | 1er cycle | | 2ème cycle | | Médecins Résidents | 3ème cycle | | | Total Général |
|------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------------|------------------|
| | Bourses Nationales | Bourses de coopération | Bourses Nationales | Bourses de coopération | | Bourses Nationales | Bourses de coopération | Bourses d'alternance | |
| Allemagne | 28 | 24 | 178 | | | 17 | | 3 | 250 |
| Belgique | 03 | | 09 | | 3 | 01 | | 3 | 19 |
| Canada | 01 | | 01 | | | 102 | | 15 | 119 |
| Chine | 05 | | | | | | | | 05 |
| Espagne | | | | | | | | 01 | 01 |
| France | 77 | | 468 | 100 | 176 | 342 | 33 | 290 | 1486 |
| Hongrie | | | | | | 1 | | | 01 |
| Maroc | | 02 | | 03 | | | | | 05 |
| Autriche | | | | | | | | 01 | 01 |
| Roumanie | | | | | | | | | 04 |
| Russie | 03 | | | | | 3 | | | 08 |
| Suisse | | | 04 | | | | | | 06 |
| Turquie | | | | | | 04 | | | 04 |
| États Unis | | | | | | 3 | | | 03 |
| Italie | | | | | | | | 08 | 09 |
| Japon | | | | | | 02 | | | 02 |
| Total Général | 117 | 26 | 667 | 103 | 179 | 477 | 33 | 321 | 1923 |

Source : MES. 2005

ANNEXE 3

RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS BOURSIERS À L'ÉTRANGER
PAR CYCLE D'ÉTUDE

ANNÉE 2006/2007

| PAYS | 1 ^{er} cycle et 2 ^{ème} cycle | | Médecins résidents | 3 ^{ème} Cycle | Bourses d'alternance | Total Général | Taux % |
|----------------------|---|------------------------|--------------------|------------------------|----------------------|---------------|------------|
| | Bourses nationales | Bourses de coopération | Bourses nationales | Bourses nationales | | | |
| France | 609 | 10 | 184 | 243 | 384 | 1 430 | 76.4 |
| Allemagne | 224 | 30 | | 17 | 1 | 271 | 14.5 |
| Canada | 1 | | 1 | 98 | 18 | 118 | 6.3 |
| Espagne | 1 | | | 1 | 12 | 14 | 0.7 |
| Italie | 1 | | | | 11 | 12 | 0.6 |
| Belgique | 2 | | | | 9 | 11 | 0.6 |
| Suisse | 5 | | 3 | | | 8 | 0.4 |
| Maroc | 2 | | | | | 2 | 0.1 |
| Portugal | | | | | 2 | 2 | 0.1 |
| Grèce | | | | | 2 | 2 | 0.1 |
| Chine | 1 | | | | | 1 | 0.05 |
| Danemark | | | | | 1 | 1 | 0.05 |
| Total Général | 846 | 40 | 188 | 359 | 440 | 1 872 | 100 |

Source : MES, 2007

ANNEXE 4

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS NON BOURSIERS À
L'ÉTRANGER SELON LES PAYS DE DESTINATION
ANNÉE 2005**

| Pays | Nombre D'étudiants | Pays | Nombre D'étudiants | Pays | Nombre D'étudiants |
|------------|-----------------------|-------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|
| États Unis | 130 | Espagne | 15 | Maroc | 106 |
| Canada | 808 | Hongrie | 2 | Algérie | 25 |
| Russie | 354 | Roumanie | 456 | Mauritanie | 25 |
| Belarus | 1 | Italie | 114 | Irlande | 03 |
| Chine | 3 | Suisse | 104 | Lituanie | 01 |
| Bulgarie | 16 | Autriche | 8 | Azerbaïdjan | 01 |
| Tchéquie | 1 | Royaume Uni | 34 | Sénégal | 18 |
| Égypte | 3 | Pologne | 16 | Lettonie | 01 |
| Grèce | 2 | Allemagne | 1531 | Syrie | 03 |
| Pays Bas | 2 | Mexique | 01 | Liban | 09 |
| Belgique | 93 | Turquie | 03 | Émirats Arabes Unis | 02 |
| Suède | 04 | Japon | 01 | Australie | 03 |
| Brésil | 03 | Libye | 03 | | |
| Jordanie | 02 | Malte | 02 | | |
| France | 4057 | Ukraine | 795 | Total | 8783 |

Source : MES. 2005.

ANNEXE 5

**RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS TUNISIENS NON BOURSIERS À
L'ÉTRANGER SELON LE PAYS DE DESTINATION**

ANNÉE 2006/2007

| Pays | Nombre d'étudiants | Pays | Nombre d'étudiants | Pays | Nombre d'étudiants |
|-------------|--------------------|-----------|--------------------|---------------------|--------------------|
| France | 3 540 | Espagne | 16 | Libye | 02 |
| Allemagne | 1 600 | Sénégal | 13 | Malte | 02 |
| Canada | 722 | Liban | 10 | Pays Bas | 02 |
| Roumanie | 719 | Chine | 07 | Maldévie | 02 |
| Ukraine | 636 | Hongrie | 05 | Japon | 01 |
| Russie | 284 | Autriche | 05 | Belarus | 01 |
| Italie | 215 | Turquie | 05 | Lituanie | 01 |
| Suisse | 124 | Australie | 05 | Émirats Arabes Unis | 02 |
| États Unis | 83 | Egypte | 04 | Total | 8 300 |
| Belgique | 63 | Suède | 04 | | |
| Maroc | 60 | Bulgarie | 04 | | |
| Royaume Uni | 44 | Syrie | 04 | | |
| Pologne | 32 | Grèce | 04 | | |
| Algérie | 17 | Portugal | 03 | | |

Source : MES. 2007.

ANNEXE 6

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE*

QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTUDIANTS AVANT DE PARTIR À L'ÉTRANGER

Vos réponses et vos commentaires nous parviendront de façon anonyme et seront traités à des fins exclusives de recherche et d'amélioration des services.

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'éviter d'alourdir le texte.

Nous vous remercions de votre collaboration !

**A) SITUATION PERSONNELLE LORS DE VOS ETUDES
UNIVERSITAIRES**

1- Quel est votre sexe ?

Féminin

Masculin

2- Quelle est votre nationalité ?

3- Quel est votre statut social ?

Célibataire

Marié

Autre (précisez)

4- Quel âge avez-vous pendant la majeure partie de vos études à l'université ?

Moins de 25 ans

25 à 35 ans

36 à 45 ans

46 ans et plus

5- Quel est le programme auquel vous appartenez maintenant ?

Certificat

Baccalauréat

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Maîtrise

Doctorat

* Les deux questionnaires de recherche ont été inspirés du questionnaire d'Isabelle Poupart qu'elle a élaboré pour son projet de mémoire qui traite de la mobilité internationale des diplômés de l'UQAM. Nous tenons à la remercier pour son excellent questionnaire et son aide pour notre recherche.

6- A quelle faculté ou école le programme mentionné à la question 5 est-il rattaché ?

| | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Art | <input type="checkbox"/> | Sciences | <input type="checkbox"/> |
| Education | <input type="checkbox"/> | Sciences humaines | <input type="checkbox"/> |
| Ecole des sciences de la gestion | <input type="checkbox"/> | Science politique et droit | <input type="checkbox"/> |
| Lettre, langue et communication mode | <input type="checkbox"/> | Ecole supérieure de | <input type="checkbox"/> |

7- Indiquez l'année académique pendant laquelle vous pensez avoir votre diplôme :

8- Quel est votre régime pour la majorité des cours suivis ?

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| Etudiant à temps plein | <input type="checkbox"/> |
| Etudiant à temps partiel | <input type="checkbox"/> |

9- Si vous avez un emploi, indiquez le nombre moyen d'heures travaillées par semaine pour les semestres suivants :

| | Je ne travaille pas | Occasionnel | Moins de 10 heures | Entre 10 et 25 heures | Entre 26 et 40 heures | Plus que 40 heures |
|-------------------------------|---------------------|-------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Semestre d'hiver et d'automne | | | | | | |
| -Semestre d'été | | | | | | |

10- Votre situation financière vous permet-elle de quitter le pays afin de poursuivre des études à l'étranger ?

Oui Non

11- Quel est votre degré d'autonomie financière par rapport à vos parents ?

| | |
|---|--------------------------|
| Totalement dépendant financièrement de mes parents | <input type="checkbox"/> |
| Partiellement dépendant financièrement de mes parents | <input type="checkbox"/> |
| Complètement autonome financièrement | <input type="checkbox"/> |

12- Votre situation personnelle (conjugale et/ou familiale) vous permet-elle de quitter le pays afin de poursuivre des études à l'étranger ?

Oui Non

13- Quel était le niveau de scolarité le plus élevé atteint par vos parents ?

| | Primaire | Secondaire | Collégial | Universitaire | Ne sais pas |
|------|----------|------------|-----------|---------------|-------------|
| Mère | | | | | |
| Père | | | | | |

14- Vos parents sont ils originaires du Canada ?

| | Oui | Non | Je ne sais pas |
|------|-----|-----|----------------|
| Mère | | | |
| Père | | | |

15- Quel est votre statut lors de votre inscription à l'université?

| | |
|----------------------------------|--------------------------|
| Citoyen canadien | <input type="checkbox"/> |
| Résident permanent | <input type="checkbox"/> |
| Amérindien | <input type="checkbox"/> |
| Réfugié | <input type="checkbox"/> |
| Permis de séjours pour étudier | <input type="checkbox"/> |
| Permis de séjour pour travailler | <input type="checkbox"/> |
| Visa diplomatique | <input type="checkbox"/> |
| Permis du ministère | <input type="checkbox"/> |

B) FACTEURS D'INFLUENCE : PERSONNELS, INSTITUTIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Facteurs personnels

16- Lors de vos études universitaires jusqu'à quel point êtes vous intéressé par les activités suivantes ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement intéressé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enorméme nt intéressé 7 |
|---|------------------------------|---|---|---|---|---|-------------------------------|
| Découvrir un autre pays | | | | | | | |
| Connaître une autre culture | | | | | | | |
| Connaître une autre religion | | | | | | | |
| Apprendre, pratiquer ou améliorer une autre langue | | | | | | | |
| Vivre une expérience à l'étranger | | | | | | | |
| M'éloigner de mon milieu | | | | | | | |
| Planifier mon plan de carrière | | | | | | | |
| Faire le point sur ma vie | | | | | | | |
| Accroître ma confiance personnelle | | | | | | | |
| Rencontrer de nouvelles personnes | | | | | | | |
| Appartenir à une communauté scientifique internationale | | | | | | | |

Facteurs institutionnels

17- Jusqu'à quel point estimez-vous avoir été informé sur les possibilités de vivre une expérience à l'étranger lors de vos études universitaires de la part des sources suivantes ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|----------------------------|
| Le personnel enseignant | | | | | | | |
| La publicité pour l'international (ex : affiche promotionnelle, kiosque, courriel) | | | | | | | |
| Les responsables de mon programme d'études | | | | | | | |
| Les coordonnateurs de mon programme d'études | | | | | | | |
| Les conseillers à la mobilité | | | | | | | |
| Lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger | | | | | | | |

18- Combien de professeur(s) ou chargé (s) de cours vous ont parlé des opportunités de vivre une expérience à l'étranger lors de vos études ou vous ont encouragé à le faire ?

Aucun 3 à 4
1 à 2 5 et plus

19- Jusqu'à quel point estimez-vous avoir été informé sur les aspects concernant les universités étrangères offrant des possibilités d'échange universitaire ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|----------------------------|
| La qualité des programmes offerts ou de l'enseignement | | | | | | | |
| La réputation des différentes institutions | | | | | | | |
| La renommée d'un professeur ou d'un chercheur en particulier | | | | | | | |
| L'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université | | | | | | | |
| L'offre de cours ou de programmes non disponibles à votre université | | | | | | | |
| Le lieu géographique de différentes institutions | | | | | | | |

Facteurs environnementaux

20- Jusqu'à quel point les membres suivants vous ont-ils encouragé à vivre une expérience à l'étranger tout en poursuivant votre programme d'études ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement encouragé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément encouragé 7 |
|---|------------------------------|---|---|---|---|---|------------------------------|
| Vos parents, frère(s) et sœur(s) | | | | | | | |
| Vos amis | | | | | | | |
| Votre conjoint | | | | | | | |
| Votre employeur | | | | | | | |
| Les étudiants étrangers de votre université | | | | | | | |
| Un ami qui en avait déjà fait l'expérience | | | | | | | |
| La famille ou un ami habitant à l'étranger | | | | | | | |

21- Jusqu'à quel point étiez-vous informé des facteurs suivants concernant les possibilités de vivre une expérience à l'étranger. (Choisissez de 1=aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|----------------------------|
| Les divers organismes d'information et d'aide pour l'international (ex : OFQJ, JCM, MAECI, etc.) | | | | | | | |
| La publicité gouvernementale pour l'international (ex : journaux, brochures, télévision, etc.) | | | | | | | |
| La bourse de mobilité du Ministère de l'Education du Québec | | | | | | | |

22- Indiquez l'importance relative de chacun des facteurs suivants sur votre décision de vivre ou non une expérience à l'étranger. (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement important 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément important 7 |
|--|------------------------------|---|---|---|---|---|------------------------------|
| Facteurs d'intérêts personnels | | | | | | | |
| Facteurs environnementaux autres que votre entourage | | | | | | | |

| | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés à votre université | | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés à l'Université étrangère | | | | | | | | |
| Facteurs environnementaux reliés à votre entourage | | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés aux enseignants | | | | | | | | |

23- Comptez vous participez à une ou plusieurs expérience(s) internationale(s) ?

Oui Non

(Passez à la question 23 seulement si vous avez répondu Non)

C) RAISONS POUR LESQUELLES VOUS N'AVEZ PAS PARTICIPE À UNE EXPERIENCE INTERNATIONALE

Par expérience internationale, on entend toute activité universitaire reliée à votre université qui exige un déplacement hors du Canada

24- Lors de vos études vous souvenez-vous d'avoir été informé des possibilités vous permettant d'aller poursuivre une partie de votre programme d'étude à l'extérieur du Canada ?

Oui Non

25- Auriez-vous été en mesure d'identifier une personne ou un service responsable de l'internationale pour les étudiants de votre université ?

Oui Non

26- Lors de vos études auriez-vous souhaité poursuivre une partie de votre programme d'études à l'étranger ?

Oui Non

27- Avez-vous assisté à une ou plusieurs séances d'information concernant les différentes possibilités d'aller à l'étranger lors de vos études ?

Oui Non

28- Avez-vous posé votre candidature ou déposé un dossier de participation pour une des possibilités offertes pour aller à l'étranger lors de vos études ?

Oui Non

29- Indiquez les trois principales raisons pour lesquelles vous n'avez pas participé à une expérience internationale.

| | |
|---|--|
| 1- Contrainte financière | |
| 2- J'ai fait une expérience semblable, mais à l'intérieur de mon pays | |
| 3- Aucun désir à quitter mon entourage (famille, conjoint, amis) | |
| 4- Je ne connaissais pas l'existence de ce type d'activité | |
| 5- Crainte face à l'inconnu | |
| 6- Intérêt pour l'étranger, mais seulement pour les vacances | |
| 7- Aucun intérêt pour ce type d'expérience | |
| 8- Déconseillé de la part des étudiants étrangers | |
| 9- Contrainte professionnelle | |
| 10- L'expérience aurait retardé ma diplomation | |
| 11- Mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale | |
| 12- Déconseillé de la part des responsables de mon programme | |
| 13- Processus trop complexe et trop long | |
| 14- Je n'ai pas obtenu de bourse | |
| 15- Ma candidature a été rejetée | |
| 16- Raison personnelle | |
| Autre Précisez : | |

Nous vous remercions de votre participation !

ANNEXE 7

QUESTIONNAIRE DE RECHERCHE SUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

*QUESTIONNAIRE POUR LES ÉTUDIANTS QUI SONT PRÉSENTEMENT À
L'INTERNATIONAL*

Vos réponses et vos commentaires nous parviendront de façon anonyme et seront traités à des fins exclusives de recherche et d'amélioration des services.

Le genre masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'éviter d'alourdir le texte.

Nous vous remercions de votre collaboration !

**A)- SITUATION PERSONNELLE LORS DE VOS ETUDES
UNIVERSITAIRES**

1- Quel est votre sexe ?

Féminin

Masculin

2- Quelle est votre nationalité ?

3- Quel est votre statut social ?

Célibataire

Marié

Autre (précisez votre statut actuel)

4- Quel âge aviez-vous pendant la majeure partie de vos études universitaires ?

Moins de 25 ans

25 à 35 ans

36 à 45 ans

46 ans et plus

5- Quel est le programme pour lequel vous allez être diplômé ?

Certificat

Baccalauréat

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Maîtrise

Doctorat

6- A quelle faculté ou école le programme mentionné à la question 4 était-il rattaché ?

| | | | |
|----------------------------------|--------------------------|----------------------------|--------------------------|
| Art | <input type="checkbox"/> | Sciences | <input type="checkbox"/> |
| Education | <input type="checkbox"/> | Sciences humaines | <input type="checkbox"/> |
| Ecole des sciences de la gestion | <input type="checkbox"/> | Science politique et droit | <input type="checkbox"/> |
| Lettre, langue et communication | <input type="checkbox"/> | Ecole supérieure de mode | <input type="checkbox"/> |

7- Indiquez l'année académique pendant laquelle vous pensez avoir votre diplôme :

8- Quel est votre régime pour la majorité des cours suivis ?

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| Etudiant à temps plein | <input type="checkbox"/> |
| Etudiant à temps partiel | <input type="checkbox"/> |

9- Si vous aviez un emploi, indiquez le nombre moyen d'heures travaillées par semaine pour les semestres suivants :

| | Je ne travaille pas | Occasionnel | Moins de 10 heures | Entre 10 et 25 heures | Entre 26 et 40 heures | Plus que 40 heures |
|-------------------------------|---------------------|-------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|--------------------|
| Semestre d'hiver et d'automne | | | | | | |
| -Semestre d'été | | | | | | |

10- Votre situation financière vous a-t-elle permis de quitter le pays afin de poursuivre des études à l'étranger ?

Oui Non

11- Quel est votre degré d'autonomie financière par rapport à vos parents ?

| | |
|---|--------------------------|
| Totalement dépendant financièrement de mes parents | <input type="checkbox"/> |
| Partiellement dépendant financièrement de mes parents | <input type="checkbox"/> |
| Complètement autonome financièrement | <input type="checkbox"/> |

12- Votre situation personnelle (conjugale et/ou familiale) vous permettait-elle de quitter le pays afin de poursuivre des études à l'étranger ?

Oui Non

13- Quel était le niveau de scolarité le plus élevé atteint par vos parents ?

| | Primaire | Secondaire | Collégial | Universitaire | Ne sais pas |
|------|----------|------------|-----------|---------------|-------------|
| Mère | | | | | |
| Père | | | | | |

14- De quelle origine sont vos parents ?

| | Origine | Je ne sais pas |
|------|---------|----------------|
| Mère | | |
| Père | | |

15- Quel était votre statut lors de votre inscription à l'université ?

| | |
|----------------------------------|--------------------------|
| Citoyen canadien | <input type="checkbox"/> |
| Résident permanent | <input type="checkbox"/> |
| Amérindien | <input type="checkbox"/> |
| Réfugié | <input type="checkbox"/> |
| Permis de séjour pour étudier | <input type="checkbox"/> |
| Permis de séjour pour travailler | <input type="checkbox"/> |
| Visa diplomatique | <input type="checkbox"/> |
| Permis du ministère | <input type="checkbox"/> |

B)- FACTEURS D'INFLUENCE : PERSONNELS, INSTITUTIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Facteurs personnels

16- Lors de vos études à l'université jusqu'à quel point étiez-vous intéressé par les activités suivantes ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement intéressé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormé ment intéressé 7 |
|--|------------------------------|---|---|---|---|---|----------------------------------|
| Découvrir un autre pays | | | | | | | |
| Connaître une autre culture | | | | | | | |
| Connaître une autre religion | | | | | | | |
| Apprendre, pratiquer ou améliorer une autre langue | | | | | | | |
| Vivre une expérience à l'étranger | | | | | | | |
| M'éloigner de mon milieu | | | | | | | |
| Planifier mon plan de carrière | | | | | | | |
| Faire le point sur ma vie | | | | | | | |
| Accroître ma confiance personnelle | | | | | | | |
| Rencontrer de nouvelles personnes | | | | | | | |
| Appartenir à une communauté scientifique internationale | | | | | | | |

Facteurs institutionnels

17- Jusqu'à quel point estimez-vous avoir été informé sur les possibilités de vivre une expérience à l'étranger lors de vos études universitaires de la part des sources suivantes ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enorméme nt informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|-----------------------------|
| Le personnel enseignant | | | | | | | |
| La publicité pour l'international (ex : affiche promotionnelle, kiosque, courriel) | | | | | | | |
| Les responsables de mon programme d'études | | | | | | | |
| Les coordonnateurs de mon programme d'études | | | | | | | |
| Les conseillers à la mobilité | | | | | | | |
| Lors des séances d'information sur les différents programmes offerts à l'étranger | | | | | | | |

18- Combien de professeur(s) ou chargé(s) de cours vous ont parlé des opportunités de vivre une expérience à l'étranger lors de vos études ou vous ont encouragé à le faire ?

Aucun 3 à 4
1 à 2 5 et plus

19- Jusqu'à quel point estimez-vous avoir été informé sur les aspects concernant les universités étrangères offrant des possibilités d'échange universitaire ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enorméme nt informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|-----------------------------|
| La qualité des programmes offerts ou de l'enseignement | | | | | | | |
| La réputation des différentes institutions | | | | | | | |
| La renommée d'un professeur ou d'un chercheur en particulier | | | | | | | |
| L'accès à des sources documentaires non disponibles à votre université | | | | | | | |
| L'offre de cours ou de programmes non disponibles à votre université | | | | | | | |
| Le lieu géographique de différentes institutions | | | | | | | |

Facteurs environnementaux

20- Jusqu'à quel point les membres suivants vous ont-ils encouragé à vivre une expérience à l'étranger tout en poursuivant votre programme d'études ? (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement encouragé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément encouragé 7 |
|--|------------------------------|---|---|---|---|---|------------------------------|
| Vos parents, frère(s) et sœur(s) | | | | | | | |
| Vos amis | | | | | | | |
| Votre conjoint | | | | | | | |
| Votre employeur | | | | | | | |
| Les étudiants étrangers de votre université | | | | | | | |
| Un ami qui en avait déjà fait l'expérience | | | | | | | |
| La famille ou un ami habitant à l'étranger | | | | | | | |

21- Jusqu'à quel point étiez-vous informé des facteurs suivants concernant les possibilités de vivre une expérience à l'étranger. (Choisissez de 1=aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement informé 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément informé 7 |
|--|----------------------------|---|---|---|---|---|----------------------------|
| Les divers organismes d'information et d'aide pour l'international (ex : OFQJ, JCM, MAECI, etc.) | | | | | | | |
| La publicité gouvernementale pour l'international (ex : journaux, brochures, télévision, etc.) | | | | | | | |
| La bourse de mobilité du Ministère de l'Éducation du Québec | | | | | | | |

22- Indiquez l'importance relative de chacun des facteurs suivants sur votre décision de vivre une expérience à l'étranger. (Choisissez de 1= aucunement à 7= énormément)

| | Aucunement important 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Enormément important 7 |
|--|---------------------------|---|---|---|---|---|---------------------------|
| Facteurs d'intérêts personnels | | | | | | | |
| Facteurs environnementaux autres que votre entourage | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés à votre université | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés à l'Université étrangère | | | | | | | |
| Facteurs environnementaux reliés à votre entourage | | | | | | | |
| Facteurs institutionnels reliés aux enseignants | | | | | | | |

23- Au moment de vos études universitaires, avez-vous participé à une ou plusieurs expérience(s) internationale(s) ?

- 1 fois
 2 fois
 3 fois et plus

C)- DETAILS CONCERNANT L'EXPERIENCE INTERNATIONALE

24- Quelle est la nature de l'expérience internationale à laquelle vous participez ?

- Echange interuniversitaire bilatéral Stage en milieu de travail
 Echange interuniversitaire CREPUQ Immersion linguistique
 Echange interuniversitaire autonome Mobilité autonome
 Activités de synthèse ou d'intégration
 Recherche relative à la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse

25- Quelle est la destination que vous avez choisie pour votre expérience internationale ? (indiquez le pays si nécessaire)

- Etats-Unis France
 Amérique Centrale et du Sud Angleterre
 Mexique Pays bas
 Afrique Canada
 Asie/Pacifique
 Europe (sauf la France, l'Angleterre et les Pays bas)
 Autre (Indiquez le pays) : _____

26- Quelle est la durée du séjour à l'étranger de l'expérience internationale ?

- 1 à 4 semaines
- 5 à 13 semaines (environ 1 trimestre)
- 16 à 26 semaines (environ 2 trimestres)
- 27 à 39 semaines (environ 3 trimestres)
- 40 à 52 semaines (environ 4 trimestres)
- 4 trimestres et plus

27- Quelles sont les principales sources de financement de votre expérience internationale ?

- Bourse de mobilité du Ministère de l'Éducation du Québec
- Autres bourses d'excellence
- Prêts-bourses étudiant
- Fonds personnels
- Aide parentale
- Entreprise commanditaires et/ou mandantes
- Activité d'autofinancement

28- Avant votre départ à l'étranger, indiquez la principale difficulté à laquelle vous avez fait face.

- Le financement
- Le manque d'encadrement et/ ou de disponibilité des personnes ressources à l'université
- Le manque d'information et d'encadrement de la part de l'établissement d'accueil
- La complexité et le nombre des formulaires à remplir
- La recherche des équivalences de cours

29- Jugez-vous pertinente et de bonne qualité l'information reçue des séances d'informations offertes à votre université pour l'expérience internationale ?

- Oui Non
- Je n'ai pas assisté N'existait pas

30- Votre expérience internationale impliquait-elle la fréquentation d'une université ou d'une institution académique d'accueil ?

- Oui Non
- (Si vous avez répondu non, passez à la question 32)

31- Indiquez votre degré de satisfaction pour les points suivants reliés à l'université ou l'institution académique d'accueil. (Choisissez de 1= très mauvais à 5= excellent)

| | Très mauvais 1 | 2 | 3 | 4 | Excellent 5 |
|--|-------------------|---|---|---|----------------|
| La communication avant le départ avec l'établissement | | | | | |
| La documentation de l'établissement | | | | | |
| La structure d'accueil et d'intégration des étudiants étrangers | | | | | |
| L'accueil par les étudiants locaux | | | | | |
| La disponibilité des professeurs | | | | | |
| La pédagogie des professeurs | | | | | |
| Le contenu des cours reçus | | | | | |
| Le type d'évaluations académiques | | | | | |
| Le système de notation | | | | | |
| Les conditions de recherche (ex. : bibliothèque, laboratoire, ordinateurs) | | | | | |
| La disponibilité et le coût d'un logement | | | | | |

32- Dans l'ensemble comment qualifieriez-vous l'expérience à l'internationale ?

- Pitoyable
 Très pauvre
 Pauvre
 Passable
 Bien
 Très bien
 Excellente

Commentaires : _____

33- Recommanderiez-vous à un autre étudiant de participer à une expérience internationale similaire ?

- Fortement
 Modérément
 Pas du tout

Veillez expliquer votre réponse : _____

D)- IMPACTS D'UNE PARTICIPATION A UNE EXPERIENCE INTERNATIONALE

Cette section vise à évaluer le plus objectivement possible l'impact d'une expérience internationale sur un individu et ce à deux niveaux : 1) les compétences individuelles acquises et 2) la carrière.

34- Évaluez le niveau d'impact qu'a ou que peut avoir votre expérience internationale sur les points suivants. (Choisissez de 1= aucun impact à 7= impact extrême)

| | Aucun impact 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | Impact extrême 7 |
|--|-------------------|---|---|---|---|---|---------------------|
| Votre culture personnelle générale | | | | | | | |
| Vos connaissances académiques | | | | | | | |
| Vos connaissances concernant votre pays d'origine et votre propre culture | | | | | | | |
| Votre compréhension des divers événements internationaux | | | | | | | |
| Votre réseau de contacts international | | | | | | | |
| Vos connaissances linguistiques | | | | | | | |
| Votre enrichissement sur le plan humain et personnel | | | | | | | |
| Votre confiance en soi | | | | | | | |
| Votre capacité d'être plus indépendant et plus débrouillard | | | | | | | |
| Votre intérêt face à tout ce qui se passe dans le monde | | | | | | | |
| Votre capacité d'être plus flexible et tolérant face au changement | | | | | | | |
| Votre capacité de prendre des initiatives | | | | | | | |
| Votre autonomie | | | | | | | |
| Votre ouverture d'esprit | | | | | | | |
| Votre aptitude à adopter une approche différente | | | | | | | |
| Votre sensibilisation interculturelle | | | | | | | |
| Votre préparation et votre apprentissage d'un savoir spécialisé au marché de travail | | | | | | | |
| Votre capacité d'être plus créatif | | | | | | | |
| Votre capacité de communication | | | | | | | |
| Votre capacité de rédaction | | | | | | | |
| Votre capacité de travailler en équipe | | | | | | | |
| Votre plan de carrière | | | | | | | |
| L'obtention d'un poste de nature internationale | | | | | | | |
| Le niveau salarial de vos emplois | | | | | | | |
| L'obtention d'une promotion | | | | | | | |
| L'atteinte de vos buts professionnels | | | | | | | |

35- D'après vous, pour réussir professionnellement dans votre secteur d'activité dans les années à venir, quelle importance un futur diplômé devrait-il accorder à la poursuite d'une partie de ses études à l'étranger ?

| | | | |
|-------------|--------------------------|------------|--------------------------|
| Aucune | <input type="checkbox"/> | Forte | <input type="checkbox"/> |
| Très faible | <input type="checkbox"/> | Très forte | <input type="checkbox"/> |
| Faible | <input type="checkbox"/> | Extrême | <input type="checkbox"/> |
| Moyenne | <input type="checkbox"/> | | |

36- Si vous avez des commentaires reliés aux répercussions de votre expérience internationale, veuillez les inscrire ci-dessous :

Nous vous remercions de votre participation.

ANNEXE 8

**PROFIL DE L'ÉCHANTILLON ET DES SOUS-ÉCHANTILLONS
DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS N'AYANT PAS
PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE ET QUI SOUHAITENT
OU NON LE FAIRE**

| | Québécois | | Tunisiens | | Total | |
|--|-----------|------------------|-----------|------------------|----------|------------------|
| | Effectif | (%) ^a | Effectif | (%) ^b | Effectif | (%) ^c |
| Sexe | | | | | | |
| Masculin | 33 | 55 | 25 | 47.1 | 58 | 51.3 |
| Féminin | 27 | 45 | 28 | 52.1 | 55 | 48.7 |
| Âge | | | | | | |
| Moins de 25 ans | 31 | 51.6 | 44 | 83 | 75 | 67 |
| 25 à 35 ans | 29 | 48.3 | 7 | 13.2 | 36 | 32.1 |
| 36 à 45 ans | 0 | 0 | 1 | 0.9 | 1 | 0.9 |
| Statut social | | | | | | |
| Célibataire | 48 | 80 | 47 | 88.6 | 95 | 84.1 |
| Marié | 7 | 11.6 | 5 | 9.4 | 12 | 10.6 |
| Autre | 5 | 8.3 | 1 | 1.8 | 6 | 5.3 |
| Programme d'étude | | | | | | |
| Certificat | 3 | 5 | 0 | 0 | 3 | 2.7 |
| Baccalauréat | 42 | 70 | 51 | 96.2 | 93 | 83 |
| DESS | 5 | 8.3 | 0 | 0 | 5 | 4.5 |
| Maîtrise | 8 | 13.3 | 1 | 1.8 | 9 | 8 |
| Doctorat | 2 | 3.3 | 0 | 0 | 2 | 1.8 |
| Régime d'étude | | | | | | |
| Temps plein | 44 | 73.3 | 53 | 100 | 97 | 85.8 |
| Temps partiel | 16 | 26.6 | 0 | 0 | 16 | 14.2 |
| Nombre d'heures travaillées par semaine | | | | | | |
| <i>Session d'hiver et d'automne</i> | | | | | | |
| Ne travaille pas | 5 | 8.3 | 42 | 79.2 | 47 | 41.6 |
| Occasionnellement | 13 | 21.6 | 4 | 7.5 | 17 | 15 |
| Moins de 10 heures | 10 | 16.6 | 0 | 0 | 10 | 8.8 |
| Entre 10 et 25 heures | 16 | 26.6 | 5 | 9.4 | 21 | 18.6 |
| Entre 26 et 40 heures | 13 | 21.6 | 2 | 3.7 | 15 | 13.3 |
| Plus que 40 heures | 3 | 5 | 0 | 0 | 3 | 2.7 |
| <i>Session d'été</i> | | | | | | |
| Ne travaille pas | 8 | 13.3 | 40 | 75.4 | 48 | 42.5 |
| Occasionnellement | 9 | 15 | 6 | 11.3 | 15 | 13.3 |
| Moins de 10 heures | 3 | 5 | 0 | 0 | 3 | 2.7 |
| Entre 10 et 25 heures | 8 | 13.3 | 5 | 9.4 | 13 | 11.5 |
| Entre 26 et 40 heures | 26 | 43.3 | 2 | 3.7 | 28 | 24.8 |
| Plus que 40 heures | 6 | 10 | 0 | 0 | 6 | 5.3 |
| Situation financière | | | | | | |
| Oui | 37 | 61.6 | 42 | 79.2 | 79 | 70.5 |

| | | | | | | |
|--|----|------|----|-------|----|------|
| Non | 22 | 36.6 | 11 | 20.7 | 33 | 29.5 |
| Degré d'autonomie financière | | | | | | |
| Totalement dépendant des parents | 16 | 26.6 | 35 | 66.03 | 51 | 45.1 |
| Partiellement dépendant des parents | 25 | 41.6 | 14 | 26.4 | 39 | 34.5 |
| Complètement autonome | 19 | 31.5 | 4 | 7.5 | 23 | 20.4 |
| Situation personnelle | | | | | | |
| Oui | 52 | 86.6 | 40 | 75.4 | 92 | 81.4 |
| Non | 8 | 13.3 | 13 | 24.5 | 21 | 18.6 |
| Participation à une mobilité internationale | | | | | | |
| Oui | 38 | 63.4 | 27 | 51 | 65 | 57.5 |
| Non | 22 | 36.6 | 26 | 49 | 48 | 42.5 |

^a Le pourcentage a été calculé en prenant en considération le nombre total des québécois (60 répondants) et non pas le nombre total des répondants.

^b Le pourcentage a été calculé en prenant en considération le nombre total des tunisiens (53 répondants) et non pas le nombre total des répondants

^c Le pourcentage a été calculé en considérant le nombre total des répondants soit 113.

ANNEXE 9

**PROFIL DE L'ÉCHANTILLON ET DES SOUS-ÉCHANTILLONS
DU QUESTIONNAIRE DESTINÉ AUX ÉTUDIANTS PRÉSENTEMENT EN
MOBILITÉ INTERNATIONALE**

| | Québécois | | Tunisiens | | Total | |
|--|-----------|------------------|-----------|------------------|----------|------------------|
| | Effectif | (%) ^a | Effectif | (%) ^b | Effectif | (%) ^c |
| Sexe | | | | | | |
| Masculin | 22 | 40.7 | 29 | 55.7 | 51 | 48.1 |
| Féminin | 32 | 59.3 | 23 | 44.2 | 55 | 51.9 |
| Âge | | | | | | |
| Moins de 25 ans | 34 | 63 | 30 | 57.6 | 64 | 60.4 |
| 25 à 35 ans | 19 | 35.1 | 22 | 42.3 | 41 | 38.7 |
| 36 à 45 ans | 1 | 1.8 | 0 | 0 | 1 | 0.9 |
| Statut social | | | | | | |
| Célibataire | 44 | 81.4 | 44 | 84.6 | 88 | 83 |
| Marié | 4 | 7.4 | 6 | 11.5 | 10 | 9.4 |
| Autre | 6 | 11.1 | 2 | 9.6 | 8 | 7.5 |
| Programme d'étude | | | | | | |
| Certificat | 0 | 0 | 8 | 15.3 | 8 | 7.5 |
| Baccalauréat | 47 | 87 | 28 | 53.8 | 75 | 70.8 |
| DESS | 3 | 5.5 | 4 | 7.6 | 7 | 6.6 |
| Maîtrise | 0 | 0 | 12 | 23 | 12 | 11.3 |
| Doctorat | 4 | 7.4 | 0 | 0 | 4 | 3.8 |
| Régime d'étude | | | | | | |
| Temps plein | 39 | 72.2 | 52 | 100 | 91 | 85.8 |
| Temps partiel | 15 | 27.7 | 0 | 0 | 15 | 14.2 |
| Nombre d'heures travaillées par semaine | | | | | | |
| <i>Session d'hiver et d'automne</i> | | | | | | |
| Ne travaille pas | 8 | 14.8 | 24 | 46.1 | 32 | 30.2 |
| Occasionnellement | 17 | 31.4 | 7 | 13.4 | 24 | 22.6 |
| Moins de 10 heures | 12 | 22.2 | 2 | 3.8 | 14 | 13.2 |
| Entre 10 et 25 heures | 14 | 25.9 | 12 | 23 | 26 | 24.5 |
| Entre 26 et 40 heures | 3 | 5.5 | 7 | 13.4 | 10 | 9.4 |
| Plus que 40 heures | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| <i>Session d'été</i> | | | | | | |
| Ne travaille pas | 14 | 25.9 | 21 | 40.3 | 35 | 33 |
| Occasionnellement | 9 | 16.6 | 9 | 17.3 | 18 | 17 |
| Moins de 10 heures | 3 | 5.5 | 2 | 3.8 | 5 | 4.7 |
| Entre 10 et 25 heures | 13 | 24 | 5 | 9.6 | 18 | 17 |
| Entre 26 et 40 heures | 14 | 25.9 | 7 | 13.4 | 21 | 19.8 |
| Plus que 40 heures | 1 | 1.8 | 8 | 15.3 | 9 | 8.5 |
| Situation financière | | | | | | |
| Oui | 44 | 81.4 | 34 | 65.4 | 78 | 73.6 |
| Non | 10 | 18.5 | 18 | 34.6 | 28 | 26.4 |

| Degré d'autonomie financière | | | | | | |
|-------------------------------------|----|------|----|------|----|------|
| Totalement dépendant des parents | 17 | 31.4 | 30 | 57.6 | 47 | 44.3 |
| Partiellement dépendant des parents | 22 | 40.7 | 15 | 28.8 | 37 | 34.9 |
| Complètement autonome | 15 | 27.7 | 7 | 13.4 | 22 | 20.8 |
| Situation personnelle | | | | | | |
| Oui | 51 | 94.4 | 43 | 82.6 | 94 | 88.7 |
| Non | 3 | 5.5 | 9 | 17.3 | 12 | 11.3 |
| Statut au Canada | | | | | | |
| Citoyen canadien | 54 | 100 | 1 | 1.9 | 55 | 51.8 |
| Résident permanent | 0 | 0 | 10 | 19.2 | 10 | 9.4 |
| Permis d'étude | 0 | 0 | 41 | 78.8 | 41 | 38.7 |

^a Le pourcentage a été calculé en prenant en considération le nombre total des québécois (54 répondants) et non pas le nombre total des répondants.

^b Le pourcentage a été calculé en prenant en considération le nombre total des tunisiens (52 répondants) et non pas le nombre total des répondants

^c Le pourcentage à été calculé en considérant le nombre total des répondants soit 106.

ANNEXE 10

**LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ÉTUDIANTS
TUNISIENS N'ONT PAS PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE
SELON LES RANGS**

| Variables | 1 ^{er} rang | 2 ^{ème} rang | 3 ^{ème} rang | Total |
|---|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------|
| 29.1 Contrainte financière | 5 | 0 | 1 | 6 |
| 29.2 J'ai fait une expérience semblable, mais à l'intérieur de mon pays | 0 | 1 | 1 | 2 |
| 29.3 Aucun désir à quitter mon entourage (famille, conjoint, amis) | 5 | 4 | 1 | 10 |
| 29.4 Je ne connaissais pas l'existence de ce type d'activité | 5 | 0 | 0 | 5 |
| 29.5 Crainte face à l'inconnu | 2 | 3 | 5 | 10 |
| 29.6 Intérêt pour l'étranger, mais seulement pour les vacances | 0 | 2 | 2 | 4 |
| 29.7 Aucun intérêt pour ce type d'expérience | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 29.8 Déconseillé de la part des étudiants étrangers | 0 | 0 | 2 | 2 |
| 29.9 Contrainte professionnelle | 0 | 1 | 0 | 1 |
| 29.10 L'expérience aurait retardé ma diplomation | 5 | 2 | 2 | 9 |
| 29.11 Mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale | 4 | 7 | 1 | 12 |
| 29.12 Déconseillé de la part des responsables de mon programme | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 29.13 Processus trop complexe et trop long | 0 | 3 | 4 | 7 |
| 29.14 Je n'ai pas obtenu de bourse | 0 | 1 | 1 | 2 |
| 29.15 Ma candidature a été rejetée | 0 | 0 | 1 | 1 |
| 29.16 Raison personnelle | 0 | 2 | 5 | 7 |
| Total | 26 | 26 | 26 | |

ANNEXE 11

**LES PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES LES ÉTUDIANTS
QUÉBÉCOIS N'ONT PAS PARTICIPÉ À UNE MOBILITÉ INTERNATIONALE
SELON LES RANGS**

| Variables | 1 ^{er} rang | 2 ^{ème} rang | 3 ^{ème} rang | Total |
|--|-------------------------|--------------------------|--------------------------|-----------|
| 29.1 Contrainte financière | 10 | 2 | 1 | 13 |
| 29.2 J'ai fait une expérience semblable, mais à l'intérieur de mon pays | 1 | 1 | 1 | 3 |
| 29.3 Aucun désir à quitter mon entourage (famille, conjoint, amis) | 2 | 2 | 5 | 9 |
| 29.4 Je ne connaissais pas l'existence de ce type d'activité | 1 | 0 | 0 | 1 |
| 29.5 Crainte face à l'inconnu | 1 | 3 | 0 | 4 |
| 29.6 Intérêt pour l'étranger, mais seulement pour les vacances | 0 | 2 | 2 | 4 |
| 29.7 Aucun intérêt pour ce type d'expérience | 2 | 1 | 1 | 4 |
| 29.8 Déconseillé de la part des étudiants étrangers | 0 | 0 | 2 | 2 |
| 29.9 Contrainte professionnelle | 2 | 5 | 3 | 10 |
| 29.10 L'expérience aurait retardé ma diplomation | 2 | 2 | 0 | 5 |
| 29.11 Mon programme d'études ne me permettait pas de participer à une expérience internationale | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 29.12 Déconseillé de la part des responsables de mon programme | 0 | 1 | 0 | 1 |
| 29.13 Processus trop complexe et trop long | 0 | 0 | 3 | 3 |
| 29.14 Je n'ai pas obtenu de bourse | 0 | 1 | 0 | 1 |
| 29.15 Ma candidature a été rejetée | 0 | 0 | 0 | 0 |
| 29.16 Raison personnelle | 1 | 2 | 4 | 7 |
| Total | 22 | 22 | 22 | |

ANNEXE 12

TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE FINANCIÈRE * ÂGE * NATIONALITÉ POUR LES ÉTUDIANTS QUÉBÉCOIS

| nationalité | | | | âge | | |
|-------------|-----------------------|-----------|------------------------------|-----------------|-------------|--------|
| | | | | Moins de 25 ans | 25 à 35 ans | Total |
| CANADIENNE | Contrainte financière | 1er rang | Effectif | 4 | 6 | 10 |
| | | | Effectif théorique | 4.6 | 5.4 | 10.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 40.0% | 60.0% | 100.0% |
| | | 2ème rang | Effectif | 1 | 1 | 2 |
| | | | Effectif théorique | .9 | 1.1 | 2.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 50.0% | 50.0% | 100.0% |
| | | 3ème rang | Effectif | 1 | 0 | 1 |
| | | | Effectif théorique | .5 | .5 | 1.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 100.0% | .0% | 100.0% |
| | Total | | Effectif | 6 | 7 | 13 |
| | | | Effectif théorique | 6.0 | 7.0 | 13.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 46.2% | 53.8% | 100.0% |

ANNEXE 13

TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE FINANCIÈRE * AUTONOMIE FINANCIÈRE * NATIONALITÉ

| Nationalité | | | | autonomie financière | | | |
|----------------|--------------------------|-----------|------------------------------|--|---|---|--------|
| | | | | totalem dépendant financièrement de mes parents | partiellem dépendant financièrement de mes parents | complètem autonome financièrement | Total |
| CANADIEN NE | Contrainte financière | 1er rang | Effectif | 2 | 3 | 5 | 10 |
| | | | Effectif théorique | 2.3 | 3.1 | 4.6 | 10.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 20.0% | 30.0% | 50.0% | 100.0% |
| | | 2ème rang | Effectif | 1 | 1 | 0 | 2 |
| | | | Effectif théorique | .5 | .6 | .9 | 2.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 50.0% | 50.0% | .0% | 100.0% |
| | | 3ème rang | Effectif | 0 | 0 | 1 | 1 |
| | | | Effectif théorique | .2 | .3 | .5 | 1.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | .0% | .0% | 100.0% | 100.0% |
| | | Total | Effectif | 3 | 4 | 6 | 13 |
| | | | Effectif théorique | 3.0 | 4.0 | 6.0 | 13.0 |
| | | | % dans Contrainte financière | 23.1% | 30.8% | 46.2% | 100.0% |

ANNEXE 14

TABLEAU CROISÉ CONTRAINTE PROFESSIONNELLE * ÂGE * NATIONALITÉ

| nationalité | | | âge | | |
|---------------------------------------|-----------|--------------------|-----------------|-------------|-------|
| | | | Moins de 25 ans | 25 à 35 ans | Total |
| CANADIENNE contrainte professionnelle | 1er rang | Effectif | 0 | 2 | 2 |
| | | Effectif théorique | .4 | 1.6 | 2.0 |
| | 2ème rang | Effectif | 1 | 4 | 5 |
| | | Effectif théorique | 1.0 | 4.0 | 5.0 |
| | 3ème rang | Effectif | 1 | 2 | 3 |
| | | Effectif théorique | .6 | 2.4 | 3.0 |
| | Total | Effectif | 2 | 8 | 10 |
| | | Effectif théorique | 2.0 | 8.0 | 10.0 |

ANNEXE 15

TABLEAU CROISÉ AUCUN DÉSIRE À QUITTER MON ENTOURAGE * SEXE * NATIONALITÉ

| nationalité | | | | Sexe | | |
|-------------|--|---|--------------------|--------------|--------------|--------|
| | | | | masculin | féminin | Total |
| CANADIENNE | aucun désire à quitter mon entourage | 1er rang | Effectif | 0 | 2 | 2 |
| | | | Effectif théorique | .6 | 1.4 | 2.0 |
| | | 2ème rang | Effectif | 0 | 3 | 3 |
| | | | Effectif théorique | .9 | 2.1 | 3.0 |
| | | 3ème rang | Effectif | 3 | 2 | 5 |
| | | | Effectif théorique | 1.5 | 3.5 | 5.0 |
| | | % dans aucun désir à quitter mon entourage | | 60.0% | 40.0% | 100.0% |
| | Total | | Effectif | 3 | 7 | 10 |
| | | | Effectif théorique | 3.0 | 7.0 | 10.0 |

ANNEXE 16

TEST ALPHA DE CRONBACH

Statistiques de fiabilité

| Alpha de Cronbach | Alpha de Cronbach basé sur des éléments normalisés | Nombre d'éléments |
|-------------------|--|-------------------|
| .448 | .523 | 3 |

Statistiques de total des éléments

| | Moyenne de l'échelle en cas de suppression d'un élément | Variance de l'échelle en cas de suppression d'un élément | Corrélation complète des éléments corrigés | Carré de la corrélation multiple | Alpha de Cronbach en cas de suppression de l'élément |
|------------------------------------|---|--|--|----------------------------------|--|
| Votre culture personnelle générale | 11.98 | 4.353 | .412 | .192 | .262 |
| Vos connaissances académiques | 12.34 | 3.521 | .283 | .155 | .336 |
| Vos connaissances linguistiques | 12.86 | 2.648 | .231 | .070 | .620 |

BIBLIOGRAPHIE

Ballator, Magalie. 2006. *Quels sont les étudiants « Erasmus » ? Parcours d'étude et expérience de mobilité*. Université de Provence, 13p.

Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse. 1999. *Rapport du chantier : Elargir notre ouverture sur le monde*. Québec : Bureau du Sommet du Québec et de la jeunesse, 71 p.

<http://www.jeunes.gouv.qc.ca/publications/Ouverture.pdf>

Conseil des universités (1992). *Les étudiants étrangers dans les universités québécoises*. Sainte-Foy : Le Conseil, 156, [50] p.

Conseil Economique et Social. 2005. *Comparaison internationale des politiques d'accueil des étudiants étrangers : Quelles finalités ? Quels moyens ?* rédigé par Guillaume Vuilletet. France : 188p.

Conseil supérieur de l'éducation. Octobre 2005. *La mobilité internationale des étudiants au sein des universités québécoises*, rédigé par Mélanie Julien. Québec : édition Francine Vallée, 102 p.

Conseil supérieur de l'éducation. Novembre 2005. *L'internationalisation : nourrir le dynamisme des universités québécoises*, rédigé par Mélanie Julien et France Picard. Québec : édition Céline Dubois, 104 p.

Commission européenne. 2000. *Passport pour la mobilité : apprendre autrement, se former ailleurs*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 26p.

Diambomba, Miala et Centre de recherches pour le développement international (Canada). 1989. *Développement des ressources humaines en Afrique : Politiques vis-à-vis des études à l'étranger dans les pays africains et dans les pays donateurs*. Coll. « Rapport manuscrit du CRDI ». Ottawa : Centre de recherches pour le développement international, 59 p.

Ecole des sciences de la gestion. Novembre 2005. *Etat de la situation et plan sommaire de développement international 2005-2006 de l'école des sciences de la gestion*. Québec : UQAM, 12 p.

http://www.esg.uqam.ca/international/esg_international/pdf/plan_dev05-06.pdf

Gaillard, Anne Marie et Jacques Gaillard. 1999. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales : De la quête du savoir à la circulation des compétences*. Paris : L'Harmattan, 233 p.

Geisser, Vincent. 2000. *Diplômés maghrébins d'ici et d'ailleurs. Trajectoires sociales et itinéraires migratoires*. Paris : CNRS édition, 331 p.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation. 2002. *Pour réussir l'internationalisation de l'éducation... Une stratégie mutuellement avantageuse*. Québec : 32 p.

Harfi, Mohamed. 28 septembre 2005. *Étudiants et chercheurs à l'horizon 2020 : Enjeux de la mobilité internationale et de l'attractivité de la France*. Paris : Commissariat générale du Plan, 253 p.

Harfi, Mohamed et Claude Mathieu. 2006. *Mobilité internationale et attractivité des étudiants et des chercheurs*. Paris : Horizons stratégique, Revue trimestrielle du Centre d'analyse stratégique, 17 p.

Ibrahima Amadou Dia. 2005. *Global migration perspectives : Migrations internationales estudiantines, internationalisation de l'enseignement supérieur et fuite des cerveaux*. Global Commission on International Migration : 32 p.

L'Étudiant. 23 octobre 2006. *Internationalisation du supérieur : ses bénéfices et ses risques*. Paris : Edité par l'Étudiant, p1.

Mazzarol, Tim et Geoffrey N., Soutar. 2002. «Push-Pull Factors influencing international student destination choice». *The international Journal of Educational Management*; vol. 16, no. 2, p. 82-90.

Ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche. 2005. *Note d'information : Mobilité internationale des étudiants : les français vont principalement dans les pays limitrophes*. Rédigé par Jérôme Fabre. France : 6 p.

NAFSA. Janvier 2003. *In Amerca's Interest : Welcoming international students : Report of the strategic task force on international student access*. Etats-Unis: 29p.

NAFSA. Mars 2006. *An International Education Policy For U.S. Leadership, Competitiveness, and Security: Why America needs an international education policy*. Etats unis: 5 p.

Observatoire des sciences et des technologies (OST). 2005. *Les systèmes nationaux de recherche et d'innovation du monde et leurs relations avec la France. Eléments de rétrospective, situation actuelle et futurs possibles. Les pays du Maghreb*, rédigé par Laurence Porgès, Françoise Laville, Laurence Esterle et Patrick Séchet. OST, 88 p.

Observatoire national de la vie Etudiante (OVE). Mars 2003. *Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs*, rédigé par Alain Coulon et Saeed Paivandi. France, Centre de Recherche sur l'Enseignement Supérieur, Université de Paris 8.

OCDE. 2006. *Rapport de référence, Enseignement supérieur : qualité, équité et efficience*. Athènes : 30 p.

Poupart, Isabelle. 2006. « *La mobilité internationale des étudiants universitaires : des facteurs d'influence à sa gestion. Le cas de l'UQAM de 1993/94 à 2003/04* ». Mémoire de la maîtrise en administration des affaires, Québec, Université du Québec à Montréal, 248p.

Sophie, Morin. Mars 2006. *Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec. Rapport 2 : Mondialisation et intégration des systèmes d'études supérieures : mythe ou réalité ? 1ère partie : les grands ensembles internationaux.* Québec : Université du Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, 14 p.

Sophie, Morin. Mars 2006. *Analyse des impacts de la mondialisation sur l'éducation au Québec. Rapport 2 : Mondialisation et intégration des systèmes d'études supérieures : mythe ou réalité ? 2ème partie : L'internationalisation de l'éducation : un outil au service du rayonnement du Québec dans le monde.* Québec : Université du Québec, Laboratoire d'étude sur les politiques publiques et la mondialisation, 14 p.

Stafford, Jean et Paul Bodson. 2006. *L'analyse multivariée avec SPSS.* Sainte-Foy (Québec): Presses de l'Université du Québec, 245 p.

Université du Québec à Montréal. 2003. Rapport d'activité de l'année académique 2002/2003. Québec, 40 p.
<http://www.uqam.ca/rapport/archives/rapport2002-2003.pdf>

Université du Québec à Montréal. 2006. Rapport d'activité de l'année académique 2005/2006. Québec.
<http://www.uqam.ca/rapport/2005-2006/rapport2005-2006.htm>

Université du Québec à Montréal. 2007. Rapport d'activité de l'année académique 2006/2007. Québec.
http://www.uqam.ca/rapport/2006-2007/international_index.htm

Université Marne-la-Vallée. 2003. *Étude sur la mobilité internationale des étudiants de l'université de Marne-la-Vallée : Rapport d'étude État d'Esprit.* Marne-la-Vallée (France) : Université Marne-la-Vallée, 41 p.

Vaniscotte, Francine (dir.publ.), Aude Houguenague (dir.publ.), Anne West (dir.publ.), Apostolis Dimitropoulos, Elizabeth Murphy-Lejeune et Eleanor Stokes. 2003. *La mobilité étudiante en Europe, mythe ou réalité? Comparaison France – Royaume-Uni.* Paris : L'Harmattan, 248 p.

Vassiliki Papatsiba. 2003. *Des étudiants européens : « Erasmus » et l'aventure de l'altérité.* Berne : Peter Lang, 291 p.